

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'EFFONDREMENT D'EL-ACHOUR P. 2

Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

Les syndicats boycottent
une réunion avec Benghebrit

LA RETRAITE MET FIN À LA TRÈVE P. 2



Ph.: Arch.

Le CNES dénonce un «harcèlement
des syndicalistes» et menace

TENSION À L'UNIVERSITÉ P. 2

Publicité

Casino Mediterráneo
Les meilleurs Casinos en
Mediterranée.
www.casinomediterraneo.es



**Notre supplément
AUTOUR
DU MONDE**
Avec la
collaboration de
P. 11 à 13

**PROJECT
SYNDICATE**
AN ASSOCIATION
OF NEWSPAPERS
AROUND THE WORLD

**Un traitement-choc
pour l'Arabie saoudite**
PAR NASSER SAIDI
Ancien économiste en chef du Centre
financier international de Dubaï

Conduire l'avenir
PAR KLAUS SCHWAB
Président fondateur du Forum
économique mondial

À l'aube d'une révolution de l'IA
PAR MARC BENIOFF
PDG de Salesforce, une société
de cloud computing

**La Fed sensible
aux pressions politiques ?**
PAR KENNETH
ROGOFF
Professeur d'économie et de sciences
politiques à l'Université de Harvard

**Quand la mondialisation
consomme ses jeunes**
PAR HAROLD JAMES
Professeur d'histoire
et d'affaires internationales
à l'Université de Princeton

Alger
**La grève
des travailleurs
de la SETRAM
se poursuit P. 4**



**Casino
Mediterráneo**
En présentant ce ticket dans
le Casino Mediterráneo vous aurez:

FREE
Entrée gratuite pour
Casino Mediterráneo Alicante
et Casino Mediterráneo Benidorm.

Une boisson gratuite

www.casinomediterraneo.es

**Les syndicats boycottent une réunion avec Benghebrit
La retraite met fin à la trêve**



Mokhtaria Bensaâd

Le secteur de l'Education est de nouveau dans une zone de turbulence. Six syndicats, le Conseil national autonome du personnel du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapest), l'Union nationale du personnel de l'Education et de la Formation (Unpef), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), le Syndicat autonome du personnel de l'Education et de la Formation (Satef), le Syndicat national autonome des professeurs de l'Enseignement secondaire et technique (Snapest), le Syndicat national autonome du personnel enseignant du primaire (Snapep) et le Syndicat national des travailleurs de l'Education (Snte), réunis, hier, à Alger, ont décidé, à l'unanimité, de boycotter la réunion à laquelle a appelé le ministère de l'Education, le 10 octobre dernier affirmant que si réunion, il y aura, elle sera avec les responsables qui ont un pouvoir de décision, selon un communiqué conjoint, rendu public, hier.

Les partenaires sociaux semblent avoir déterré la hache de guerre après une courte trêve, avec l'adhésion au mouvement de grève national les 17 et 18 octobre qui sera suivi par un autre mouvement de protestation les 24 et 25 octobre.

Alger

Une commission d'enquête sur l'effondrement d'El-Achour

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a mis en place une commission d'enquête pour définir les causes de l'effondrement, vendredi, d'une bâtie en construction à El-Achour (hauteurs d'Alger), a annoncé, hier, un communiqué du ministère. La commission est composée du directeur général de la construction et des moyens de réalisation, du directeur général de l'urbanisme et de l'architecture et du directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, ainsi que du directeur de l'urbanisme et de l'architecture de la wilaya d'Alger, du directeur général du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique, du directeur du Centre national d'études et de recherches intégrées du bâti-

ment et du directeur du Laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC). La commission s'est rendue sur place pour constater les dysfonctionnements au niveau de cette bâtie et mettre la lumière sur les véritables raisons à l'origine de l'effondrement de cette construction pour établir les responsabilités, «en proposant les mesures à prendre à l'égard des acteurs, après l'établissement des responsabilités», ajoute le communiqué. Une bâtie en construction, située au niveau de la cité «Urba 2000» s'est effondrée vendredi vers les coups de 12h34 à El-Achour (hauteurs d'Alger), sans causer des pertes humaines, selon les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

**Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication**
Mohamed Abdou BENABBOU

**Le Quotidien
d'ORAN**
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Le CNES dénonce un «harcèlement des syndicalistes» et menace Tension à l'université

R. N.

Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) organisera son 5^{me} congrès, les 8, 9, 10 décembre 2016 à Alger. La décision a été prise lors du dernier Conseil national, réuni le 30 septembre dernier, annonce un communiqué du syndicat. Selon le CNES, le prochain congrès intervient dans une période «particulière» marquée par de «profondes mutations» dans le secteur de l'Enseignement supérieur. Parmi ces mutations, le CNES cite: une «nouvelle génération d'enseignants», «un flux humain important», et le «début de l'apparition d'universités privées» ce qui, selon le syndicat, «pourrait menacer le caractère public de l'Université algérienne».

Le CNES constate, dans son communiqué, une «crise profonde» de l'Université, marquée par des «problèmes d'organisation», un «abandon évident de la pér-

dagogie» et une «gestion en décalage avec le discours officiel». Le Conseil national du CNES a, également, dénoncé des «décisions et textes réglementaires de la tutelle qui a bafoué le principe de partenariat». Parmi les décisions que critique le CNES, l'équivalence entre le doctorat (ancien système) et le doctorat LMD, une mesure «qui ne prend pas en compte le parcours scientifique de chacun des deux diplômes», affirme le communiqué. Sur le même point, le CNES demande à la tutelle de ne pas fixer une date limite aux doctorants (ancien système) ayant «pris du retard dans la soutenance de leurs thèses», ce qui est de nature, explique le syndicat à «les pousser à la précipitation» ce qui «ferait perdre à la recherche scientifique sa démarche et ses objectifs».

Par ailleurs, le CNES dénonce les «harcèlements de syndicalistes» dans plusieurs établissements du Supérieur dont les Uni-

versités Oran 1, El Tarf, et Mascara. Dans les trois universités citées, des syndicalistes «ont été licenciés, perturbés dans leur parcours professionnel ou attaqués en justice» par «des recteurs ou des directeurs d'instituts», ajoute le communiqué du CNES. Le syndicat dénonce, également, l'exclusion du représentant du CNES, dans la «2^e réunion de la Commission paritaire au cours de laquelle a été prononcée l'exclusion illégale d'un enseignant de l'Université de Sétif».

Le CNES «met en garde» la tutelle et exige que soient «prises en compte» les revendications du syndicat. Il demande l'intervention du ministère pour «mettre fin aux harcèlements et dépassages» à l'encontre des enseignants. Le communiqué du CNES n'écarte pas des «mouvements de protestations» aux niveaux «national et local» si ses préoccupations ne sont pas prises en compte.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Réunion de Lausanne: pas de miracle à attendre

A près trois semaines de brouille et d'échanges accusateurs, Moscou et Washington ont convenu de reprendre les négociations sur la Syrie. Le premier rendez-vous que se sont fixé à cet effet le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et son homologue américain John Kerry a été la réunion qu'ils ont tenue hier à Lausanne et à laquelle ont également pris part les représentants des pays de la région impliqués militairement dans le conflit syrien.

Diplomates et experts fondent peu d'espoir sur la reprise des négociations, confortés en cela par le chef de la diplomatie russe qui a déclaré à son arrivée hier en Suisse qu'il «n'attend rien de spécial» de la réunion de Lausanne. Selon les médias venus couvrir la rencontre, celle-ci se serait ouverte dans une atmosphère lourde et tendue. L'ordre du jour de la réunion consistait officiellement en l'examen d'un plan proposé récemment par l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, visant à faire sortir de manière sécurisée les combattants de Fatah El Cham (ex-Front El Nosra, branche syrienne de l'organisation terroriste Al Qaïda) d'Alep. Sachant que les Etats-Unis et leurs alliés au Conseil de sécurité se sont opposés à un projet de résolution russe appuyant justement ce plan, il paraît improbable que les participants à la réunion de Lausanne lui donnent leur aval.

Il faut faire remarquer qu'après avoir fait toutes les entraves possibles et imaginables à la matérialisation effective d'un cessez-le-feu à Alep, les anti-régime syrien tentent de faire le pressing pour obtenir que les forces de Damas et celles de son allié russe cessent de bombarder les quartiers de la ville où se trouvent encore les combattants des groupes armés qu'ils persistent à présenter comme appartenant à la présumée rébellion «modérée». Ils ont lancé à cet effet une offensive di-

plomatique et médiatique mettant en avant la situation dramatique à laquelle en est réduite la population civile de ces quartiers du fait des bombardements. Mais en réalité leur pression a pour objectif d'enrayez l'inexorable avancée au cœur de ces quartiers d'Alep et d'éviter à leurs protégés de Fatah El Cham la défaite totale. La reprise d'Alep par le régime de Damas constituerait selon les experts militaires un tournant décisif dans le conflit syrien dont les conséquences en seront qu'il en sortira renforcé et à même d'éteindre graduellement les foyers d'incendie qui subsisteront ailleurs sur le territoire syrien.

Bien qu'elles s'en défendent, les puissances anti-régime syrien ne cherchent l'instauration d'un cessez-le-feu que pour sauver la mise à l'organisation terroriste Fatah El Cham qui reste pour eux la seule force combattante disposant de quelques capacités à poursuivre l'exécution du plan qu'elles ont conçu pour la Syrie: celui d'abattre le régime de Bachar El Assad. En même temps qu'elles se démènent en usant de l'argumentaire humanitaire pour arracher au camp de Damas et ses alliés un accord de trêve qui ne serait pas contraignant pour les autres belligérants, et Fatah El Cham en premier, ces puissances refusent avec une mauvaise foi incroyable de considérer celui-ci comme étant une organisation terroriste. Le reconnaître tel reviendrait en effet pour elles à admettre qu'en Syrie elles ne sont pas engagées dans une guerre contre le terrorisme international, mais dans une guerre par procuration contre le régime légal du pays que font pour elles les organisations terroristes telle Fatah El Cham.

De cette hypocrisie criminelle, elles ne paraissent pas déterminées de s'en départir pour négocier le dossier syrien à partir d'une autre approche que celle de la flagrante et criminelle ingérence et de la connivence avec le terrorisme.

Instance de surveillance des élections

Les réponses de Benflis à la présidence de la République

Z. Mehdaoui

«Notre pays a besoin d'un changement qui lui ouvre de nouveaux horizons, lui offre de nouvelles ambitions et le réconcilie avec l'espoir et la confiance en soi desquels dépend l'unité des rangs de la Nation une et indivisible», a répondu le parti de Benflis à l'invitation à la présidence de la République au sujet de sa sollicitation pour prendre part aux consultations entrant dans le cadre de la désignation du futur président de l'instance de surveillance des élections.

Ali Benflis, qui évoque dans sa lettre, une impasse sans précédent du pays, affirme que les prochaines échéances électorales, tenues avec le même esprit et dans les mêmes conditions que leurs devancières, ne sont pas de celles dont on peut légitimement attendre une réponse déterminante aux vrais problèmes politiques, économiques et sociaux qui sont tous dans l'attente d'un traitement réel, effectif et diligent.

«Notre pays passe par l'une des phases les plus critiques de son Histoire contemporaine. Il fait face à une impasse politique totale qui prend la forme d'une crise de régime manifeste. Il est confronté à une crise économique d'une exceptionnelle gravité. Il est menacé par une montée des tensions sociales. C'est dans leur simultanéité que réside le caractère hautement sensible de l'ensemble de ces défis qui se posent à la Nation», ajoute le parti



Talai El Houriat qui souligne que dans un tel contexte aussi grave, faire comme si de rien n'était et ériger les prochaines élections échéances en opération routinière me semble mener le pays, encore une fois, à passer à côté de l'essentiel ; l'essentiel étant, en l'espèce, l'impasse politique qui ne peut plus continuer à être ignorée, la crise économique qui ne se résoudra pas sans efforts, sans sacrifices et sans courage et la montée des tensions sociales qui ne saurait être conjurée qu'à travers le retour de la nécessaire confiance dans la relation entre les gouvernés et les gouvernés.

Ali Benflis déplore que la loi organique portant régime électoral de même que celle relative à la «hau-

te» instance «indépendante» de surveillance des élections auront été autant d'occasions manquées.

«Il est vain d'y chercher et hors de propos d'y trouver quelques signes que ce soit d'une rupture avec les pratiques du passé dans lesquelles s'incarnait et s'incarne toujours la négation de l'Etat de droit et le manquement aux normes démocratiques universellement admises», est-il écrit dans le courrier adressé au ministre d'Etat, chef de cabinet de la présidence, Ahmed Ouyahia.

La lettre note clairement que les deux lois organiques en question n'ont, en aucune manière, été orientées vers la correction des dysfonctionnements du système politique national sans laquelle la réhabilitation de la citoyenneté et du

choix du peuple souverain de même que l'avènement de l'Etat de droit et le bon fonctionnement démocratique de la société demeureront hors de notre portée.

«Ces deux lois organiques n'ont pas allégé l'emprise de l'appareil politico-administratif sur les processus électoraux, elles l'ont alourdie ; elles n'ont pas réduit son hégeométrie sur les phases de préparation et d'organisation des élections qui conditionnent tout le reste, elles l'ont confortée», soutient Ali Benflis qui souligne en ce sens que les deux lois organiques n'ont pas éliminé les foyers de la fraude électorale existants, elles en ont ajouté de nouveaux.

Plus clair encore, l'ancien chef du gouvernement affirme que l'instan-

ce de surveillance des élections n'est pas conçue comme instrument de prévention et de dissuasion de la fraude, elle n'a pour raison d'être que de la perpétuer sous de nouvelles formes qui sont vouées à être de nul effet sur la sincérité, l'intégrité et la transparence des scrutins à venir.

«Le devoir de franchise et de sincérité que nous avons envers notre peuple commande instantanément de lui dire que rien n'a fondamentalement changé et que le changement qu'il attend n'est pas encore à l'œuvre», soutient Benflis qui conclut en affirmant que les consultations sur la présidence d'une instance, quelle que soit sa performance, ne changeront rien au cours discrépant des processus électoraux nationaux.

Publicité

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**IL Y A DES RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER.**



DU 16 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE 2016

500 millions de financement mobilisés pour le développement des petites entreprises.
Présentez votre projet d'investissement et obtenez une réponse en 5 jours*. Direct Call : 021 98 11 30

*Sur présentation d'un dossier complet.



BNP PARIBAS
El Djazaïr

La banque
d'un monde
qui change

Raïna
Raïkoum

Kamal Guerroua

Solidarité

Sans aucun doute, l'une des choses qui fait froid dans le cœur à l'approche de chaque hiver, c'est la situation difficile de beaucoup de sans-abris qui errent dans l'indifférence presque totale à travers les rues de nos villes à la recherche d'un quelconque coin chaleureux pour s'abriter et...survivre. Les services sociaux dans notre pays semblent dépassés et le phénomène devient malheureusement aussi routinier que contagieux, surtout avec l'affluence de milliers de réfugiés du Sahel, et aussi récemment de Syriens qui fuient la guerre et la misère! Certes, on ne dispose pas de statistiques précises là-dessus mais il n'en reste pas moins que ce fléau soit d'une ampleur jusque-là inédite. Le but de ce propos ici n'est guère de «dramatiser» ni de revenir sur un état des lieux connu de tous mais de mettre en évidence le manque chez notre jeunesse et notre population en général de cette «solidarité institutionnalisée» à même d'alléger ce climat délétère. Autrement dit, si la culture traditionnelle qui sert d'ossature à notre société nous incite à aller vers l'autre, lui venir en aide et prendre soin de lui dans les durs moments de la vie, nos structures administratives ne sont plus, paraît-il, en mesure d'encadrer efficacement aujourd'hui cette dimension humaine bienveillante inscrite dans nos coutumes ancestrales de manière à ce qu'elle soit «une dynamique citoyenne permanente». Toujours est-il clair que la faille n'est pas seulement dans l'insuffisance des moyens mais aussi dans ces relais sociaux et ces cellu-

les solidaires établis qui ne sont pas étroitement liés aux réseaux éducatifs, universitaires et culturels. Du coup, on remarque que, quoique parfois fort généreuses, les initiatives de la plupart des associations caritatives ou des comités de quartiers agissant sur le terrain sont peu performants en termes d'adhésion de nouveaux membres, de mobilisation et d'utilité publique. Inspirez-nous donc des nations développées qui dans certaines filières de l'enseignement supérieur exigent même de l'étudiant un engagement en tant que bénévole dans une association caritative ou citoyenne de son choix afin que ce dernier soit au contact direct des réalités sociales que vivent ses compatriotes. La culture du bénévolat s'apprend et s'enseigne au fur et à mesure que l'éducation gagne les esprits. Pas question de vanter superficiellement les valeurs ancestrales mais de les diluer dans une approche institutionnalisée, cadrée par les lois, avec une panoplie de facilités humaines et matérielles à la hauteur des défis lancés. Or, bien qu'étoffé en nombre, notre tissu associatif est, lui, sclérosé par un tas d'obstacles bureaucratiques ; une politisation excessive qui tue l'humain et le social dans l'oeuf ; son financement au compte-gouttes par les autorités ; l'affaissement notable d'une sensibilité envahie par le culte de la rente, etc. Bref, tout le monde oublie que la solidarité est un apprentissage au quotidien qui commence déjà pour les élèves à la crèche et lors des «colonies de vacances», puis continue dans les lycées et les universités.

Alger La grève des travailleurs de la SETRAM se poursuit



M. Aziza

Tout en assurant le service minimum, mettant en circulation une moyenne de quatre rames par jour, les travailleurs de la SETRAM d'Alger, poursuivaient, hier, leur mouvement de grève pour le quatrième jour consécutif. Les grévistes «tentent d'éclairer l'opinion publique» sur les raisons du débrayage, contredisant leur direction qui a estimé que la grève n'est pas justifiée et qu'elle a été déclenchée sans raison. Les travailleurs rencontrés à la station des 'Fusillés' et du dépôt de Fort de l'eau, ont tous affirmé qu'il y a un malaise. Une situation due, selon eux au salaire indécent qui se limite au salaire de base et la prime du panier. Les grévistes réclament un statut aux travailleurs de la SETRAM, leur garantissant un salaire qui réponde au pouvoir d'achat et la possibilité de bénéficier de différentes primes et plus de sécurité. Les grévistes qui ont requis l'anonymat, «par peur de représailles», affirment que leur syndicat a réclamé depuis plus de trois ans, la mise en place de la convention collective, une convention qui leur permettra de bénéficier de primes et d'un salaire décents. Mais, selon les grévistes leurs revendications sont restées lettre morte, et ce, depuis 3 ans. Les protestataires affirment, en outre, que leur direction a évoqué la signature de la convention collective, et l'augmentation du salaire à hauteur de 16%, au profit des conducteurs de tramway et 10% au profit des agents de la SETRAM. Toute en déclarant que cette probable augmentation est infime, les travailleurs en grève affirment qu'«on est toujours au stade des promesses, et il n'y a pas de concret ou d'écrit» qui leur garantisse cette augmentation.

Les travailleurs, rencontrés sur place, sollicitent l'intervention de la tutelle pour faire valoir leur droit et leurs revendications jugées légitimes. A signaler, que les représentants de plus de 800 travailleurs de la SETRAM d'Alger ont protesté, à travers un communiqué rendu public, contre l'attitude de leur direction qui a recouru, selon le syndicat, au licenciement abusif de plusieurs de leurs collègues, sans aucun motif valable et en bafouant intentionnellement les lois et la réglementation en vigueur. Il s'agit pour les «représentants des travailleurs» de «la énième provocation de la part de la direction générale qui a été incapable d'apporter les solutions à des problèmes qui persistent depuis plus de 4 ans, à commencer par mettre en place une organisation claire et transparente, au sein de l'entreprise».

Les grévistes dénoncent leur direction, qui depuis le début de ce débrayage, «n'a pas cessé de diffuser de fausses informations, laissant croire que la grève a été déclarée illégale et que les revendications des employés sont illégales et infondées, et que les conducteurs réclament moins d'heures de travail». Ils affirment que ces

déclarations sont complètement fausses. Les porte-parole des grévistes regrettent, qu'en dépit des réunions déjà tenues avec la direction, aucune réponse concrète n'a été donnée à l'ensemble des revendications socioprofessionnelles comme la grille des salaires, la convention collective, la sécurité. Des revendications qui datent selon eux, de plus de 4 ans. Depuis ce temps «la direction nous a abreuvés de promesses sans que nos revendications soient prises en considération et que de vraies réponses soient apportées». Pis et au grand désarroi des employés, la direction générale, soutiennent les rédacteurs du communiqué, a commencé à employer des méthodes vicieuses pour empêcher les employés de faire valoir leurs droits, allant de la marginalisation et du harcèlement moral des employés, au licenciement abusif de certains de nos collègues. Ils affirment que «ce licenciement abusif est la goutte qui a fait déborder le vase».

Les travailleurs de la SETRAM d'Alger ont décidé de poursuivre la grève jusqu'à la satisfaction de leurs droits fondamentaux. Ils réclament la réintégration de leurs collègues et appellent les autorités à prendre «les mesures nécessaires pour mettre fin à cette tyrannie et à ce joug».

Et de dénoncer les pratiques de leur direction ayant pour but de casser le mouvement de protestation, affirmant que la DG a pris la décision hasardeuse de dépecher un personnel administratif et d'encadrement des autres réseaux de tramway pour assurer le service minimum. Et d'indiquer que «ce personnel n'est pas conducteur de métier et n'est absolument habilité à conduire sur la ligne d'Alger». Ils affirment que «malheureusement et malgré toutes nos mises en garde sur le danger que représente cette décision pour eux-mêmes et surtout pour les voyageurs et riverains, l'inévitable s'est produit avec la survenance d'un accident matériel, aujourd'hui, au niveau de Tripoli.

HEUREUSEMENT AUCUNE VICTIME N'EST À DÉPLORER»

Les travailleurs de la SETRAM d'Alger déclinent toute responsabilité quant aux conséquences que peut engendrer cette solution temporaire. Les grévistes sollicitent l'intervention de la tutelle pour suspendre, immédiatement, cette mesure périlleuse qui met, selon le syndicat «en danger les voyageurs et avant que d'autres dégâts, plus graves, ne se produisent». A noter que le service minimum est assuré avec une moyenne de quatre rames par jour. Les agents présents hier, sur place informaient, sans cesse, les citoyens que la grève est maintenue et que le service minimum est garanti sans pouvoir donner les horaires exacts de l'arrivée et le départ du tramway. Les guichets sont fermés, il n'y a pas de vente de tickets, le service minimum est assuré gratuitement.

Bedoui La sécurité «première priorité» pour les walis



Ph. APS

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui, a indiqué hier à Alger que la préservation de la sécurité et de la stabilité était la «première priorité» pour les walis qu'il a appelés à continuer à œuvrer à la consécration des valeurs de la réconciliation nationale chez les générations montantes. «La préservation de la sécurité, de la stabilité et de la sérenté doit être la première priorité pour les walis», a précisé M. Bedoui qui présidait l'installation des nouveaux walis concernés par le mouvement opéré récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui, a-t-il dit, «suit le travail des walis au quotidien».

Le peuple algérien «a toujours démontré son attachement à sa sécurité, sa stabilité et sa souveraineté», a précisé le ministre, estimant que «c'est ce qui a concouru au succès du processus de paix et de réconciliation nationa-

le, initié par le président Bouteflika et plébiscité par le peuple, et qui a favorisé la reconstruction et la dynamique de développement, permettant à l'Algérie de retrouver la place qui est la sienne dans le concert des nations, forte d'un édifice institutionnel et démocratique solide».

Soulignant la nécessité impérieuse de la préservation des acquis de la réconciliation nationale, notamment la sécurité et la stabilité, M. Bedoui a exhorté les walis à «coopérer et coordonner avec les services de sécurité pour barrer la route à tous ceux qui veulent y attenter». Il a appelé les walis à répondre avec professionnalisme aux tentatives visant à porter atteinte au pays et à semer la fitna, en insistant sur la nécessité pour la walis de faire preuve de vigilance et d'être toujours présents sur le terrain au service des citoyens. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que le mouve-

ment opéré dans le corps des walis intervenait dans une «conjuncture particulière» marquée notamment, a-t-il dit, par «la récente révision constitutionnelle à la portée démocratique initiée par le président de la République et qui a placé le système constitutionnel algérien à l'avant-garde des systèmes constitutionnels les plus soucieux du respect des libertés individuelles et collectives». Soulignant l'importance de donner la chance aux jeunes de participer au développement local, M. Bedoui a affirmé que les communes et les wilayas «doivent favoriser les investissements productifs locaux loin de la bureaucratie», mettant l'accent sur la nécessaire rationalisation des dépenses des communes et des wilayas. Le ministre a également demandé aux walis de faire du projet de E-gouvernance une «réalité tangible» et d'encourager la créativité technologique.

Commémoration du 17 Octobre 1961

Appels en France à la reconnaissance du massacre

Les militants de la section de La Ligue des droits de l'Homme de Granville (Normandie), se sont rassemblés, hier, devant la mairie avant de jeter des fleurs dans le port, en hommage aux victimes algériennes du 17 Octobre 1961, demandant au gouvernement de reconnaître ce massacre. «Samedi matin, au milieu des promeneurs du marché, des militants de la Ligue des droits de l'Homme, dont certains venus de Coutances, étaient présents pour rendre hommage aux victimes du 17 Octobre 1961», a rapporté 'Ouest-France' dans sa version

électronique. «Ce jour-là, a rappelé Françoise Verdier, présidente de la section granvillaise, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement, en habit du dimanche, avec femmes et enfants contre le couvre-feu discriminatoire imposé par le préfet de police de l'époque, Maurice Papon». Plusieurs milliers furent arrêtés, emprisonnés, torturés. Des centaines perdirent la vie. «Des corps jetés dans la Seine furent retrouvés à Rouen, les mains attachées dans le dos», a-t-elle ajouté, soulignant que «c'est important qu'on soit là, pour rap-

Oum El Bouaghi Quatre narcotrafiquants arrêtés

Quatre narcotrafiquants ont été arrêtés, vendredi, à Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi (5^e Région militaire) et saisi 94 kg de kif traité, une somme d'argent de 2.180.000 DA, ainsi que deux véhicules et onze téléphones portables», précise le MDN.

A Bâb El-Assa, wilaya de

Tlemcen (2^e RM), des éléments des gardes-frontières «ont

saisi une autre quantité de 75 kg de kif traité».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (6^e RM), des détache-

ments de l'ANP «ont arrêté trois contrebandiers et saisi un camion, quatre véhicules tout-terrain, 4.840 litres de carburant, 1.575 tonnes de denrées alimentaires et 77.280 comprimés psychotropes».

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tlemcen, El-Bayadh et Relizane (2^e RM), huit immigrants clandestins, dont cinq de nationalité marocaine», signale, également, la même source.

10 morts sur les routes en 48h

Dix personnes ont été tuées et 40 autres blessées dans 13 accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 48 heures, au niveau national, indique, samedi, la Protection civile dans un communiqué.

La wilaya de Constantine déplore le bilan le plus lourd avec 2 morts et 2 blessés, suite à une collision entre 2 véhicules légers, au lieu-dit 'El Krah' dans la commune de Ouled Rahmoun.

Libye

Confusion à Tripoli, 14 morts à Syrte



Le chef d'un ancien gouvernement libyen, écarté en avril après la formation d'un exécutif d'union nationale soutenu par la communauté internationale, a affirmé reprendre ses fonctions après s'être emparé des locaux du Conseil d'Etat dans la capitale Tripoli.

Livrée au chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi il y a près de cinq ans, la Libye est dotée depuis le 30 mars d'un gouvernement d'union nationale (GNA) censé restaurer l'autorité centrale et lutter contre les jihadistes du groupe Etat islamique (EI). Soutenu par l'ONU, les Etats-Unis et les Européens, cet exécutif d'union installé dans la capitale devait remplacer les deux "gouvernements" qui se disputaient le pouvoir en Libye depuis des mois, l'un basé dans l'Est et l'autre à Tripoli.

Mais vendredi soir, le chef de l'ex-gouvernement de Tripoli, Khalifa Ghweil, qui a toujours refusé de céder son poste, a lu un communiqué affirmant que son "gouvernement de salut national" avait repris ses fonctions après avoir pris le contrôle, sans combat, du bâtiment du Conseil d'Etat libyen à Tripoli. Il a appelé tous ses ministres à reprendre leurs postes et à considérer "comme suspendus de leurs fonctions" tous les responsables nommés par le nouveau gouvernement d'union nationale.

En réponse, le GNA a promis dans un communiqué d'arrêter "les politiciens qui (...) tentent de créer des institutions parallèles et de déstabiliser la capitale". Le gouvernement d'union a condamné la prise de possession du QG du Conseil d'Etat par "un groupe armé", dénonçant de nouvelles "tentatives pour saboter l'accord politique" parrainé par l'ONU. L'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a également condamné samedi l'initiative de M. Ghweil. "De telles actions, visent à créer des institutions parallèles et à entraver la mise en œuvre de l'accord politique en Libye", a estimé M. Kobler, mettant en garde contre plus de désordre et d'insécurité. Il a renouvelé son soutien au GNA pour gouverner la Libye.

La portée de la proclamation de M. Ghweil, rival du GNA, reste difficile à cerner. Samedi matin, aucune présence militaire inhabituelle n'a été constatée dans la capitale, y compris autour du Rixos, le complexe où se trouvent les locaux du Conseil d'Etat, devant lequel quatre pick-ups -- dont l'appartenance était inconnue -- montaient la garde comme d'habitude. Selon des médias libyens, des membres de la force qui assurait la sécurité des locaux ont chassé le Conseil d'Etat de son quartier général parce que leurs salaires n'avaient pas été payés. Même s'il avait perdu depuis mars tou-

tes les institutions et ministères qu'il contrôlait à Tripoli au profit du GNA, M. Ghweil continuait de publier régulièrement des communiqués portant le sceau de son "gouvernement de salut national". Sa position était toutefois très affaiblie puisqu'il avait perdu le soutien des milices armées contrôlant la ville.

14 MORTS DANS DES VIOLENTS COMBATS À SYRTE

Par ailleurs, au moins 14 membres des forces loyales au gouvernement libyen d'union nationale ont été tués vendredi dans une nouvelle offensive contre le dernier secteur tenu par le groupe Etat islamique (EI) à Syrte, selon une source médicale. "La bataille d'aujourd'hui a commencé à 9H00 du matin (07H00 GMT) et le bilan jusqu'ici est de 13 morts et entre 25 et 30 blessés", a annoncé dans l'après-midi Abdellatif Abdel Ali, un responsable de l'hôpital de campagne installé par les forces de GNA à Syrte. Un combattant blessé par balle est décédé peu après, portant le nombre de morts à 14. Selon M. Abdel Ali, la plupart des victimes ont été la cible de snipers et ont été touchées à la tête ou à la poitrine. Après une pause jeudi, les combattants pro-GNA ont repris les opérations contre les derniers membres de l'EI retranchés dans un carré d'un km² de maisons et immeubles dans le district dit N°3 en bord de mer. Au moins trois frappes aériennes ont été menées vendredi contre des positions de l'EI, a constaté un journaliste de l'AFP sur place. Selon un commandant des forces anti-EI, des avions américains ont bombardé au moins deux maisons où s'étaient retranchés des snipers. "Ces tireurs sont très bien entraînés et bien équipés. Ils ne capitulent pas malgré les bombardements et le siège que nous leur imposons. Ce sont eux qui nous compliquent la tâche", a expliqué Al-Hedi Issa. "Pour préserver les vies de nos jeunes, on préfère avancer lentement."

L'opération de reconquête de Syrte progresse par à-coups depuis son lancement le 12 mai, les forces loyales lancant régulièrement de nouvelles offensives entrecoupées de périodes de calme. Les forces pro-GNA, formées notamment par des groupes armés de la ville de Misrata (ouest), ont reconquis la majeure partie de Syrte, ville située à 450 km à l'est de Tripoli et ex-bastion de l'EI en Libye, au prix de combats qui ont fait plus de 550 morts et quelque 3.000 blessés dans leurs rangs. Le bilan des morts dans les rangs des combattants de l'EI n'est pas connu.

140 personnes tuées dans un bombardement

La «coalition militaire arabe» admet une bavure après le carnage de Sanaa

La coalition arabe intervenant au Yémen a reconnu samedi avoir tué par erreur il y a une semaine 140 personnes qui assistaient à une cérémonie funéraire à Sanaa, un carnage qui avait déclenché un tollé international. Après cette bavure, la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite a promis de revoir ses règles d'engagement dans la guerre qu'elle mène contre les rebelles chiites Houthis qui contrôlent la capitale yéménite et une bonne partie de ce pays de la Péninsule arabique. Ryad et ses alliés, qui soutiennent le président du Yémen Abd Rabbo Mansour Hadi, ont déjà été accusés dans le passé d'avoir bombardé des objectifs civils. Les frappes aériennes du 8 octobre avaient ciblé une grande salle de Sanaa, contrôlée par les Houthis, où était organisée une cérémonie funéraire pour le père d'un haut responsable. Il a fait au moins 140 morts et 525 blessés selon l'ONU. Après avoir nié son implication dans un premier temps, la coalition arabe avait lancé une enquête puis a admis samedi avoir fauté et causé des pertes civiles.

"En raison du non respect des règles d'engagement et des procédures de la coalition ainsi que d'une information erronée, un avion de la coalition a visé de manière erronée cet endroit entraînant la mort et les blessures de civils", a souligné l'équipe chargée de l'enquête. Elle recommande en conséquence de sanctionner les personnes responsables de cette bavure, de dédommager les victimes des raids et de revoir les "règles d'engagement" des opérations militaires au Yémen. Ces frappes avaient conduit les Etats-Unis, allié de l'Arabie saoudite, à annoncer un réexamen de leur soutien à la coalition arabe au Yémen, où la guerre a fait 6.885 morts depuis mars 2015, presque pour moitié des civils, selon l'ONU. L'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch avait estimé qu'ils s'apparentaient à un "crime de guerre" et souligné qu'ils étaient "disproportionnés" en raison de "la présence évidente de civils" à la cérémonie visée. Les enquêteurs de la coalition ont indi-



qué que ces raids avaient été lancés sur la base d'informations "erronées" fournies par l'armée du président Hadi et faisant état de la présence à la cérémonie d'un "grand nombre de responsables militaires des Houthis".

EVACUATION DE BLESSÉS

Au moment même où la coalition publiait les résultats de son enquête, une première évacuation de personnes blessées dans le bombardement était organisée à Sanaa vers Oman. Le sultanat d'Oman est le seul pays arabe du Golfe à ne pas participer à la coalition anti-rebelles au Yémen et garde de bons contacts avec ces derniers ainsi qu'avec les autorités du président Hadi. Un groupe de 115 blessés ont été embarqués à bord d'un avion de l'armée de l'air omanaise, a constaté un photographe de l'AFP. "Il s'agit du premier groupe (...) appelé à être évacué pour des soins à l'étranger", a déclaré à la presse le vice-ministre de la Santé des autorités rebelles yéménites, Nasser Ajwali. Il n'a pas précisé quand seraient évacués de nouveaux blessés.

Mardi, le roi Salmane d'Arabie saoudite avait autorisé l'évacuation des blessés graves parmi les victimes du bombardement. Plus de 300 personnes sont dans un état grave et nécessitent des soins à l'étranger, avait indiqué dimanche Tamim al-Chami, porte-parole des autorités sanitaires des rebelles.

L'avion omanais qui évacuera les blessés a ramené, en atterrissant à Sanaa, les membres de la délégation rebelle aux négociations de paix qui se sont terminées à Koweït le 6 août sans succès et qui étaient bloqués depuis à Mascate en raison de l'embargo aérien imposé par la coalition arabe. Après le carnage de Sanaa, le Royaume-Uni a annoncé son intention de présenter, dans les prochains jours, un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU réclamant un cessez-le-feu immédiat au Yémen. "Nous avons décidé de présenter un projet de résolution au Conseil de sécurité sur le Yémen, appelant à la fin immédiate des hostilités et à une reprise du processus politique", a indiqué vendredi Matthew Rycroft, ambassadeur britannique auprès des Nations unies.

Patrimoine culturel palestinien L'Unesco maintient sa position et considère Israël comme «puissance occupante»

L'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) a réitéré vendredi sa position sur le patrimoine culturel palestinien d'Al-Qods, malgré les vives réactions de l'occupant israélien qu'elle considère comme la «puissance occupante» de la Palestine. Dans une déclaration rendu publique vendredi après-midi, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a réitéré que la ville de l'Al-Qods est la ville «sacrée» des trois religions monothéistes, ne reconnaissant ainsi aucune territorialité israélienne sur cette ville. «C'est au titre de cette diversité et de cette coexistence religieuse et culturelle que la ville a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco», a-t-elle expliqué. Jeudi, un projet de texte soumis par sept pays arabes, dont l'Algérie, visant la sauvegarde du patrimoine culturel de la Palestine et du caractère distinctif d'Al-Qods-Est, a été approuvé et sera proposé au vote formel en plénière mardi prochain. Le document a été adopté en commission avec 24 voix pour, six contre (dont les Etats-Unis) et 28 absences (dont la France).

Pour la DG de l'Unesco, le patrimoine d'Al-Qods est «indivisible» et «nier, occulter ou vouloir effacer l'une ou l'autre des traditions (à) revient à mettre en péril l'intégrité du site, contre les raisons qui justifient son inscription sur la Liste du patrimoine mondial». Le projet, présenté par l'Algérie, l'Egypte, le Liban, le Ma-



roc, Oman, le Qatar et le Soudan, a été approuvé et sera proposé au vote formel en plénière mardi prochain. Le document a été adopté en commission avec 24 voix pour, six contre (dont les Etats-Unis) et 28 absences (dont la France). Sharif et est indissociable de celle-ci, condamnant «fermement» l'escalade des agressions israéliennes et les mesures «illégales» prises à l'encontre du Département du Waqf palestinien et de son personnel et limitant la liberté de culte et l'accès des musulmans au site sacré de la mosquée Al-Aqsa/Al-Haram Al-Sharif. Elle a demandé également à la «puissance occupante», de «respecter le statu quo historique et de mettre immédiatement un terme à ces mesures illégales». Vendredi, Israël a annoncé suspendre sa coopération avec l'Unesco en réaction du vote.

EL-TARF

La chambre de commerce dans des turbulences

A. Ouelaa

A l'approche de la date du renouvellement des membres de la chambre de l'agriculture qui auront à désigner leur président, le front agricole est en ébullition. Selon les présidents de plusieurs filières agricoles dont la plus importante, celle de la tomate industrielle, Berkane Azeddine, la date de renouvellement des membres de la chambre agricole était prévue le 20 octobre et fut reportée au 03 novembre mais des manœuvres, en l'absence du président de la chambre, parti pour le Hadj, ont commencé en vue d'accaparer cette structure, objet de convoitises. Les agriculteurs ont évoqué le nom de deux personnes (un homme politique et un entrepreneur) comme étant le fer de lance de ce scénario machiavélique ayant consisté à créer 17 associations agricoles avec des agriculteurs qui ne produisent même pas un kg de pomme de terre ou de tomate, sans respect de la réglementation en

vigueur, comme l'avis que doit émettre la chambre, sans publication dans les journaux et le comble dans tous cela c'est la création de filières fictives comme celles des figues de Barbarie, la surveillance de l'eau, entre autres. L'objectif de ces détracteurs, selon nos interlocuteurs, étant de disposer d'un maximum de voix lors des prochaines élections afin de disposer des prérogatives de la chambre comme ce fut le cas par le passé qui avait vu un vaste mouvement de protestation. Contacté, le DSA, Kourd Yacine, sur ce qui se trame ici et là, dira que ses services émettent seulement un avis technique et veillent seulement au bon déroulement de ces élections. Au passage, notre interlocuteur a tenu à saluer les efforts de la chambre dans le travail accompli en faveur de l'agriculture comme ces incessantes tournées, séminaires avec les agriculteurs pour les sensibiliser à mieux gérer leur travail et à aller de l'avant. Contacté à son tour, Abadlia Saci, président de la chambre, dira que tous les responsables concernés à l'échelle locale et nationale ont été saisis afin que chacun assume ses responsabilités. Pour les présidents des différentes filières qui comptent 14 associations parmi lesquelles se trouvent les meilleurs agriculteurs du pays dans la tomate industrielle avec des rendements de 1000 q/ha à l'image des frères Kraimia, Laouabdia, Berkane et tant d'autres dans la pomme de terre comme Kaouache, en ajoutant les agrumes, fruits et légumes, «il est hors de question que des parasites aux désens inavoués s'approprient la chambre», disent encore nos interlocuteurs. Enfin, à maintes reprises, M. Lebka Med, wali d'El-Tarf a eu à saluer les pas de géant accomplis ces dernières années par l'agriculture grâce au travail remarquable de la chambre agricole, les services agricoles, dans l'amélioration des rendements, la création des emplois, sans oublier aussi la GRA du jeune Athamnia Kheireddine qui fournit aux agriculteurs et aux jeunes toutes sortes d'équipements agricoles.

Ahmed Ouyahia rassemble ses troupes

Un dispositif de sécurité important a été déployé, vendredi dernier, aux alentours de la salle Ahmed Béchir, où le secrétaire général du RND et chef de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, s'est réuni dans une réunion organique avec les membres du bureau de wilaya du RND élargi pour la circonstance aux militants et cadres de ce parti, à l'image des maires.

Selon des informations concordantes recueillies auprès de certains maires, Ahmed Ouyahia se voulait d'abord réconciliateur entre ceux qui avaient des animosités les uns envers les autres, à l'image d'un sénateur et

d'un député en conflit depuis plusieurs mois, comme rapporté dans ces mêmes colonnes.

Puis, ce fut un appel à la mobilisation pour les prochaines élections législatives de la députation qui auront lieu au mois de mai prochain. Il s'agira aussi de défendre les acquis de la région en matière de développement, d'infrastructures tous secteurs confondus, manière de montrer à ceux qui vont demander où est parti l'argent du pétrole ? En ce sens, la mme subie en l'espace de deux ans par le chef-lieu de wilaya a été mise en exergue, à l'image de ces jets d'eau, les doubles voies avec bancs

publics et palmiers, les placettes et le reste digne d'un chef-lieu de wilaya. Pour ce qui est des législatives et du profil de celui qui sera tête de liste du parti à ces futures joutes électorales, Ahmed Ouyahia a demandé de laisser l'année d'abord s'achever.

Enfin, comme chacun sait, ils sont pour le moment trois, en dehors du charismatique ex-sénateur Djeffel Houssine dont la popularité n'est plus à démontrer, à vouloir tenter leur chance. C'est légitime, diront nos interlocuteurs. En plus «d'un autre plus estimé et plus populaire d'entre eux», en l'occurrence Maizi Boubker.

A. Ouelaa

EL MENEA

La piste principale de l'aéroport homologuée prochainement

La piste principale de l'aéroport d'El Menea (275 km au sud de Ghardaïa), objet d'une action de mise à niveau et d'extension, sera homologuée prochainement et rouverte au trafic aérien, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya. Cette infrastructure aéroportuaire a fait l'objet d'une opération de mise à niveau d'envergure, de renforcement et d'extension de la piste principale pour un coût estimé à plus de deux milliards de DA, a expliqué à l'APS le directeur du secteur, Ali Tegguar. Cette opération a permis l'extension de la piste principale de l'aéroport, passant de 3.000 à 3.800 mètres, en réalisant des bouts de 450 mètres sur 45 mètres de large en béton armé, l'élargissement des aires de mouvement (parkings et bretelles) pour avions afin de permettre aux gros porteurs d'effectuer aisément l'atterrissage et le décollage, a-t-il détaillé. Ces travaux ont permis également le renforcement de la portance et du

gabarit ainsi que la rénovation du réseau de radionavigation et télécommunication, en conformité avec les normes internationales en matière de sécurité et de fluidité du trafic aérien, a-t-il indiqué. L'objectif de ces opérations est de se mettre au diapason des normes internationales pour accompagner l'essor économique et social que connaît la région d'El Menea et aussi d'améliorer le confort et les prestations aux passagers, a souligné le responsable.

Les travaux de renforcement de la piste principale de l'aéroport d'El Menea visent également à entretenir les infrastructures de base aéroportuaires dans le but d'améliorer les conditions de déroulement du trafic aérien, notamment avec la relance du tourisme dans la région, a-t-il fait savoir. Un montant de plus d'un milliard de dinars a été également dégagé par les pouvoirs publics pour l'étude de renforcement de la piste secondaire ainsi que le chemin de ronde longeant la clôture de l'aéro-

drome sur 14 km, a indiqué M. Tegguar. Créé en 1954 par l'autorité coloniale, l'aérodrome d'El Menea situé à deux km du centre de l'agglomération qui s'étend sur une superficie de 411 hectares a été ouvert au trafic aérien en 1989 avec une piste principale de 3.000 mètres de long sur 45 mètres de large et d'une piste secondaire de 1.800 mètres de long sur 45 mètres de large ainsi qu'une aire de stationnement de 350 mètres de long sur 105 mètres de large. L'aérodrome touristique n'a subi aucune intervention depuis son ouverture au trafic aérien en 1989 à l'exception d'une opération de traitement des fissures de la piste principale et une partie de la voie de roulement effectuée en 2002 et d'une réfection en 2006. La région d'El Menea, passage obligé pour les touristes du grand sud algérien recèle de nombreuses richesses culturelles, environnementales et agricoles qui lui permettent de devenir un pôle attractif pour le tourisme et le commerce agricole.

ALGER

Panne électrique à Dekakna : les explications de la SDE

Une panne de courant électrique due au frottement de câbles électriques contre les piliers d'une construction réalisée sous une installation électrique a été enregistrée vendredi dans la ville de Dekakna dans la commune de Douera (Ouest d'Alger). La chargée d'information à la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine, Amel Ammi, a indiqué qu'une rupture d'approvisionne-

ment en électricité a été enregistrée à Dekakna». La panne qui a duré plus de quatre heures (10h 45mn-15h) est due à un frottement de câbles électriques contre les piliers d'une construction réalisée sous une installation électrique. «Avec les rafales de vent qu'a connues la capitale vendredi, il y a eu frottement de câbles électriques contre les piliers de cette construction causant une panne technique

qui a entraîné une rupture d'approvisionnement en électricité dans une vingtaine de postes alimentant la ville de Dekakna», a expliqué Mme Ammi. La direction de distribution de l'électricité et du gaz a mis une nouvelle fois en garde contre les dangers de la réalisation de constructions près des installations électriques, soulignant que de nombreux incidents de ce type sont enregistrés.

BLIDA

Les plus belles devantures primées

Tahar Mansour

Rendre à Blida son lustre d'antan, celui qui lui a valu le surnom de «Ourida» ou «Ville des Roses», lui rendre ses roses, sa propreté et son attrait, ont été pour le wali, M. Abdelkader Boughazghi, un but essentiel à atteindre et un défi à relever, et ce depuis son installation à la tête de cette wilaya il y a de cela un peu plus d'une année. La wilaya de Blida a traversé une période très difficile à cause de la tragédie nationale des années 90 et a vu tous les programmes sinon bloqués, du moins longuement retardés. Les immondices se sont accumulées, l'entretien des endroits publics était délaissé et Blida a perdu de son charme et de sa propreté. Pour le wali, il était devenu un point d'honneur que de relever ce défi et de nombreux programmes ont été lancés comme les opérations d'enlèvement des ordures et gravats qui ont touché, un samedi sur deux, toutes les communes de la wilaya, une opération de volontariat à laquelle ont pris part toutes les institutions de l'Etat ainsi que la société civile. De très nombreux sites ont ainsi été nettoyés, relookés et habillés en vert. Une autre opération qui a permis de donner un visage nouveau à la wilaya a été entamée au cours du printemps 2016 et a consisté en la plantation de centaines de milliers d'arbres ornementaux, palmiers, rosiers, le long des routes et ceci est très visible surtout à partir des limites nord de la wilaya, sur l'autoroute est-ouest à partir de Boufarik et jusqu'à la sortie ouest. L'autoroute est devenue agréable en ces endroits et les arbres commencent à grandir ainsi que les roses qui ont donné de jolies couleurs à l'asphalte, grâce surtout à la prise en charge de l'entretien par une EPIC créée à l'effet d'entretenir et de réaliser des espaces verts à

travers toute la wilaya. Les centres des villes, particulièrement celui de Blida, ont connu diverses opérations d'embellissement qui ont surpris plus d'un et ont donné un visage nouveau à la ville, avec des fleurs partout, des arbres et la réhabilitation des espaces verts et des jardins publics.

Mais il fallait parfaire cette reprise en forme de la ville et il fallait râvaler et embellir les façades des institutions publiques ainsi que des commerces. Dans ce cadre, le wali a fait appel au civisme et au sens citoyen des commerçants de la wilaya qui ont répondu présent dans leur grande majorité et ont entrepris, dès l'appel lancé par la wilaya, de râvaler et d'embellir les devantures de leurs magasins, chacun selon ses moyens. Cela a donné une image de propreté et de beauté aux avenues des villes et villages qui ont retrouvé une autre activité, surtout avec l'éradication de nombreux marchés informels, le reste devant l'être dans un proche avenir. Afin de donner un souffle nouveau à cette dynamique de renouveau et d'embellissement, le wali, en collaboration avec l'APW qui a été toujours partie prenante dans ces différentes opérations, a décidé d'honorer les dix meilleures devantures de magasins à travers la wilaya de Blida et a organisé une réception, à la fin de la semaine écoulée, où des centaines de commerçants qui ont répondu favorablement à l'appel de la wilaya ont été conviés. Ceux qui n'ont pas été primés ont quand même reçu des attestations et des félicitations de la part des autorités locales.

Enfin, M. Boughazghi a appelé les chefs de daïras et les P/APC à organiser des réunions semblables avec les commerçants de leurs régions respectives afin d'inciter les retardataires à procéder à la peinture et à l'embellissement de leurs façades.

Brandt Algérie inaugure son 16ème Store à Ain Allah

Brandt Algérie renforce de plus en plus sa présence en Algérie et réaffirme encore une fois sa détermination d'être un acteur référent dans le domaine de l'équipement domestique dans le pays, ceci en procédant à l'inauguration de son 16^{ème} Brandt Store à Ain Allah – Dely Ibrahim.

Le showroom baptisé «Ain Allah Store» fait partie de la stratégie de Brandt Algérie qui vise le développement de son réseau commercial afin d'être plus proche de ses clients en les mettant au centre de ses préoccupations.

Dans ce nouvel espace commercial de 103m², Brandt Algérie mettra en avant la variété de sa gamme de produits premiums comprenant des cuisinières, des fours, des hottes, des plaques de cuisson, des micro-ondes, des lave-vaisselles, des lave-linges, des réfrigérateurs, des congélateurs, des téléviseurs et proposera également le petit électroménager.

Il convient de noter que l'entreprise a inauguré 2 Brandt Stores au mois de septembre dernier, à savoir «Alger Store» au centre-ville de la capitale, plus précisément au Boulevard Benboulaïd et un deuxième à Tizi Ouzou.

Détails techniques sur le showroom :

- **Adresse :** Coopérative el Boroudj classe 2 n°2 groupe 427 local B Ain Allah, Dely Ibrahim
- **Superficie :** 103m²
- **Numéro national :** 16
- **Numéro tel et fax :** 023 30 96 38

Horaires des prières pour Alger et ses environs

14 moharram 1438

El Fedjr 05h31	Dohr 12h34	Assar 15h43	Maghreb 18h13	Icha 19h31
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Retraités de l'Education

La prime de départ à la retraite attendue depuis des années

Les retraités de l'Education des communes de Zighoud Youcef, Didouche Mourad, Benhmidène, Messaoud Boudjeriou et Hamma Bouziane, ont organisé une rencontre, hier, au Centre culturel de cette dernière commune, pour débattre de leurs préoccupations, en premier lieu la prime de départ à la retraite concernant les retraités de 2008, 2009 et 2010.

A. E. A.

C'est à l'initiative de l'association des retraités du secteur de l'éducation de la wilaya de Constantine, que cette rencontre a eu lieu et son président, Mohamed El Kamel Benlouafed, se montrera assez rassurant dans son intervention en direction des présents à ladite réunion.

Selon le président de l'association des retraités de l'éducation, il s'agit là d'un épique problème qui traîne depuis plusieurs années maintenant. En effet, les retraités de toute cette région du nord de la wilaya, ont été les victimes des difficultés qu'ont connu les œuvres sociales du secteur de l'éducation, qui ont été minées

par les dissensions et désaccords des membres et qui ont fini par le gel de la commission des œuvres sociales. Situation, poursuivra-t-il, qui a fait qu'en dépit de toutes démarches faites jusqu'à présent, les retraités de ces quatre communes ont été privés de la prime de départ à la retraite, alors qu'ils y ont droit le plus normalement et naturellement du monde. Cependant, grâce au travail incessant de l'association, qui est montée au créneau à plusieurs reprises pour relancer ce dossier auprès du ministère de tutelle, ce dernier a finalement consenti à se pencher sur ce problème pour lui trouver une solution. Et à cet effet, «je peux affirmer que le dossier est sur le bureau du ministre, qui a

promis de se charger de lui trouver une solution», dira-t-il. Et d'indiquer que l'autre point figurant dans l'ordre du jour de la réunion et considéré comme important, a trait à la revendication par l'association de bénéficier de locaux devant abriter ses activités. «Nous avons un seul local situé à la ville d'El Khroub et malheureusement pas au niveau de son centre-ville.

Mais nous travaillons à relancer à chaque occasion, les autorités des 12 communes de la wilaya pour nous octroyer des locaux et ce, pour nous réunir, assurer convenablement notre programme d'activités et aussi pouvoir archiver les dossiers des retraités de chacune des communes et à leur niveau», conclura-t-il.

Manifestations culturelles Austérité oblige !

Finis les spectacles gratuits et l'organisation sans compter de festivals. En effet, la carte de ces manifestations culturelles sera revue, selon le directeur de la Culture de la wilaya de Constantine, Abdallah Bouguendoura.

Ainsi, sur les cinq festivals que la ville du 'Vieux rocher' avait pour habitude d'organiser régulièrement, quatre sont maintenus mais leur tenue a été reportée pour l'anée 2017, fera savoir le premier responsable du secteur.

Il s'agit, selon le même responsable du Festival international du Malouf, de celui de l'Inchad, de la poésie féminine et de 'Dima djazz'. Et de préciser que ce dernier festival et contrairement aux trois précédents, est organisé en vérité par un particulier qui en est d'ailleurs le commissaire. Pour la direction de la Culture ne reste, alors, dira-t-il, que les trois

autres manifestations culturelles et ce, en considérant que le second festival du Malouf, de dimension nationale, a été éliminé purement et simplement. Les directives du ministère de tutelle sont de «gérer au mieux» les activités du secteur et «en fonction des ressources disponibles», en sus, il y a lieu de se conformer, strictement, aux instructions ministérielles en matière de «rationalisation» des dépenses. Et de souligner, dans ce sillage, qu'il est, désormais, vivement conseillé et même recommandé de rechercher des financements auprès des collectivités locales et pourquoi pas, également, auprès des privés (entreprises ou autres entités non étatiques).

«Il ne faut plus compter sur l'argent public, mais en rechercher ailleurs et se résoudre à s'initier au sponsoring, en appelant des sociétés et entreprises économiques à participer au fi-

nancement des manifestations culturelles», précise notre interlocuteur. Toujours, selon les directives de la tutelle ministérielle, ajoute le directeur de la Culture «il est temps de faire savoir, à tout le monde, que le temps des spectacles gratuits est fini. Les concerts, festivals ou toute autre rencontre culturelle, musicale, théâtrale ou autre, ont un coût et il n'est pas normal de ne pas participer et mettre la main à la poche, même si la question des prix reste à étudier, mais il faut s'y mettre».

Revenant aux festivals culturels qui sont maintenant, notre interlocuteur, dira, qu'il n'est pas exclu que leur périodicité soit revue et qu'ils soient organisés tous les deux ans et non plus annuellement, comme auparavant, même si en vérité «nous n'avons pas reçu d'instructions à ce sujet», précise le directeur de la Culture. A. E. A.

12^{ème} journée de Cancérologie Le nouveau traitement pour le cancer bientôt généralisé

A. Mallem

Selon le professeur Bouzid, un nouveau médicament pour le traitement du cancer qui a le pouvoir de diminuer les souffrances des cancéreux a été mis au point et est entré en vigueur il y a maintenant plus d'une année et demie.

Ce cancérologue qui est intervenu à l'occasion de la tenue de la 12^{ème} journée de Cancérologie, dont les travaux se sont ouverts, hier, à l'hôtel 'Marriott' de Constantine, organisée par l'Association algérienne de Cancérologie et l'hôpital de Didouche Mourad, a affirmé que «ce médicament très efficace a été mis en

application au Centre de traitement du cancer d'Alger et il sera généralisé, dans un proche avenir dans les autres wilayas», a-t-il déclaré.

Avant de poursuivre en disant que cette année, les spécialistes de la question vont organiser des congrès médicaux, autour de nouveaux médicaments en oncologie, dont celui qu'on vient d'indiquer. «Ces médicaments sont sortis des laboratoires il y a un peu plus d'un an et demi, a poursuivi le professeur Bouzid et nous avons commencé à les utiliser au Centre d'Alger.

Prochainement, ils seront appliqués dans les centres anti-cancer d'Oran et de Constantine. Ce sont des mé-

dicaments qui se sont révélés efficaces dans le traitement du cancer du foie, le cancer du rein et le cancer de la peau. Ils ont plus d'efficacité que les thérapies traditionnelles que nous utilisons». Selon l'orateur, ce médicament a commencé à être utilisé en France et en Amérique et depuis peu à l'être chez nous.

Notons que cette rencontre qui s'est ouverte, hier, à Constantine, réunit d'éminents cancérologues venus du pays mais aussi de l'étranger, et réunit aussi de nombreux étudiants, venus s'informer sur les nouveautés en matière de traitement du cancer et prendre contact avec les spécialistes pour améliorer leurs connaissances.

Vaccination contre la grippe saisonnière 40.000 doses distribuées

A. El Abci

C'est aujourd'hui, que sera donc le coup d'envoi de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, avec l'octroi, à la wilaya de Constantine, d'un quota de 40.000 doses, qui ont été distribuées dans différents établissements de santé publique, selon la direction locale de la Santé et de la Population.

Selon le chef de service «prévention» à la direction de la Santé de la wilaya, le docteur Bouchra Habib, cette campagne concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, les malades chroniques, à l'instar de ceux souffrant de la tension artérielle, de maladies cardiaques, du diabète, de l'insuffisance rénale, des maladies pulmonaires, du cancer et du sida.

Sans oublier, ajoute-t-elle, les femmes enceintes ainsi que les enfants et les personnels du secteur de la Santé. Et de poursuivre, que si ce vaccin ne protège pas à 100% les personnes en question, il permettra néanmoins de leur éviter surtout les complications de la grippe saisonnière, dont le virus peut changer et muter d'année en année.

Par ailleurs, notre interlocutrice nous apprendra que c'est également, aujourd'hui, que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme des hôpitaux enta-

méra des visites d'inspection et d'évaluation, qui toucheront les établissements publics et privés, à travers 16 wilayas.

Les équipes d'inspection auront pour mission de vérifier et de contrôler les différents services médicaux et ce, à l'effet de déterminer le niveau de rentabilité de chacun d'eux. De même que de connaître le nombre et la qualité de consultations réalisées, celui des interventions chirurgicales ainsi que le respect de la permanence et l'examen des activités des praticiens.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

14 moharram 1438

El Fedjr 05h18	Dohr 12h20	Assar 15h30	Maghreb 18h00	Icha 19h18
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Virement de la paie des travailleurs

de l'APC de Constantine

Le contrôleur financier rejette la balle dans le camp des administratifs

Les prestations du contrôleur financier de la wilaya suscitent du mécontentement au niveau des administrations locales, notamment celle de l'APC de Constantine dont les gestionnaires et le syndicat se plaignent de ce que le salaire mensuel des travailleurs est toujours en retard parce que «les états sont souvent bloqués au niveau du contrôle financier», selon leurs dires. «Nous sommes soumis à un blocage en règle exercé par ce fonctionnaire qui, pour un oui ou pour un non, nous rejette les dossiers que nous lui présentons», nous ont déclaré les cadres de l'APC et de quelques administrations de l'exécutif. Et c'est le même son de cloche que nous avons entendu chez les membres des deux syndicats de la commune, l'UGTA et le SNA-PAP, qui signalent un ras-le-bol général au sein des travailleurs de la commune du chef-lieu de wilaya. «La convention collective signée avec l'administration prévoit expressément que la paie des travailleurs soit virée le 10 du mois. Or, cette date n'est pas respectée. Ce qui provoque le mécontentement au sein de la masse des travailleurs qui ont pour unique ressource le pécule qu'ils touchent chaque mois», nous ont affirmé à leur tour des responsables syndicaux.

Interrogé à ce sujet, le président de l'assemblée populaire communale de Constantine, M. Mohamed Rira, a confirmé que le nouveau contrôleur financier semble être un peu rigide. «Il a commencé par changer de méthode de travail d'une façon générale, explique-t-il. Et des plaintes dénonçant ses méthodes ont été adressées à la wilaya. Selon les informations que j'ai, a soutenu le P/APC, une

commission de contrôle a été dépêchée à son niveau». Ensuite, le maire a cherché à tempérer l'impact du problème en disant que la paie du personnel de la mairie peut souffrir quelques jours de retard sans que cela prête à conséquence. Et préciser ensuite en signalant que «dans notre budget primitif, nous avons fait nos prévisions en matière des salaires, jusqu'au mois de septembre 2016. Maintenant que cette période a expiré, la donne a peut-être changé au niveau du contrôle financier. N'empêche que nous avons l'argent nécessaire au niveau de notre compte pour honorer la paie du personnel.», a affirmé M. Rira.

Pour toute réponse face à ces protestations, M. Senoussaoui Hassan, le contrôleur financier de la wilaya, a commencé par citer le fameux adage selon lequel «lorsqu'on veut tuer son chien on l'accuse de rage». Et dans la foulée, notre interlocuteur qui nous a reçu jeudi dans son bureau de l'Hôtel des finances, a posé la question : «Est-ce que tous ces gens ont présenté des preuves matérielles à l'appui de leur accusation de blocage ? Parce que, jusqu'à ce jour, il n'y a aucun dossier bloqué à mon niveau. Moi je pense, a-t-il déclaré, que cette levée de bouclier au niveau de certaines administrations locales vient plutôt du fait que les responsables administratifs ont tendance à «botter en touche» tout ce qu'ils ne peuvent gérer. Ils se trompent lorsqu'ils cherchent à faire endosser aux autres leur incapacité à gérer un dossier. Qu'ils fassent leur travail et moi je ferai le mien», conclura en substance le contrôleur financier. A. M.

Sécurité

Mise en place d'une cellule d'analyse de la criminalité

Sur les informations que nous avons reçues hier, la sûreté de wilaya de Constantine a créé dernièrement un nouvel organe de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes représenté par une «cellule d'analyse de la criminalité» afin de faire face à toute sorte de phénomène criminel qui apparaît au sein de la société en général. «Pour mener ce combat de longue haleine contre la criminalité, a expliqué le commissaire Zemouli, responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, nous avons mis en place cette cellule en lui confiant la mission d'élaborer des programmes d'analyse du phénomène criminel sous toutes ses formes et d'élaborer des plans d'action pour le traiter. Cela nous permettra ainsi de développer notre combat contre la criminalité de façon scientifique et méthodique». Ceci dit, ce dernier a profité de l'opportunité pour livrer un bilan exhaustif de la criminalité enregistrée durant le mois d'août 2016 et des actions menées par les différents corps de police rattachés à la sûreté de wilaya. Ce bilan concerne les affaires

d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, à la propriété privée et au trafic de drogue. Ainsi, selon les chiffres communiqués par le commissaire Zemouli, la plupart des actes répréhensibles enregistrés durant la période indiquée portent principalement sur les atteintes physiques aux personnes (agressions) ainsi que sur la commercialisation de diverses drogues. A ce sujet, les atteintes à l'intégrité physique des personnes viennent en tête avec un total de 240 affaires enregistrées et dans lesquelles sont impliquées 280 personnes, 139 d'entre elles portent sur des cas de coups et blessures volontaires. Sur un autre chapitre, celui de l'atteinte à la propriété privée, plus précisément (vols, agressions, etc.), le même officier a indiqué que les services de la sûreté de wilaya ont enregistré 234 affaires dans lesquelles sont impliquées 110 personnes. Et dans le domaine du trafic de drogue, il a été enregistré 29 affaires dans lesquelles sont impliquées 44 personnes. Dans ce cadre, les services de police concernés ont procédé à la saisie de 9 kilos de drogue et de 834 comprimés de psychotropes. A. M.

Un enfant gravement brûlé dans l'incendie d'une bâtie

Abdelkrim Zerzouri

Un incendie a ravagé, hier, un immeuble de trois étages à la rue '26 novembre 1974' (quartier Saint Jean), à quelques mètres du siège de la daïra de Constantine, a-t-on constaté sur place. L'incendie s'est déclenché aux environs de 9 h, dans une pièce au dernier étage, mais les flammes se sont propagées, très rapidement, à la toiture et dans les autres pièces de la bâtie, nous ont signalés des voisins. A cette heure de la matinée, seul un enfant de 14 ans se trouvait, encore, dans l'une des pièces de la bâtie. Selon un voisin, l'enfant a été surpris dans son sommeil par l'incendie, et il a été brûlé dans différentes parties de son corps. L'enfant, brûlé et en pleurs, s'est sauvé à l'extérieur en demandant secours aux passants, selon des témoins. Il a été transporté en urgence vers le CHU, où il se trouve, sous traitement, dans le service des brûlés. A l'arrivée de la Protection

Civile, sur les lieux, le feu s'est déjà propagé partout, et il a fallu près de 2 heures, aux pompiers, pour circonscrire l'incendie, et éviter surtout qu'il se propage aux commerces du rez-de-chaussée et aux bâties limitrophes. Le chef de daïra et les services de sécurité étaient présents sur les lieux. On apprendra qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet incendie. Pour ce qui est des pertes, les 3 familles qui habitent à l'endroit ont tout ou presque perdu ; des actions de solidarité commençaient à s'organiser, hier même, pour leur venir en aide. «Les autorités doivent accomplir la mission qui leur incombe, et nous de notre côté, on va lancer des actions en direction des bienfaiteurs pour soutenir les familles sinistrées, et qui sont vraiment dans le besoin, sans cet incendie, dans l'effort de reconstruction de leurs foyers», nous dira un commerçant dont le local se situe au rez-de-chaussée de la bâtie ravagée par l'incendie.

Retard, malfaçons, non respect des engagements...

Colère des souscripteurs du projet 216 LSP à Haï Yasmine

S. M.

Les souscripteurs du projet 216 logements sociaux participatifs situés au POS 52 de Haï El Yasmine ont observé hier matin un rassemblement sur le site en question pour dénoncer le «retard intolérable» dans la réalisation de ce projet qui a été pourtant lancé en 2005 et pour exiger une intervention du chef de l'exécutif pour prendre des mesures coercitives contre le promoteur accusé par les concernés de tous les maux. Ils étaient hier des dizaines de souscripteurs à prendre part à cette action de contestation qui sera organisée, selon un délégué des concernés, chaque samedi jusqu'à la satisfaction de leurs légitimes revendications. Onze ans après le lancement des travaux, le projet est toujours en chantier et à part un bloc de 5 étages qui a été livré à quelques acquéreurs chanceux, toutes les autres tours que nous avons visitées nécessitent d'importants travaux de corps d'état secondaires (revêtements de sols, finitions...) et de corps d'état techniques (électricité, plomberie, évacuations...). Quelques ouvriers s'agitaient à l'intérieur dans tous les sens pour l'installation des garde-corps dans les escaliers d'une tour.

«Ces escaliers ont déjà coûté la vie récemment à un ouvrier qui a fait une chute dans le vide de plusieurs mètres», regrette ce souscripteur. Le comble est que cette «carrasse» est habitée par plusieurs familles qui ont été contraintes après une longue attente à déménager sur les

lieux après un engagement tacite avec le promoteur. Les occupants de ces immeubles non achevés vivent dans des conditions difficiles (ni eau, ni éclairage, ni gaz, ni ascenseur, ni assainissement...).

«Nous constatons avec inquiétude que depuis plusieurs années déjà les travaux n'avancent plus. Le contrat que nous avons signé avec le promoteur stipule que l'ensemble des travaux devait être achevés 36 mois après le lancement du chantier, c'est-à-dire en 2008. Nous déplorons les conditions de vie catastrophiques (espaces communs funestes, travaux suspendus au niveau du parking au sous-sol, manque d'hygiène, déversement des eaux usées) et la rupture de confiance avec l'entrepreneur du fait du blocage de toute forme de négociation et de la non-tenue de tous les engagements. Onze années après le lancement du chantier, nous attendons encore la livraison de nos logements. Nous rappelons que le promoteur est dans l'obligation légale de respecter les délais et que pour chaque jour de retard il doit payer des pénalités. Nous lançons un énième appel aux autorités compétentes ainsi qu'aux structures chargées du suivi des programmes de logements d'intervention pour mettre un terme à cette situation qui pénalise lourdement les souscripteurs», soutiennent les concernés. Un acquéreur que nous avons interrogé a énergiquement dénoncé les malfaçons constatées dans les travaux de réalisation. «Les travaux de finition sont non conformes aux

normes. Il y a du plâtre qui s'effrite. Dans de nombreux appartements il n'y a ni boiserie, ni revêtement du sol sans oublier les gaines sans fils électriques et autres malfaçons», regrette ce délégué des concernés.

Il est à noter que plusieurs années après leurs lancements, certains chantiers LSP sont toujours à la traîne à cause d'un manque flagrant de moyens matériels et humains mobilisés par les entreprises chargées de la réalisation. La défaillance de ces entrepreneurs a poussé les autorités locales à mettre en place une commission ad hoc pour écarter les entrepreneurs «malhonnêtes» ou «incompétents» de la soumission au nouveau programme LPA (logements promotionnels aidés). Les entrepreneurs «malhonnêtes» sont exclus de facto de tous les programmes. Ils risquent également des retraits des agréments pour les retards considérables dans l'achèvement des projets LSP et LSL du programme quinquennal (2005/2009). La nouvelle loi sur la promotion immobilière prévoit des peines de prison allant jusqu'à cinq ans associées d'une amende qui peut atteindre 2 millions de dinars à l'encontre des «mauvais promoteurs». Cette loi prévoit un arsenal juridique pour encadrer les opérations inscrites dans le cadre de la vente sur plan. Elle propose le renforcement de ce mode de vente en imposant le contrat de réservation pour permettre au promoteur et à l'acquéreur d'initier un projet sans consacrer le transfert des droits immobiliers avant ou en cours de réalisation.

Aïn El Turck

Concours pour la plus belle façade

Dans le souci d'embellir, un tant soit peu, les paysages de la commune côtière d'Aïn El Turck, un concours pour la plus belle façade sera incessamment lancé, apprend-on d'une source proche de la daïra.

Les lauréats de ce concours seront récompensés à la juste valeur de l'embellissement de leurs façades, notamment celles des grands boulevards de ladite commune. Cette louable initiative vise en réalité à inciter les gérants des établissements de commerce et les habitants à contribuer à offrir l'agrément au regard du contemplatif en effaçant l'hideux, qui choque le plus imperturbable, dans cette partie de la wilaya d'Oran, vers laquelle convergent chaque été des millions de vacanciers venus de différentes régions du pays

et de l'étranger. La contribution de tout un chacun dans cette opération inédite, qui se veut être une grande toilette de cette prestigieuse municipalité, représentant un véritable pan de l'histoire contemporaine, devra inciter en principe tout le monde à mettre la main à la pâte, afin de tenter de redorer son blason.

Notre source indique que ce concours sera également lancé dans les autres municipalités essaimées à travers cette contrée côtière, appelée à promouvoir le secteur du tourisme, l'un des poumons de l'économie nationale. Selon la même source, les communes sont appelées à participer pleinement à ce concours pour l'amélioration de l'image des paysages de cette contrée. Notons qu'au cours de

la dernière saison estivale, la plage Les Dunes, située à mi-chemin du village côtier de Cap Falcon, sur le territoire de la commune d'Aïn El Turck, s'est classée en pole position à l'issue d'un concours pour la plus belle plage. Ce lieu longeant le boulevard baptisé du même nom, a, notons-le, attiré des millions d'estivants. La cerise sur le gâteau sera incontestablement le futur quai d'accostage (embarcadère) dont la réalisation est prévue avant l'entame de la prochaine saison estivale. Il y a lieu de noter que, lors d'une visite inopinée, effectuée l'avant-dernier week-end, sur le chantier de cet embarcadère, le wali a beaucoup insisté sur le respect du délai imparti et sur la qualité de cet ouvrage.

Rachid Boutlélis

Tranche de Vie

Par El-Guellil

D'écho



Oran accueille le monde. Poussent, poussent les bâties. L'âme d'Oran n'existe plus, même si les espaces verts ne manquent pas. L'harmonie est telle qu'il fait bon vivre dans la cité. Qui a dit que nos responsables de l'urbanisme sont passés «mel guéton lelbéton»? Sûrement une mauvaise langue qui n'a pas eu le temps de voir les merveilleuses réalisations qui ceinturent nos villes. Ces belles bâties, tellement belles qu'il a été impossible de leur trouver un nom. Du coup on se retrouve avec «la cité des 2001 logements». La cité des 300 logements, la «cité verte», peinte en mauve, la cité des Chinois, celle des Turcs et j'en passe. Ce sont des matricules qui reflètent des têtes emprisonnées dans leurs têtes bétonnières. Mais donner des noms à des cités n'est pas du ressort des urbanistes. Ces derniers n'arrêtent pas de nous étonner, dès qu'ils ont l'ini-

tiative. La preuve, l'ambitieux programme d'aménagement et d'embellissement de la ville alliant es-

thétique et histoire. C'est comme ça que le berrad devient, il devient dans une ville où le travail n'a plus de sens une stèle. Telles toutes les médiocrités décidées en des moments où le mot ment pour plaisir les gouvernantes sans gouvernes. Après la théière, on a eu droit au quinquet. Bientôt si Dieu allonge leur mandat on verra pousser un narguilé. La chicha et que passa? Devant la société qui doit gérer l'électricité on installe une sculpture qui rappelle l'archaïsme. C'est qu'il y a quelque chose qui va mal dans l'architecture moderne de ceux qui nous commandent mais qui ne gouvernent. Sonelgaz existe et n'existe plus, elle a été restructurée déstructurée, structurée, sucristie et personne n'est au courant du comment et pourquoi. Les délestages, les stages, les étages, les étagères, les factures, les privés, les? laids, c'est une autre histoire. Ce billet vous paraît décousu. Non!

Nouveau recensement des éleveurs

Des mesures pour booster l'élevage des vaches laitières

J. Boukraa

vention de l'Etat, contre respectivement 34 DA et 12 DA auparavant. L'augmentation de la subvention (14 DA) vise à inciter les éleveurs à produire un lait de qualité, sain et marchand. Le but est d'encourager le développement de la production locale de lait et sa collecte à travers trois principaux programmes, à savoir la promotion de la collecte du lait cru, l'incitation à la réalisation de mini-laiteries et enfin le développement de la production de lait cru par la promotion de l'insémination à la ferme et la promotion de l'investissement à la ferme. La filière d'élevage bovin et de production du lait dispose de quelque 21.000 têtes de vaches dont 10.000 têtes de vaches laitières produisant plus de 40 millions de litres/an. Un taux de 50 pour cent de la quantité produite a été collecté, faisant d'Oran une wilaya pilote dans la collecte du lait au niveau national. Les services concernés œuvrent à collecter le maximum de la quantité produite et l'exploiter dans les unités de transformation pour la pasteurisation. Plusieurs autres mesures ont été prises par l'Etat pour encourager cette filière. Pour les éleveurs qui ont recours à l'insémination artificielle, ils pourront bénéficier d'une aide s'élevant à 75% du coût. Les éleveurs disposant de 12 vaches laitières et plus peuvent bénéficier d'un financement à concours de 50% des installations d'étables, d'équipements d'irrigation et de matériels de récolte et de 30% pour les matériels laitiers. Toutefois, outre l'insuffisance d'unités de transformation, la filière est confrontée à la non disponibilité du fourrage vert, la faiblesse de la diversification des aliments de bétail, limités au fourrage concentré et aux herbes sèches. La difficulté de la collecte du lait cru réside dans la localisation des laiteries par rapport aux élevages et à l'habitude acquise par certains transformateurs de recourir systématiquement à la poudre de lait. Pour booster la filière du lait, la direction des services agricoles de la wilaya d'Oran a pris toutes les mesures nécessaires pour consacrer 2.000 ha au niveau de la plaine de Mleta au fourrage vert..

Es Seddikia, les Castors, Petit Lac... 30 motocyclettes mises en fourrière

K. Assia

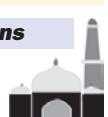
Les éléments de la sécurité et de la voie publique, relevant de la Sûreté de la wilaya d'Oran, ont mis à la fourrière, durant ces deux derniers jours, 30 motocyclettes pour différentes infractions. Cette opération initiée dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores a été menée au centre-ville, au niveau des Falaises, Es-Seddikia, les Castors et dans d'autres zones dont le quartier d'El-Hamri, Petit-Lac, entre autres. Les policiers ont procédé au contrôle des conducteurs pour s'assurer s'ils sont en possession des documents nécessaires pour circuler. Souvent, c'est soit le

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Merabet Houari, 68 ans, Miramar
Nouari Houaria, 37 ans, Terrain Chabat
Bensenoussi Aïcha, 95 ans, Canastel
Belkacem Dazouli, 79 ans, El hassi

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr 05h47	Dohr 12h49	Assar 16h00	Maghreb 18h30	Icha 19h47



Marché de gros d'El-Kerma

Mise en adjudication de 24 nouveaux locaux commerciaux

Dans le cadre du plan de renforcement et d'extension de ses prestations, l'Entreprise de gestion du marché de gros de la wilaya d'Oran mettra en service incessamment, de nouveaux espaces commerciaux, consistant en 24 locaux dédiés à la vente en gros de fruits et légumes, principal segment d'activité de cette EPIC.

Houari Saaïdia

Au-delà de l'acte de gestion à mettre au compte du directeur ayant pris les commandes de cette structure, depuis le 26 juin dernier, à savoir : la mise en fonction de ce nouveau pavillon, source de convoitise tous azimuts, le fait important à noter, dans cette démarche, est le mode d'attribution pour lequel a opté la direction de l'entreprise. En effet, il y a dans la mise en adjudication des 24 enclos, opérée par le premier administrateur du marché, Kadour Bousaada, un coup double. Deux succès obtenus par un seul effort. D'une part, ce faisant, le gestionnaire du marché a coupé court à toutes les spéculations et les zizaines qui amplifiaient à mesure que le nouveau hangar, offrant des box plus appropriés et plus spacieux que les anciens, prenait corps. Ces mêmes rumeurs nourries et ébruitées, à des desseins inavoués, par certains milieux corporatistes internes, qui ont fait que l'ex-directeur du marché s'est toujours abstenu, par crainte d'éventuelles hostilités, d'attribuer ces nouveaux locaux commerciaux. En choisissant la modalité de la soumission publique via la mise aux enchères pour la concession de ces locaux à usage commercial, au lieu et à la place d'une location directe à la commande, le gestionnaire s'est conformé aux règles de la mise en concurrence, se mettant à l'abri de fait contre toute interprétation. D'autre part, l'EPIC va rentabiliser au mieux ses biens où elle a investi de ses propres fonds, dans la mesure où la location se fera par voie d'encheres à partir d'une mise à prix qui vaut pratiquement 4 fois le prix du bail des anciens 214 box, concédés à l'époque à très bas prix (11.000 à 15.000 DA par mois) dans un contexte particulier de délocalisation



Ph.: Arch.

vers l'extra-muros de l'activité dans les anciennes halles centrales de Cité Petit. En débloquant le dossier du nouveau hangar, donc, l'entreprise gestionnaire ne fait pas seulement une affaire, mais une très bonne affaire, à vrai dire. Financièrement parlant, s'entend.

L'avantage d'adjudication à paraître, aujourd'hui, par voie de presse, précise aux mandataires intéressés que le cahier des charges peut être retiré du siège administratif situé au sein du marché de gros à El-Kerma. Le fait à noter, par ailleurs, c'est que l'administration du marché s'adresse, exclusivement, aux professionnels de la filière, en étant rigoureusement exigeante sur le dossier technique et commercial à fournir pour concourir à cette soumission publique. En d'autres termes, les « intrus » au circuit réglementé et réglementaire de la vente en gros des produits agricoles n'auront pas leur place, dans ce nouvel espace, à la faveur des dispositions prises par la direction pour barrer la route aux opportunistes dont le mode opératoire est bien connu : s'approprier le bien pour le sous-louer au prix fort, qui peut aller jusqu'au triple du bail. Evidemment, à cette mesure garde-fou, par le biais des conditions rigoureuses de l'avis d'adjudication, s'ajoutera le contrôle, à posteriori et sur terrain qu'aura à opérer en continu l'administration pour s'assurer que l'activité est pratiquée par l'adjudicataire lui-même et non pas par une tierce personne.

LA STATION DE CONDITIONNEMENT EN BONNE VOIE

Le marché de gros des fruits et légumes d'El-Kerma voit ainsi sa capacité augmenter avec l'entrée en matière à très brève échéance de

nouvel espace commercial, sous forme d'un hangar composé de 24 box. Au même design architectural que les neuf hangars déjà existants, avec toutefois quelques améliorations dont, notamment des stands plus spacieux (72 m²) à la faveur d'un aménagement intérieur plus fonctionnel. Une deuxième unité similaire, dans le cadre du même plan d'extension conçu par le conseil d'administration de l'EPIC et analysé par la wilaya, sera bientôt mise en place. Ces entités viendront donc renforcer la capacité du marché, qui dispose actuellement de 216 box ainsi que 20 chambres froides. Le business-plan de l'entreprise gestionnaire, dirigée par M. Bousaada, prévoit également l'installation d'une station de nettoyage, calibrage et conditionnement de légumes. Sur un autre plan, celui de (l'option de) l'exportation vers l'Europe, notamment la France et l'Espagne, à partir de ce marché de gros, cette station vient ainsi répondre à une exigence exprimée par des opérateurs étrangers qui ont visité les lieux et ont entrepris des contacts avec l'entreprise gestionnaire pour poser les premiers jalons d'un partenariat commercial. Ces opérateurs dans l'import-export ont en effet exprimé leur vif intérêt pour l'exportation vers leurs pays de tous les produits agricoles algériens, dont la qualité « bio » est très convoitée sur le marché international. Parmi eux, un grand distributeur activant dans le marché international de Rungis (Paris), considéré comme le plus grand marché de produits frais au monde. Les chances de voir un jour les produits agricoles de l'Oranie atterrir dans les pavillons de Rungis étaient tributaires d'un ensemble de mesures et démarches, dont la mise en place de cette station de nettoyage, calibrage et conditionnement.

Il se tiendra à l'université Ahmed Ben Bella du 23 au 24 octobre Un colloque international dédié à la biodiversité et les écosystèmes littoraux

La quatrième édition du colloque international sur la biodiversité et écosystèmes littoraux (BEL 04) se tiendra à l'université Oran 1 « Ahmed Ben Bella » du 23 au 24 novembre prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Organisé par le laboratoire « Réseau de surveillance environnementale » relevant de l'université Oran 1, cette nouvelle édition vise à évaluer les niveaux et tendances de la contamination chimique et organique du littoral et des paramètres généraux de la qualité du milieu.

Les participants auront également à réfléchir sur l'utilisation durable et la conservation des res-

sources biologiques vivantes. Cette manifestation scientifique vise par ailleurs à offrir un espace de rencontre et de dialogue entre spécialistes, utilisateurs et décideurs afin de faire le point sur les stratégies de sauvegarde de l'environnement côtier et marin, et de favoriser les interfaces entre les partenaires industriels et économiques et la communauté scientifique et universitaire, expliquent les organisateurs.

Le colloque sera une occasion pour activer le réseau national d'océanologie et réfléchir à l'amélioration des systèmes d'échange et de diffusion des données et de l'information océanographiques.

Par ailleurs, les activités scientifiques du colloque porteront sur cinq thématiques : « Biodiversité marine et littorale », « Bio-surveillance marine et littorale », « Gestion des ressources marines et développement durable », « Aménagement du littoral et politiques de gestion », « Ecologie et risques littoraux ».

Le laboratoire de recherche « Réseau de surveillance environnementale », relevant du département de biologie de l'université Oran 1, a été créé en juillet 2000. Il regroupe sept équipes de recherche autour desquelles gravite une cinquantaine de membres activant dans le vaste domaine des sciences de la mer.

Plusieurs petits bureaux de poste paralysés Des perturbations du réseau pénalisent les usagers

J. Boukraa

Retirer son argent de la poste rest devenu un vrai casse-tête. Une grande perturbation de réseau est enregistrée depuis mardi, dans plusieurs bureaux de poste. A Maraval comme à Haï El Badr (Cité Petit), mardi matin, les bureaux de poste étaient paralysés suite à un arrêt inexplicable du réseau informatique, a-t-on constaté sur place. Jeudi matin on nous a fait savoir que la connexion a été rétablie de 8h à 9h30, avant d'être interrompue de nouveau. Hier, vers 10h30, le système était toujours à l'arrêt. « On est en rade ! se lamente par exemple cette employée. On essaye ce matin, encore, d'ouvrir et fermer l'application, vainement ». A l'exception de quelques prestations, toutes celles liées à l'aspect informatique n'ont pas été assurées. Sur place on nous fait savoir qu'à l'exception des grands bureaux, (comme celui de Saïm Mohamed ex-St Charles, Miramar et El Makki, entre autres), la majorité des petits bureaux connaissent cette perturbation. Les grandes agences postales sont, ainsi, prises d'assaut dès leur ouverture par des milliers d'usagers venus retirer leur argent. Cette situation a créé un rush et plein de désagréments aux usagers rencontrés à la poste Saïm Mohamed.

La situation est presque la même dans tous les grands bureaux de poste. Les citoyens sont, donc, contraints de pren-

Opération de police dans plusieurs quartiers de la ville

4 malfaiteurs arrêtés et 200 comprimés psychotropes saisis

K. Assia

Une opération de contrôle de grande envergure a été menée dans la nuit de jeudi à vendredi par les éléments des 1^{ère}, 21^{ème}, 22^{ème} et 24^{ème} sûretés urbaines dans les quartiers de Médina Jedida, USTO, Haï Es-Sabah, El-Kerma et Haï Yasmine. Cette action visant à lutter contre la délinquance et la criminalité. Toutes les places publiques, les marchés, les arrêts de bus et autres endroits ont été passés au peigne fin par les policiers. 37 individus ont été interpellés lors de cette opération coup de poing et soumis à un examen de situation.

Sur les 37 individus interpellés, quatre ont été arrêtés pour détention et commercialisation de stupéfiants. L'un des mis en cause était activement recherché. Les policiers ont saisi 200 comprimés psychotropes de différentes marques dans le quartier de Médina Jedida.

Selon les services de la police

Arzew

Un dealer sous les verrous

K. Assia

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire BMPJ d'Arzew sont parvenus à mettre un terme aux agissements d'un dealer âgé de 56 ans. La perquisition effectuée dans son domicile a permis aux enquêteurs de récupérer plus de 200 gr de kif traité et une somme d'argent dépassant les 2 millions de centimes.

Il sera présenté au tribunal après l'achèvement des investigations. Notons qu'en matière de trafic et commercialisation de stupéfiants, les services de la sûreté de la wilaya d'Oran ont saisi 422,08 kg de résine de cannabis en 2015 contre 227,92 quintaux en 2014.

AÏN-TEMOUCHENT

Vaccin contre la grippe saisonnière, 18.000 doses disponibles



Mohamed Bensafi

Chaque année, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a lieu. Celle de 2016 débute demain dimanche 16 octobre dans l'ensemble des établissements de proximité de santé publique (EPSP) de la wilaya d'Aïn-Témouchent. Le programme a pour but de réduire la mortalité et les complications sévères de la grippe en offrant aux personnes ayant plus de risques de présenter de telles complications et leurs proches la possibilité de se faire vacciner gratuitement. La vaccination est gratuite.

Les malades chroniques seront les premiers à être vaccinés puis les personnes âgées de plus de 65 ans et enfin les enfants en bas âge et les femmes enceintes. Également les adultes hospitalisés ou suivis en consultations spécialisées ou pré-

sentant un certificat médical attestant d'une pathologie chronique (respiratoire, cardiaque, rénale, métabolique, immunologique et neuromusculaire).

Un lot de 18.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière a été octroyé à la wilaya d'Aïn-Témouchent pour contrecarrer les dangers de cette maladie. Cette quantité sera disponible dans les structures de santé implantées à travers les 28 communes que compte la wilaya.

5.200 doses pour l'EPSP d'Aïn-Témouchent, El-Amria (3.750), Béni-Saf et Hammam-Bouhadjar (3.500 chacun), E. H. Benzedjeb (500), E. H. Medeghri et Béni-Saf (400 chacun) et enfin l'hôpital Mère-Enfant d'Aïn-Témouchent (300).

Il est cependant important de savoir que la grippe est une infection virale aiguë qui se propage facilement d'une personne à l'autre. Il existe trois types de grippe saison-

nière, A, B et C. Les cas de grippe de type C surviennent beaucoup moins fréquemment que ceux des types A et B. C'est pourquoi seuls les virus grippaux A et B figurent dans la composition des vaccins contre la grippe saisonnière. La grippe saisonnière, mal traitée, débouche souvent sur d'autres complications, allergies et problèmes respiratoires, qui peuvent se transformer en maladies chroniques, contraignantes, angoissantes mais aussi onéreuses.

La vaccination demeure ainsi un moyen efficace de protection contre la grippe saisonnière. De l'avis de plusieurs médecins spécialistes, le vaccin contre la grippe saisonnière est plus que conseillé pour la population sensible, dont les malades chroniques, sachant que le vaccin constitue un élément rassurant et un outil de prévention contre d'éventuelles épidémies.

EL-BAYADH

Un sursis pour les employeurs récalcitrants

Hadj Mostefaoui

Les nombreux avantages de régularisation de cotisation accordés aux employeurs récalcitrants ont été au centre d'une journée portes ouvertes organisée par la CNAS au siège de la maison de la culture. La CNAS n'a eu de cesse de multiplier les appels à l'adresse des employeurs venus des 22 communes de la wilaya et lesquels, nous dit-on, tardent à se décider pour procéder à la déclaration d'usage de leurs employés. Une démarche très avantageuse inscrite dans le cadre de l'article 57 de la loi de finance complémentaire 2015 et prorogée jusqu'à la fin du mois de décembre de l'année 2016.

Des mesures exceptionnelles qui, selon M. Assad-Dine Berekhi, directeur de l'agence CNAS d'El-Bayadh, offrent désormais à tout employeur toute une série d'avantages donnant lieu à l'octroi d'échéanciers très souples aboutissant à la régularisation définitive de leurs situations. Chaque employeur peut sans difficulté

souscrire à un échéancier de paiement destiné à l'acquittement intégral de ses cotisations antérieures et prétendre ainsi à l'annulation pure et simple des pénalités de retards y afférentes. Ce délai de régularisation qui vient d'être prolongé jusqu'à la fin de cette année est une véritable bouée de sauvetage pour certains d'entre eux.

On a constaté que cette formule a suscité un véritable engouement de certaines adhérentes à la CNAS présentes à cette journée d'information et n'ayant pas encore régularisé leurs situations antérieures par crainte d'une ardoise très salée. La mise en application de cet article de la loi de finances complémentaire 2015 a eu un écho favorable puisque pas moins de 155 employeurs dont 09 relevant du secteur public et 146 du secteur privé ont pu bénéficier de cette formule au titre de l'année en cours contre 1.258 qui ont bénéficié de l'annulation des majorations de retard de paiement en application de l'article 58 de cette même loi. Une dernière chance

vient ainsi d'être accordée au employeurs récalcitrants pour se blanchir auprès de la CNAS et jouir de tous les avantages en matière de remboursement des frais de soins médicaux. L'on affiche quand même un modeste sourire du côté de la CNAS qui fait des mains et des pieds pour convaincre les employés du privé à s'affilier volontairement à la caisse avec une cotisation de l'ordre de 2160 DA mensuellement mais ces derniers hésitent et font parfois marche arrière, sous prétexte qu'ils ne peuvent en aucun cas prétendre aux allocations de retraite, encore moins à une retraite à long terme. Cette opération de charme auprès des employeurs est menée tambour battant par la CNAS de la wilaya qui multiplie ses rencontres à travers les huit daïras en offrant à ses assurés sociaux des contrôles médicaux à distance afin de les soulager des longs et onéreux déplacements. Une prouesse technique qui a été accueillie par les malades avec un large sourire de soulagement.

RELIZANE

Des paramédicaux réclament leurs diplômes et des postes d'emploi

Mahi Ahmed

Des dizaines de diplômés des écoles paramédicales de la promotion 2013/2016 ayant achevé leur formation en mai dernier montent au créneau et menacent d'organiser des sit-in devant le siège de la wilaya pour réclamer la remise de leurs diplômes de réussite obtenus après tant de sacrifices et d'efforts soutenus. Les contestataires n'ont pas mâché ce retard incompréhensible provoqué par les responsables pour l'attribution des diplômes leur permettant d'être recrutés dans les établissements sanitaires de la wilaya afin de combler le manque en matière d'infirmiers et d'aides-soignants après le dé-

part à la retraite de beaucoup de leurs pairs. Une source bien informée indique le besoin urgent de certaines structures sanitaires de ces diplômés pour la bonne marche des services, notamment la permanence nocturne. Les intéressés ont exprimé leur appréhension quant à leur avenir professionnel citant l'exemple de leurs collègues détenteurs de licences actuellement au chômage à cause d'un problème de non-reconnaissance par le ministère de tutelle des diplômes obtenus. Le ministre Abdelmalek Boudiaf est directement interpellé pour «forcer» les écoles paramédicales à envoyer leurs dossiers à la direction de la santé de la wilaya de Relizane dans la perspective d'une éventuelle embauche.

54 affaires inscrites au rôle de la 3^{ème} session criminelle

La troisième session ordinaire du tribunal criminel de la cour de justice de Relizane s'ouvrira le 16 du mois en cours à partir de 9 heures du matin où les juges auront à juger 54 affaires inscrites au rôle, indique un communiqué rendu public par la cellule de communication de la cour dont 17 sont liées à la constitution de bandes de malfaiteurs avec vols nocturnes par effraction, 08 autres affaires relatives aux crimes contre des personnes dont des homicides volontaires avec prémeditation, tentatives de meurtre, des CBV provoquant des invalidités.

M. A.

YELLEL

Le terrain de proximité de la cité «Benhaoua» en quête d'aménagement

Beaucoup de jeunes de la cité Benhaoua Abdelkader dans la ville de Yellel, 20 kilomètres à l'ouest de Relizane, expriment le voeu de voir les autorités locales exaucer leur revendication principale qui leur tient à cœur, celle de poser un gazon artificiel au terrain de proximité de leur quartier, actuellement revêtu en tuf. Rencontré sur les lieux, le jeune B. Brahim dira que le terrain, en l'état où il est, présente des dangers aux jeunes qui s'adonnent quotidiennement au football. Un autre jeune averti tonnera que les autorités compétentes sont interpellées pour accorder le projet car ce n'est pas la mer à boire. Et de continuer

qu'il est important pour la cité que ce terrain soit aménagé pour le bien des jeunes qui gardent espoir en priant les responsables concernés d'inscrire le projet tant souhaité.

Dans un autre registre, les riverains appellent par ailleurs à l'aménagement du petit jardin de la cité, à l'abandon depuis belle lurette. Cet espace nécessite une opération pour lui redonner de la verdure. Néanmoins, il est du devoir des citoyens de s'impliquer à leur tour d'autant que l'amélioration du cadre de vie les concerne directement et ça fait partie de leur civisme.

M. A.

TIARET

79 affaires enrôlées devant le tribunal criminel

El-Houari Dilmî

Sixante-dix-neuf affaires impliquant 131 individus sont inscrites au rôle de la troisième session du tribunal criminel près la cour de justice de Tiarét, a-t-on appris de source judiciaire. Le tribunal doit statuer sur treize affaires liées à des viols sur mineurs et sept autres pour attentat à la puissance, vols qualifiés (08), trafic

de stupéfiants (05), coups et blessures volontaires (05), homicides volontaires (08), association de malfaiteurs (02), trafic de documents officiels (06), contrefaçon de billets de banque (02), soutien aux groupes terroristes (02) et détention d'armes prohibées (01). La troisième session du tribunal criminel qui doit s'ouvrir le 23 octobre se poursuivra jusqu'au 21 novembre prochain.



Un traitement-choc pour l'Arabie saoudite

BEYROUTH – L'Arabie saoudite se fie depuis longtemps au pétrole pour alimenter sa croissance et son développement économique. L'année dernière, le pétrole comptait pour environ les trois quarts des recettes totales d'exportation du royaume et environ 90 % des revenus de l'État. Mais l'effondrement récent des cours du pétrole a révélé ce qui aurait dû être évident depuis longtemps : l'Arabie saoudite, comme les autres nations du Proche-Orient riches en pétrole et en gaz naturel, a besoin d'un modèle de développement plus diversifié.



PAR NASSER SAIDI

Ancien économiste en chef du Centre financier international de Dubaï *

depuis que les cours pétroliers ont commencé à flétrir au milieu de 2014, l'Arabie saoudite a connu une baisse prononcée de la croissance du PIB, ainsi qu'une plus faible croissance des liquidités et du crédit. Des surplus budgétaires et des comptes courants positifs se sont transformés en déficits. Cette année, les deux déficits devraient atteindre 13 % et 6,4 % du PIB, respectivement. De plus, malgré la croissance des années précédentes, la véritable richesse nationale du royaume s'est dissipée. La rente pétrolière, comme c'est le cas ailleurs dans la région, n'a pas été transformée efficacement en capital humain, en infrastructures et en capacités d'innovation pour générer la croissance de la productivité et diversifier les activités économiques. Aussi, outre la nécessité de composer avec la «nouvelle normalité» des cours pétroliers, l'Arabie saoudite doit élaborer un modèle économique radicalement nouveau qui s'attaque aux obstacles structurels à la productivité et à la croissance.

Le défi est de taille, que la plupart des États pourraient graduellement. Mais le Programme de transformation nationale (PTN) du prince héritier Mohammed Ben Salmane annoncé en juin dernier laisse entendre que l'Arabie saoudite subira un traitement aux électrochocs.

Dans une liste de politiques et cibles de 110 pages que les ministères et organismes gouvernementaux devaient poursuivre en 2016-2020, le PTN recense 543 réformes particulières, dont le coût serait de 270 milliards de rials saoudiens (72 milliards \$), excluant des coûts d'adaptation du secteur privé. Et, en fait, le cœur des réformes proposées est d'accroître le rôle du secteur privé dans l'économie dominée par l'État, créant ainsi des emplois dans des secteurs plus productifs.

Le financement des réformes — sans compter un fonds d'investissement public massif de 2000 milliards \$ pour soutenir une économie post-pétrolière — devra se faire en compagnie d'une meilleure efficacité, de privatisations rapides, de partenariats publics-privés porteurs, d'une plus grande assiette fiscale (notamment une taxe sur la valeur ajoutée de 5 %, qui sera introduite en 2018) et des dépenses réduites sur les projets d'infrastructures existantes. Tout cela devra se faire dans le souci de l'efficacité, afin de

faciliter l'autre grand objectif du gouvernement : un budget équilibré d'ici 2020.

Les cibles de politiques ponctuelles sont extrêmement ambitieuses. Les instances saoudiennes commencent par la privatisation partielle de l'Aramco et de la création du fonds d'investissement. Elles réduiront aussi progressivement les subventions à la production d'énergie, afin de favoriser l'abandon d'activités à forte intensité énergétique. Le plan comprend des cibles spécifiques pour accroître les contributions du secteur immobilier, des technologies de l'information, des services, du tourisme, de la défense et des secteurs pharmaceutiques au PIB.

Pour que le PTN diversifie davantage son économie, l'Arabie saoudite devra mettre en valeur la croissance générée par les exportations à forte valeur ajoutée, et, éventuellement, par une meilleure intégration régionale et internationale. Le programme établit les assises nécessaires au moyen de plans de réforme du système d'éducation qui favorisent l'innovation et répondent à l'évolution des besoins du marché du travail. Concrètement, le PTN comprend des plans pour obtenir 15 % d'augmentation du niveau scolaire en mathématique et en anglais sur cinq ans, suivis d'une accentuation des sujets relatifs aux disciplines «STIM» ou (sciences, technologie, ingénierie et mathématique).

Le PTN vise également à augmenter la participation des femmes au monde du travail, de 22 % actuellement à 28 % d'ici 2030. Ces mesures, accompagnées de plus de soutien et de débouchés pour la population en plein essor de jeunes travailleurs, devraient réduire le taux de chômage de 11,6 % à 9 % dans les cinq prochaines années.

Des réductions des subventions jusqu'à la baisse de la masse salariale du secteur public, les réformes du PTN représentent en fait un nouveau contrat social pour le royaume. Le plan est donc une sorte de «longue marche», nécessitant une véritable coopération entre les secteurs publics et privés, un appui généralisé de la population et une stratégie explicite de communication pour mettre en œuvre une restructuration économique profonde étayée par des réformes budgétaires et d'autres mesures macroéconomiques.

Cette stratégie n'est pas sans précédent : les pays dotés de ressources pétrolières comme la Norvège, la Malaisie, l'Indonésie et le Mexique sont tous parvenus à diversifier leurs économies. Mais la conjoncture externe dans laquelle ces pays ont entamé leurs réformes — caractérisée par une mondialisation en plein essor et une croissance accélérée — était très différente de celle qui prévaut aujourd'hui. Et la transformation a quand même pris 20 ans.

En revanche, la mise en œuvre du PTN sera une course contre la montre et un combat contre les vents contraires du cours en baisse du pétrole, une économie mon-

diale affaiblie et un recul de la mondialisation. En plus, la croissance intérieure à court terme est susceptible d'être inhibée par l'incertitude des politiques, l'assassinat budgétaire, les répercussions immédiates des réformes et la réorientation nécessaire des positions du pays en matière de politique budgétaire et monétaire, de procyclique à contracyclique.

Il n'est pas certain que l'Arabie saoudite soit en mesure de relever tous ces défis. Le succès dépendra, par exemple, sur la capacité d'adaptation de l'économie et la compétence institutionnelle des instances. Il dépendra aussi de la facilité à laquelle le pays galvanisera les énergies et les aspirations des jeunes Saoudiens avides de changement et de libérer les «instincts animaux» des investisseurs privés.

Pour tirer son épingle du jeu, l'Arabie saoudite devra aussi adopter d'autres mesures. Il faut qu'elle libéralise le régime des investissements étrangers directs, en autorisant aux investisseurs étrangers de détenir 100 % des actions de sociétés au pays dans certains cas, en attirant et en retenant la main-d'œuvre étrangère spécialisée par une politique d'immigration à l'étude fondée sur un registre d'autorisation des résidents étrangers et en faisant la promotion de l'ouverture des marchés et du tourisme par une politique d'ouverture des espaces aériens. De plus, des marchés intérieurs des capitaux sont nécessaires pour le financement des infrastructures et des déficits publics. Et le pays doit exploiter le pouvoir dynamisant des technologies financières et créer un marché boursier secondaire, qui ferait progresser l'inclusion financière et faciliterait l'accès des PME dynamiques au financement. Comme si ces réformes macroéconomiques ne suffisaient pas, le PTN devra évoluer vers un système de droit civil compatible avec la gestion de l'économie et des affaires. Et le nouveau contrat social devra être accompagné d'une plus grande transparence et imputabilité du secteur public ainsi qu'une meilleure mobilisation publique.

Le PTN incarne la prise de conscience des dirigeants saoudiens à propos des défis auxquels le pays est confronté — et leur volonté de s'y attaquer. La seule certitude est qu'il y aura beaucoup de ratages et qu'il y a loin de la coupe aux lèvres sur la longue route de la transformation économique de l'Arabie saoudite.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

*Est un ancien vice-gouverneur de la Banque du Liban et a servi à titre de ministre de l'Économie et de l'Industrie du Liban. Il est l'auteur, plus récemment, du rapport de l'OCDE Corporate Governance in the MENA Countries (Régie interne des sociétés dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord).

Conduire l'avenir

SAN FRANCISCO – Les nouvelles technologies se répandent si vite que les sociétés ont aujourd'hui des difficultés à absorber leur impact. Parce que leurs conséquences touchent à tous les domaines, depuis la nature du travail jusqu'au sens même de la condition humaine, les changements technologiques pourraient nous submerger si nous ne parvenions pas à collaborer pour les comprendre et les diriger.



PAR KLAUS SCHWAB

Président fondateur du Forum économique mondial

des pans entiers de l'activité sont redéfinis voire créés *ex nihilo*, grâce aux prodigieux développements qu'ont connu l'intelligence artificielle, la robotique, l'Internet des objets, les véhicules autonomes, l'impression en 3D, les nano- et les bio-technologies, les sciences de la matière, le stockage de l'énergie et l'informatique quantique. Au Forum économique mondial, nous avons donné le nom de « quatrième révolution industrielle » à cette vague d'innovations, car elle changera de fond en comble notre manière de vivre, de travailler et de communiquer avec nos semblables.

La première révolution industrielle est née des machines qui permettaient de d'utiliser la force motrice de la vapeur et d'égrenner le coton. Elle s'accompagna de développements socio-politiques historiques comme l'urbanisation, la massification de l'enseignement et la mécanisation de l'agriculture. Avec l'électrification et la production de masse, la deuxième révolution industrielle a engendré des formes de travail et des modèles sociaux entièrement nouveaux. Puis avec l'avènement de l'informatique et des télécommunications instantanées, la troisième révolution industrielle, qui s'est produite au cours des cinq dernières décennies, a relié presque tous les points de la planète et retracé l'espace et le temps.

Les bouleversements que porte en elle la quatrième

révolution industrielle ne sont pas moins importants : chaque technologie nouvelle aura ses effets, mais les changements dans nos systèmes économiques et sociaux contribueront plus encore à orienter le cours de nos vies. Pour le moment, des questions aussi fondamentales que la propriété des données personnelles, la sécurité des infrastructures ou les droits et responsabilités des entreprises « disruptrices » ne font pas consensus. Nous avons besoin de nous doter d'un cadre conceptuel, pour aider les entreprises, les États et les citoyens à anticiper les conséquences radicales de l'évolution technologique – qui touchent aux modèles économiques comme à l'éthique ou aux questions sociales –, telles qu'elles se profilent déjà à l'horizon.

Nous n'obtiendrons les clés de notre prospérité future qu'en nous demandant si ces nouvelles technologies sont conçues et mises en œuvre pour répondre à de réels besoins sociaux, ou bien si elles n'ont d'autres fins que le changement par et pour lui-même. D'une façon générale, nous ne devons pas seulement nous préoccuper de progrès technologique et de productivité économique, mais aussi du rôle que jouent toutes ces forces sur les personnes, les communautés et l'environnement.

Dès lors que cette quatrième révolution industrielle est engagée, quatre principes doivent guider nos choix politiques et leur mise en œuvre. Tout d'abord, ce sont les systèmes, bien plus que telle ou telle technologie, qui doivent retenir notre attention : ce n'est qu'en observant le jeu des forces technologiques, sociales et économiques que dirigeants et citoyens, dans tous les pays, pourront décider et prédire la nature des changements qui affecteront l'entreprise, la société et l'économie.

Deuxième principe : il faut repousser l'idée fataliste d'un progrès prédestiné. Les communautés comme les individus doivent être éduqués aux technolo-



gies, afin d'être capables de les faire servir à des fins productives et non de les servir eux-mêmes pour le bénéfice d'un tiers. Si nous ne parvenons pas à exploiter pour nous-mêmes les nouvelles technologies, nous aurons abdiqué nos propres moyens d'action, ce qui n'incite guère à l'optimisme.

Troisième principe : ce n'est pas l'acceptation du changement comme il vient mais le souci de l'avenir qui doit guider notre conception des nouvelles technologies et des nouveaux systèmes. L'intégration des technologies disruptrices à nos systèmes économiques et sociaux exige l'étroite collaboration de toutes les parties prenantes, dans l'État, dans le secteur privé et dans la société civile. Sans quoi notre avenir risque d'être décidé par défaut et d'échapper à notre volonté collective.

Enfin, les questions sociales et éthiques ne sont pas irréductibles à des imperfections du système qu'il faudrait surmonter ou à des aberrations qui ne vaudraient pas d'être prises en compte. Les valeurs que nous partageons doivent être une modalité essentielle pour toutes les nouvelles technologies. Si celles-ci sont utilisées de telle façon qu'elles exacerbent la pauvreté, les discriminations et la dégradation de l'environnement, c'est qu'elles n'ont pas été optimisées pour l'avenir que nous voulons construire. L'investissement dans les nouvelles technologies ne se justifie que s'il contribue à un monde plus sûr et mieux intégré.

Les défis économiques et sociaux de la quatrième révolution industrielle ne peuvent être relevés par aucune des parties prenantes prise isolément. Les mi-

lieux entrepreneuriaux doivent pour leur part créer l'environnement propice à un développement et un déploiement sans danger des technologies, qui prennent en compte les considérations sociales.

Les États doivent eux aussi s'engager activement dans le processus d'acclimatation des innovations au sein des sociétés. Les responsables politiques doivent maintenir des contacts étroits avec les ingénieurs et les entrepreneurs qui mènent la révolution, faute d'être eux-mêmes dépassés. Et chacun d'entre nous doit se tenir informé, pour comprendre et résoudre les questions qui surgissent sans cesse des interactions complexes entre technologie et société.

La quatrième révolution industrielle va provoquer des changements systémiques qui requerront la participation de tous, et nous devrons envisager de nouvelles façons de travailler ensemble, tant dans le secteur public que privé. Comme le rythme du changement ne fera qu'accélérer, la transparence deviendra, pour toutes les parties prenante, un enjeu de plus en plus important : elle est indispensable pour que chaque composante de la société puisse peser le pour et le contre des développements à venir.

Nous vivons le temps de la complexité, et toute direction lucide requiert que nous repensions de fond en comble la collaboration de tous à l'avenir commun. Il nous appartient d'éviter les dystopies que la technologie peut facilement engendrer, et c'est ensemble qu'il nous faut concevoir le futur que nous voulons créer.

Traduction François Boisivon

À l'aube d'une révolution de l'IA

SAN FRANCISCO – Au cours des 30 dernières années, les consommateurs ont bénéficié de progrès technologiques spectaculaires. Dans de nombreux pays, la plupart des gens maintenant ont dans la poche un ordinateur plus puissant que les ordinateurs centraux des années 1980. L'ordinateur Atari 800XL, sur lequel je développais des jeux quand j'étais au lycée, était équipé d'un microprocesseur à 3 500 transistors ; l'ordinateur qui fonctionne sur mon iPhone actuel compte 2 milliards de transistors. À l'époque, un gigaocet de stockage coûtait 100 000 dollars et était aussi grand qu'un réfrigérateur ; aujourd'hui, il est pour ainsi dire gratuit et se mesure en millimètres.



PAR MARC BENIOFF

PDG de Salesforce, une société de cloud computing

même avec ces énormes progrès, nous pouvons nous attendre à des progrès encore plus rapides, à l'heure où l'ensemble de la planète (les personnes et les objets), vont être bientôt connectés. Déjà 5 milliards de personnes ont accès à un appareil mobile et plus de 3 milliards de personnes ont accès à Internet. Dans les années qui viennent, 50 milliards d'objets, notamment les lampes de réfrigérateurs, les routes, les vêtements, etc., seront également connectés à Internet.

A peu près à chaque génération, les nouvelles technologies convergent et quelque chose de révolutionnaire se produit. Par exemple, un Internet bien implanté, les faibles coûts de bande passante et de compression de fichiers et l'emblématique iPhone d'Apple ont rendu possible l'arrivée sur le marché de Uber, Airbnb, YouTube, Facebook et Twitter, qui ont redéfini l'expérience de la clientèle mobile.

Nous arrivons à présent à un nouveau point de convergence important : les données massives, l'apprentissage machine et la puissance de calcul accrue, qui vont bientôt rendre omniprésente l'intelligence artificielle, ou IA.

L'IA suit le dictum d'Albert Einstein, selon lequel le génie traduit la complexité en simplicité. Ainsi alors que le monde devient de plus en plus complexe

xe, l'IA va devenir la technologie déterminante du XXI^e siècle, tout comme ce fut le cas pour le microprocesseur au XX^e siècle.

Les consommateurs sont déjà exposés quotidiennement à l'IA. Google utilise l'apprentissage machine pour compléter ses requêtes de recherche par la saisie semi-automatique, qui finit bien souvent par prédire ce que l'on était en train de chercher. Facebook et Amazon utilisent des algorithmes prédictifs pour formuler des recommandations basées sur l'historique de lecture ou d'achat de l'utilisateur. L'IA est le cœur des voitures sans chauffeur, qui savent désormais éviter les collisions et les embouteillages. Cela s'applique également aux systèmes de jeu vidéo, comme AlphaGo de Google DeepMind, l'ordinateur qui a battu le maître de go sud-coréen Lee Sedol lors d'un match en cinq parties cette année.

Étant donné les larges domaines d'application de l'IA, toutes les entreprises sont actuellement confrontées à l'impératif de l'intégrer dans leurs produits et services. Sinon, elles ne seront pas en mesure de rivaliser avec les entreprises qui utilisent les réseaux de collecte des données pour améliorer l'expérience client et pour s'informer sur les décisions d'affaires. La prochaine génération de consommateurs aura grandi avec les technologies numériques et s'attendra à ce que les entreprises anticipent ses besoins et apportent des réponses instantanées et personnalisées à tout type de question.

Jusqu'à présent, l'IA était trop coûteuse ou trop complexe pour qu'un grand nombre d'entreprises en fassent une utilisation optimale. Elle peut être difficile à intégrer au sein des activités existantes de l'entreprise. Et historiquement, il a fallu des scientifiques des données hautement qualifiés pour s'en occuper. En conséquence, de nombreuses entrepri-

ses fondent encore leurs décisions importantes sur l'instinct plutôt que sur l'information.

Cela va changer au cours des prochaines années, où l'IA va devenir plus omniprésente et rendre potentiellement chaque entreprise et chaque employé plus intelligent, plus rapide et plus productif. Les algorithmes d'apprentissage machine peuvent analyser des milliards de signaux pour acheminer automatiquement des appels de service clientèle vers l'agent le plus approprié ou pour déterminer quels clients sont les plus susceptibles d'acheter tel produit.

Les applications de l'IA vont bien au-delà de la vente en ligne : les magasins physiques représentent toujours 90 % des ventes au détail, selon le cabinet-conseil A.T. Kearney. Bientôt lorsque des clients entrent dans un magasin physique, ils seront accueillis par des tchat-robots interactifs, capables de leur recommander des produits en fonction de leur historique d'achat, de leur proposer des offres spéciales et de traiter les problèmes de service à la clientèle.

Les avancées dans le domaine de « l'apprentissage profond », une branche de l'IA calquée sur le réseau neuronal du cerveau, pourraient permettre à des assistants numériques intelligents de nous aider à prévoir nos vacances avec la perspicacité d'un assistant humain ou de déterminer les sentiments des consommateurs envers une marque particulière, en s'appuyant sur des millions de signaux en provenance de réseaux sociaux et d'autres sources de données. Dans le secteur de la santé, des algorithmes d'apprentissage en profondeur pourront aider les médecins à identifier certains types de cellules cancéreuses ou d'anomalies intracrâniennes, depuis n'importe quel endroit du monde, en temps réel.

Pour déployer efficacement l'IA, les entreprises

devront veiller à notre confidentialité et notre sécurité. Parce que l'IA est alimentée par les données, plus la machine collecte de données sur un individu, mieux elle peut prévoir ses besoins et agir en son nom. Mais bien évidemment, ce flux massif de données à caractère personnel pourrait tomber entre des mains peu recommandables. Les entreprises devront être transparentes sur la manière dont elles utilisent les données à caractère privé de leurs clients. L'IA peut également détecter et se défendre contre les atteintes à la sécurité numérique et va permettre de jouer un rôle essentiel dans la protection de la confidentialité des utilisateurs et dans l'établissement de la confiance.

Comme lors des dernières périodes de transformation économique, l'IA va déclencher de nouveaux niveaux de productivité, augmenter nos vies personnelles et professionnelles et poser des questions existentielles sur la relation ancestrale entre l'homme et la machine. Cela va perturber certains secteurs d'activité et délocaliser les travailleurs, en automatisant plusieurs emplois. Mais comme Internet l'a fait il y a 20 ans, l'IA va également améliorer les emplois existants et en créer de nouveaux. Nous devons nous y attendre et nous y adapter en conséquence en fournissant une formation aux emplois de demain, ainsi que des fillets de sécurité pour ceux qui vont se laisser distancer.

L'IA est encore loin de surpasser l'intelligence humaine. Il y a 60 ans de cela, John McCarthy, informaticien et père nominal de l'IA, a introduit pour la première fois le terme IA lors d'une conférence à Dartmouth College. Les ordinateurs n'ont pu que tout récemment détecter des chats dans les vidéos de YouTube ou déterminer le meilleur itinéraire pour se rendre à l'aéroport.

Nous pouvons compter sur une poursuite de l'innovation technologique à un rythme encore plus rapide que lors des générations précédentes. L'IA va devenir semblable au courant électrique : elle sera invisible et va augmenter à peu près chaque moment de notre vie. Dans trente ans, nous nous demanderons comment nous avons pu nous passer de nos assistants numériques apparemment télépathiques, de même qu'aujourd'hui, il est déjà difficile de nous imaginer passer plus de quelques minutes sans vérifier cet ordinateur central des années 1980 dans notre poche.

La Fed sensible aux pressions politiques ?

CAMBRIDGE — Lors de son récent débat avec Hillary Clinton, Donald Trump a attribué des arrière-pensées politiciennes à la présidente de la Fed, Janet Yellen. D'après lui, la Fed (Réserve fédérale américaine) utilise la stimulation monétaire à doses massives pour faire croire aux électeurs que l'économie se redresse.



PAR KENNETH ROGOFF

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'Université de Harvard. Il a été économiste en chef du FMI

Cette idée n'est pas entièrement absurde, mais je ne vois pas sur quoi elle s'appuie. Si Yellen est déterminée à maintenir les taux d'intérêt si bas, pourquoi a-t-elle envisagé une hausse des taux d'intérêt à long terme en rappelant que la Fed va probablement procéder à une révision des taux plus rapidement que ce à quoi s'attendent les marchés ?

Il arrive que les dirigeants des banques centrales soutiennent les candidats en campagne en laissant l'inflation monter et en soutenant la création d'emplois. Lors de la campagne pour sa réélection en 1972, Nixon a fait la leçon au président de la Fed, Arthur Burns, sur la nécessité de stimuler l'économie afin de l'aider à l'emporter sur son concurrent démocrate, George McGovern. Nixon l'a largement emporté,

mais la politique de Burns a déclenché l'inflation mondiale des années 1970 et accéléré la fin du système de taux de change fixes de l'après-guerre. Et les effets à long terme ont été catastrophiques.

Yellen va-t-elle rééditer l'opération de la triste époque des années 1970, quand l'inflation américaine était à deux chiffres ? J'en doute. Bien que l'on ait toutes les raisons de croire qu'en privé Yellen éprouve à l'égard de Trump le même mépris qu'il affiche à son égard, la plupart des observateurs ne voient aucun signe annonciateur du retour de l'inflation.

Certains observateurs estiment que si la Fed n'augmente pas rapidement les taux d'intérêt et ne limite pas la masse monétaire, l'économie américaine ressemblera à celle du Zimbabwe (où l'inflation a dépassé 25 000 % fin 2008). Mais la prédiction selon laquelle l'expansion du bilan de la Fed va conduire à une inflation massive se révèle inexacte depuis 6 ans. Durant cette période, aux USA l'inflation est restée pratiquement tout le temps inférieure à sa valeur-cible de 2 %, et encore aujourd'hui le rendement des obligations traduit un scepticisme manifeste quant à la volonté ou à la capacité de la Fed de parvenir à une hausse des prix de 2 %.

Les banques centrales qui ont augmenté prématument les taux d'intérêt, notamment la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque nationale de Suède, ont dû faire machine arrière. La Fed ne veut

suivre le même chemin. L'économie américaine se redressant, le moment d'une hausse des taux d'intérêt se rapproche probablement.

Mais il est absurde d'en déduire qu'il va y avoir un coup de pouce immédiat. Au niveau mondial la tendance à la baisse est encore bien présente, avec la BCE et la Banque du Japon qui sont encore en mode de relâchement, et il en est de même d'un grand nombre de banques centrales de moindre importance. La Fed est déjà sur la voie d'un resserrement en n'adoptant pas cette position et en laissant le dollar s'apprécier.

Je reconnais que les banques centrales peuvent être manipulées et que résister aux pressions politiques est un combat sans fin. Durant la crise financière on a fait appel aux autorités monétaires pour réagir dans l'urgence, essentiellement par des achats massifs de bons du Trésor et d'obligations privées. Pour la plupart des banques centrales, dont la Fed, il n'y a pas de porte de sortie satisfaisante en vue, il ne leur est donc pas facile de résister aux pressions politiques -élection ou pas.

Certains économistes croient que le salut viendra d'un retour à l'or comme à la fin des années 1800, lorsque les Etats fixaient le prix de leur devise en or, ce qui laissait peu de prise aux pressions politiques. Malheureusement, les partisans de l'or paraissent étonnamment (ou peut-être volontairement) ignorants des

crises financières à répétition et des récessions marquées de cette époque. Finalement les Etats ont dû abandonner l'or comme durant la Première Guerre mondiale, et par la suite ils n'ont jamais pu rétablir entièrement la confiance de l'opinion publique.

Ceux davantage tournés vers l'avenir pensent que les crypto-monnaies privées comme le Bitcoin préfigurent la monnaie de demain, car elles rendent impossible toute intervention politique. Mais ce point de vue est lui aussi naïf. Les Etats peuvent bloquer la circulation de crypto-monnaies dans l'économie officielle par la fiscalité, en restreignant son accès aux banques et en rendant difficile son utilisation par les magasins de détail. Comme je l'explique dans mon dernier livre, *The Curse of Cash*, il est peu probable que le Bitcoin puisse remplacer à long terme les billets de forte dénomination.

Il est vrai que la technologie de chaînes de bloc est passionnante. Elle aura probablement de nombreuses applications dans le secteur bancaire et financier et dans toute l'économie. Mais elle ne protège pas des pressions politiques visant l'inflation. La longue histoire des monnaies montre que de la frappe de la monnaie jusqu'à l'avènement de la monnaie papier, le secteur privé peut innover, mais en fin de compte l'Etat exerce sa mainmise et dicte les règles.

Paradoxalement, le meilleur moyen de protéger les banques centrales des pressions extérieures serait de leur permettre de mener une politique de taux d'intérêt négatifs efficace, même si cela doit prendre du temps (ce dont je parle dans mon livre). En attendant, la Fed et d'autres banques centrales resteront sur la corde raide, ce qui les laisse vulnérables aux pressions politiques. Heureusement la présidente de la Fed a la capacité et la volonté d'y résister.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

Quand la mondialisation consomme ses jeunes

PRINCETON — Les preuves que la mondialisation est en recul continuent à s'accumuler: les flux commerciaux et de capitaux internationaux sont au ralenti et la migration est de plus en plus restreinte. Ces tendances ont commencé suite à la crise financière de 2008, de sorte qu'elles ne peuvent pas être expliquées par une nouvelle réaction populiste contre la mondialisation. Au contraire, elles puisent leur source dans l'échec des autorités nationales à prendre la logique de la mondialisation au sérieux.



PAR HAROLD JAMES

Professeur d'histoire et d'affaires internationales à l'Université de Princeton et senior fellow au Center for International Governance Innovation

dans une année où le Royaume-Uni a voté pour « Brexiter » de l'Union européenne, et les républicains aux États-Unis ont choisi Donald Trump comme candidat à la présidentielle, le populisme anti-mondialisation semble effectivement omniprésente. Pourtant, bien qu'il soit tentant de voir le populisme comme une des causes des difficultés économiques mondiales, le mouvement, en fait, n'a eu que peu de succès politiques jusqu'à présent.

Après tout, l'économie mondiale ne fait pas du surplace parce que la Pologne et la Hongrie ont des gouvernements populistes d'extrême droite qui se sont engagés à réaffirmer la souveraineté nationale. Le populisme de gauche, pour sa part, a encore moins de raisons de se vanter: Fidel Castro est en train de

disparaître à Cuba; l'Argentine se remet lentement d'une gestion catastrophique sous les présidences de Néstor Kirchner et Cristina Fernández de Kirchner; et l'économie du Venezuela a implosé sous la présidence de Nicolás Maduro.

La mondialisation est aux abois en partie à cause des décisions prises par les gouvernements sous les auspices d'un ordre international ouvert. Mais, surtout, elle souffre à la suite de décisions judiciaires et quasi-judiciaires qui ont imposé des sanctions financières aux grandes sociétés étrangères.

Les actions judiciaires contre les sociétés multinationales sont en train de mettre à rude épreuve les relations transatlantiques. En Europe, la Commission européenne a mené la charge avec les procédures antitrust en cours contre Microsoft et Google. En fonction des camps, ces cas concernent soit des entreprises américaines qui abusent de leur pouvoir concurrentiel, soit l'Union européenne qui influence la politique technologique et favorise les alternatives européennes aux entreprises américaines.

De même, les Etats-Unis peuvent et prennent effectivement des mesures contre les entreprises européennes. Après l'annonce de l'UE qu'elle allait exiger d'Apple qu'elle paie 13 milliards d'euros (14,6 milliards de dollars) d'arriérés d'impôts, qui auraient été illégalement accordés par le gouvernement irlandais, les Etats-Unis ont imposé une amende de 14 milliards de dollars à la Deutsche Bank, une société allemande,

pour régler les plaintes relatives à ses activités sur titres adossés à des hypothèques avant le krach de 2008.

On pourrait considérer ces diverses sanctions comme une réponse efficace dans un monde où les sociétés multinationales sont devenues extrêmement performantes pour réduire leurs obligations fiscales conventionnelles. Le problème est que, à la différence des impôts normaux, les amendes contre les entreprises ne sont pas perçues de manière uniforme ni prévisible ; elles doivent être négociées et définies individuellement dans chaque cas. Ces discussions sont souvent politisées et impliquent des interventions gouvernementales de haut niveau.

Quelle est la justification de ces amendes ? Il est clair que la Deutsche Bank et d'autres icônes européennes comme Volkswagen et British Petroleum devraient répondre de leurs fautes concernant, respectivement, la vente de titres hypothécaires, la manipulation systématique des tests sur les émissions de CO₂ et la pollution du golfe du Mexique. Cependant, bien que les entreprises étrangères puissent agir de façon plus agressive pour capturer des parts de marché dans de nouveaux domaines, elles ne sont évidemment pas les seules délinquantes, comme en témoigne la vague d'indignation contre les banques et les sociétés américaines après la crise financière.

Une différence est qu'il est plus facile pour les entreprises nationales d'expliquer à leur propre gouvernement pourquoi elles sont nécessaires, combiné

d'emplois elles créent, combien de fournisseurs et de sous-traitants elles embauchent, et ainsi de suite. Les entreprises nationales ont l'avantage du terrain lorsqu'elles font pression sur les autorités pour échapper à ou réduire les pénalités. En 2014, par exemple, Citigroup a convaincu le gouvernement des États-Unis de réduire de moitié une amende presque identique à celle de la Deutsche Bank pour un abus semblable de crédit hypothécaire. Ainsi, le lobbying des entreprises domestiques conduit souvent à quelque chose de semblable à la capture réglementaire, grâce à quoi les gouvernements privilient les intérêts nationaux des entreprises. Le climat de soupçon du public envers les sociétés se concentre alors plus directement sur les entreprises étrangères.

Les autorités judiciaires américaines et européennes sont une source de ce nouveau nationalisme. Puis il y a les institutions responsables du commerce international, en particulier lorsque de nouvelles technologies sont en jeu.

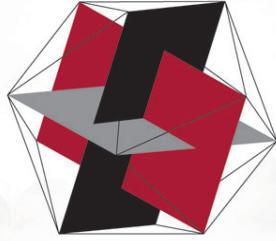
La plupart des percées technologiques fondamentales du siècle dernier sont venues de grandes dépenses publiques de recherche et développement qui seraient prohibitives pour toute entreprise privée. La supériorité technologique de l'Amérique depuis la Seconde Guerre mondiale est une conséquence directe de sa mobilisation militaro-industrielle durant la période de la Guerre froide, qui a conduit au développement de la technologie des satellites, ainsi que ce qui allait devenir l'Internet.

Le soutien direct de l'Etat pour les entreprises high-tech est souvent en conflit avec les règles commerciales internationales visant à encourager la neutralité et l'équité. Par exemple, l'Organisation mondiale du commerce vient de juger qu'Airbus, une société européenne, a reçu une aide de l'Etat en violation des règles de l'OMC. Selon l'OMC, le succès des nouveaux Airbus A350 s'explique uniquement par les « effets directs et indirects » du soutien de long terme du gouvernement. La controverse Airbus a traîné pendant des décennies, avec les Européens rétorquant que Boeing, une société américaine, est viable uniquement en raison de son statut de fournisseur de l'armée américaine. En effet, ce jeu de lobbying est souvent une course vers le bas, et les entreprises étrangères sont obligées d'établir une présence locale afin de pouvoir convaincre les politiciens qu'elles sont tout aussi bénéfiques pour l'économie nationale que leurs concurrents autochtones.

Les économies de marché ne peuvent pas fonctionner lorsque leurs règles établies sont appliquées au hasard, ce qui est ce qui se passe lorsque les régulateurs nationaux et internationaux se transforment en défenseurs des entreprises locales et ennemis des entreprises étrangères. Ce n'est pas le résultat d'une révolte populiste; mais des populistes au pouvoir ne feront certainement rien pour le solutionner.

Traduit de l'anglais par Timothée Demont

Sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
avec l'accompagnement du Conseil National de l'Ordre des Architectes « CNOA »



LafargeHolcimAwards

www.lafargeholcim-awards.org

Les 5ème LafargeHolcim Awards recherchent des solutions intelligentes pour les villes et l'environnement bâti

Un concours de 2 Millions de Dollars dans le domaine de la construction durable s'ouvre

Le LafargeHolcim Awards est le concours le plus important au monde en matière de conception durable. Il vise les principaux projets de professionnels ainsi que des idées audacieuses émanant de la Next Generation qui combinent des solutions de construction durable avec l'excellence en architecture. Organisé par la LafargeHolcim Foundation for Sustainable Construction, le concours identifie les idées ayant le plus grand potentiel pour faire face aux défis d'aujourd'hui en matière d'urbanisation croissante et pour améliorer la qualité de vie. Les projets et concepts dans les domaines de l'architecture, l'architecture du paysage, le design urbain, la planification, la technologie, le génie civil et l'ingénierie des matériaux sont admissibles à l'inscription en ligne au concours récompensé d'un prix de 2 millions de dollars; **Les inscriptions seront closes le 21 mars 2017.**

Liens utiles :

- Accès au formulaire d'inscription de la 5e édition des LafargeHolcim Awards : www.lafargeholcim-awards.org/enter
- Les guides pas-à-pas sur la façon de participer : www.lafargeholcim-awards.org/guide
- Liste complète des membres du jury : www.lafargeholcim-awards.org/juries
- Les « questions clés » de la construction durable : www.lafargeholcim-awards.org/target
- Les précédents lauréats du prix LafargeHolcim Awards : www.lafargeholcim-foundation.org/projects

Membre de
LafargeHolcim

www.lafarge.dz



République Algérienne Démocratique et Populaire Wilaya d'Oran
EPIC MARCHE DE GROS « E.P.G.M.G.W.O »

Avis d'adjudication

Conformément aux dispositions des articles 121 et 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, l'EPIC EPGMGWO marché de gros des fruits et légumes EL KARMA, lance l'adjudication suivante :

La location de 24 locaux commerciaux pour la vente des fruits et légumes en gros situés dans l'enceinte du marché de gros des fruits et légumes de la commune d'EL KARMA.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de marché de gros des fruits et légumes sis à EL KARMA – ORAN, contre un versement de **5000 DA** à verser au compte BDL de l'établissement : N° « 005 00405 4017690551 57 » ou à la direction du marché de gros EL KARMA (service commercial).

Les surfaces commerciales comprennent les lieux où s'exerce l'activité directement :

Désignation des lieux	Surface en m ²	Mise à prix en Da/AN
Local pour la vente des fruits et légumes en gros	72 m ²	432.000,00 DA

Contenu du dossier de l'adjudication :

- a) **Le dossier de candidature :**
 - Une déclaration de candidature (renseignée et signée).
 - Une déclaration de probité (renseignée et signée).
 - Copie de statut pour les sociétés.
 - Copie de registre de commerce activité mandataire code 301 112 ou copie de contrat de location pour les locataires de chambre froide à l'enceinte du marché de gros
 - Copie de numéro d'identité fiscale.
 - Copie de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité.
 - Copie originale de l'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission datée moins de 03 mois.
 - Copie de l'extrait de rôle activité apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention non inscrit aux fichiers des fraudeurs.
 - Copie d'attestation dépôt légal des comptes sociaux exercice 2015 pour les personnes morales.
- b) **Le dossier technique :**
 - La déclaration à soucrire (renseignée et signée)
 - Le cahier des charges (offre technique) portant à la dernière page la mention manuscrite « **lu et accepté** ».
- c) **Le dossier financier :**
 - Le cahier des prescriptions spéciales (offre financière) portant à la dernière page la mention manuscrite « **lu et accepté** ».
 - La lettre de soumission (renseignée et signée).
 - Caution de soumission à **100.000,00 DA**, insérée à la soumission dans une enveloppe en espèce au compte BDL de l'établissement : compte N° 005 00405 4017690551 57 au profit de l'**EPIC EPGMGWO** ou un chèque certifié de la même somme au profit de : **EPIC EPGMGWO**.
 - Redevance commerciale

Les offres doivent être déposées sous plis fermés et anonymes à l'adresse suivante :
MARCHÉ DE GROS DE FRUITS ET LEGUMES
EL KARMA ORAN

L'enveloppe extérieure ne doit comprendre que la mention suivante :

« Avis d'adjudication pour la location de 24 locaux commerciaux pour la vente des fruits et légumes en gros situés dans l'enceinte du marché de gros des fruits et légumes de la commune d'El KARMA ».

-A ne pas ouvrir-

La date limite de dépôt des offres est fixée à **dix (10)** jours à partir de la parution de cet avis dans la presse à **12h00**.

La séance d'ouvertures des plis techniques et financiers se tiendra à la fin du délai, à **14h00**, au siège du marché de gros des fruits et légumes à EL KARMA.

LE DIRECTEUR

CESI ALGERIE
FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Le Planning des Formations courtes
Interentreprises



+ D'INFOS :
Tél : (0) 21 40 55 00
interactif@cesi-algerie.com

Adresse :
Résidence Belle de Jour - Bat C,
Plaza Millénium - Avenue Acimi Smaïl,
Oran

Groupe en charge de l'habitat, du tourisme et de l'industrie est à la recherche de :

- 1.- Un Directeur financier, chargé d'animer les fonctions finances et comptabilité en mettant au point les formes de gestion, le suivi de la comptabilité et les relations tant avec les banques qu'avec la clientèle.
Une expérience de 5 ans avec un diplôme comptable de haut niveau et un âge variant entre 40 et 50 ans sont exigés.
 - 2.- Un Gestionnaire d'un important complexe immobilier faisant fonction de syndic chargé :
 - o Du recouvrement, des charges et de l'élaboration du budget de fonctionnement annuel ;
 - o De l'hygiène pour la mise en place d'une équipe chargée du nettoyage ;
 - o De la sécurité de l'immeuble et de ses annexes ;
 - o De l'entretien aussi bien de l'immeuble que ses équipements ascenseurs, pompes, antennes collectives...etc.
 - 3.- Une assistante rattachée au Président-Directeur Général, âgée de 35 ans avec une expérience minimum de 3 années, maîtrisant l'outil informatique, les langues, arabe, français ; l'espagnol serait un avantage supplémentaire.
Ne pas se présenter, ne pas téléphoner. Envoyer un CV avec photo
E-mail : karim@groupe-cci.com; Fax : 041.74.40.13
- N.B :** Tous les candidats répondant a priori aux exigences seront invités à une interview.

La Tunisie en «état d'urgence économique», gèle les salaires dans le public

Le gouvernement tunisien, confronté à des tensions économiques et sociales, a adopté vendredi un projet de budget 2017 qui table sur une reprise de la croissance (2,5%) mais aussi sur un gel des salaires d'au moins un an dans la fonction publique. Très attendu, ce projet de loi de finance (PLF) --le premier pour le nouveau gouvernement d'union de Youssef Chahed-- doit désormais être soumis à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), dont la session ordinaire débute lundi. Depuis leur entrée en fonctions début septembre, M. Chahed et son équipe ont multiplié les mises en garde sur la situation financière du pays, qui ne parvient pas à faire redémarrer son économie.

Récemment, le ministre de l'Investissement Fadhel Abdelkefi a estimé que la Tunisie était en "état d'urgence économique", du fait notamment d'une croissance inférieure à 1,4% en 2016.

Pour l'année prochaine, le document approuvé en conseil des ministres table toutefois sur une embellie, avec un taux de croissance de 2,5%.

Dans ce contexte, le gouvernement entend ramener l'endettement du pays à 62% du PIB (contre 63% en 2016) et le déficit public de 6,5 à 5,5%. Ce PLF "comprend un ensemble de messages importants en matière de justice sociale", a affirmé le porte-parole du gouvernement, Iyed Dahmani, dans un communiqué. A ce titre, le document prévoit un maintien des subventions et une stabilité des prix des produits de première nécessité. Mais c'est un autre dossier qui a focalisé les crispations avec le puissant syndicat UGTT: celui d'un éventuel gel des salaires de deux ans au sein de l'imposante fonction publique. Après plusieurs jours de discussions serrées, le gouvernement propose dans son PLF de ramener ce gel à une seule

année, dans le cas où la croissance atteindrait 3% l'an prochain. Dans une première réaction à l'AFP, un responsable de l'UGTT, Bouali Mbarki, a exprimé sa déception. "Notre position est claire: pas de report dans l'augmentation salariale", a-t-il avancé, réclamant un meilleur partage des "sacrifices". Selon lui, le bureau exécutif du syndicat se réunira lundi. Dans un pays marqué par de multiples conflits depuis sa révolution de 2011, la paix sociale était au cœur de l'initiative de gouvernement d'union nationale portée l'été dernier par le président Béji Caïd Essebsi.

Cette démarche a abouti à la nomination du nouveau cabinet avec à sa tête Youssef Chahed, un jeune quadragénaire. Face aux difficultés financières, la Tunisie a signé en mai un nouveau plan d'aide de 2,6 milliards d'euros sur quatre ans avec le Fonds monétaire international (FMI), et promis de mettre en œuvre une série de réformes délicates.

Le sens de l'humour, signe d'une bonne santé mentale



Vous aimez lancer des blagues à vos collègues et la moindre anecdote est tournée en dérision. Ne changez rien, ce trait de caractère serait gage d'une bonne santé psychologique. Alors que plusieurs études ont déjà reconnu

les vertus du rire pour la santé, un article paru sur le site Quartz confirme que le sens de l'humour est non seulement symptomatique d'une vivacité d'esprit mais aussi un formidable antidote à la morosité. Rire et badiner aide par exem-

Le cancer une maladie socioprofessionnelle ?

Le risque de cancer diffère en fonction de la catégorie socio-professionnelle, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Cancer Epidemiology, Biomarkers & Prevention. Riches et pauvres ne sont pas exposés au même type de cancer. Les chercheurs de l'Huntsman Cancer Institute de l'Université de l'Utah (Etats-Unis) ont analysé le lien entre risque de cancer et statut socioéconomique (SSE) des baby-boomers nés entre 1945-1959, dans deux comtés de l'Utah. Les conclusions de l'étude révèlent que les

enfants nés de familles aisées ont un risque plus élevé de mélanome (une forme grave de cancer de la peau) et du cancer de la prostate et, pour les femmes, une probabilité plus forte de souffrir du cancer du sein. L'étude a également constaté que les filles nées de parents pauvres sont plus fortement soumises au cancer invasif du col utérin. Dans les quartiers défavorisés, les hommes sont moins confrontés au cancer de la prostate, et l'ensemble (les deux sexes) a un risque plus faible de mélanome. Pour les cancers du poumon, du

colon, et du pancréas, les scientifiques n'ont pas établi de lien entre risque et catégorie socio-professionnelle. "Cette étude montre que le statut socio-économique au début de la vie peut être associé à un risque de cancer à l'âge adulte. En utilisant cette information, nous pouvons être en mesure d'identifier les individus en danger en fonction de la situation socioéconomique à la naissance, et idéalement trouver des stratégies pour les aider à gérer ce risque", explique Ken Smith, chercheur en santé de la population.

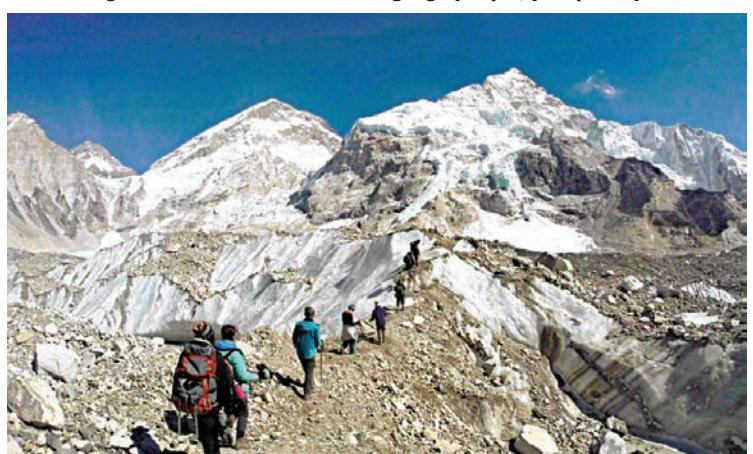
La Norvège n'offrira pas de montagne en cadeau à la Finlande

L'amitié ne déplace pas les montagnes: le gouvernement norvégien a résisté à la pression publique et décidé de ne pas offrir de sommet à la Finlande pour le centenaire de son indépendance. En guise de cadeau à leurs voi-

sins finlandais, indépendants depuis 1917, des habitants du nord de la Norvège avaient proposé de donner le mont Halti, qui culmine à 1.361 mètres. Le but était de corriger une incongruité géographique, puisque le point culmi-

nant de la Finlande (1.324 mètres) est situé sur le flanc de cette montagne et n'est donc pas un sommet. Une campagne sur Facebook avait recueilli plus de 17.000 soutiens. Des arguties juridiques ont eu raison de ce bel élan de solidarité transfrontalière. "Cette proposition créative a reçu une réponse très positive au sein de l'opinion publique.

Je m'en félicite et j'y vois le signe clair que la Norvège et la Finlande ont une relation étroite", a écrit la chef du gouvernement norvégien, Erna Solberg, dans une lettre reçue vendredi par le maire de la commune de Kåfjord, qui l'avait saisie du projet. "Les ajustements de frontière entre pays soulèvent des problématiques juridiques complexes, liés entre autres à la Constitution norvégienne. Nous réfléchirons à la place à un autre cadeau adéquat à la Finlande à l'occasion du centenaire", a-t-elle ajouté. L'article 1 de la Constitution dispose que le royaume de Norvège est "indivisible et inaliénable".



Inde 24 morts dans une bousculade lors d'un rassemblement religieux



Vingt-quatre personnes ont été tuées et cinq blessées samedi dans une bousculade lors d'un rassemblement hindouiste dans le nord de l'Inde, a annoncé un haut responsable de la police.

Des centaines de fidèles d'un gourou célèbre, Jai Gurudev, s'étaient retrouvés à Varanasi, un village saint de l'hindouisme dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, lorsque la bousculade meurtrière a eu lieu, a précisé la même source. "Nous pouvons confirmer que 12 personnes ont été tuées et cinq autres ont été grièvement blessées", a déclaré Daljeet

Chaudhary, haut responsable de la police à la presse à Lucknow, capitale de l'Etat septentrional. Des images de la télévision ont montré des vêtements colorés et des mules empilées les uns sur les autres alors que les policiers tentaient de déblayer la scène de la bousculade. Les bousculades sont fréquentes en Inde à l'occasion de célébrations religieuses lors desquelles la police est souvent vite débordée par des foules impressionnantes. En juillet, 27 pèlerins avaient trouvé la mort sur les berges d'une rivière sainte du sud de l'Inde.

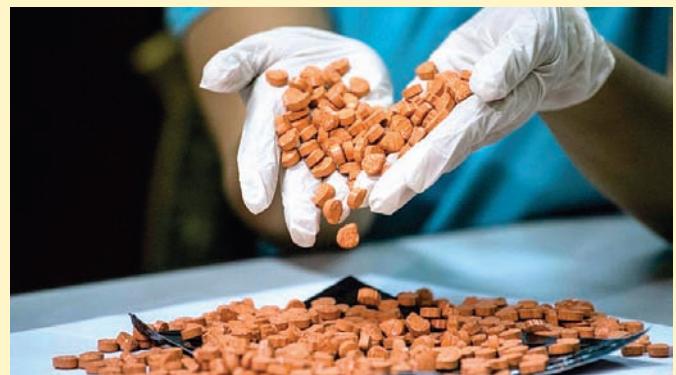
Amnesty dénonce les taux record de crimes en Amérique centrale

L'Amérique centrale abrite "les capitales mondiales du crime" au Honduras, au Salvador et au Guatemala, a mis en garde vendredi Amnesty International, critiquant les gouvernements de ces trois pays pour "leur échec à protéger leurs citoyens". "En 2012, le Honduras a été l'un des pays les plus meurtriers au monde parmi ceux qui ne sont pas en guerre, avec 92,7 homicides enregistrés pour 100.000 habitants (7.172 homicides au total)", a alerté l'organisation de défense des droits de l'Homme dans un rapport présenté lors d'une conférence de presse à Tegucigalpa. Ce taux est plus de dix fois supérieur à la moyenne mondiale, estimée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à 8,9 homicides pour 100.000 habitants. "Au Salvador, en 2015, on a enregistré un chiffre record de plus de 108 homicides pour 100.000 habitants", souligne Amnesty dans son rapport, fruit d'une longue enquête.

Lors de la conférence de presse, le secrétaire général d'Amnesty, Salil Shetty, a notamment relevé

qu'une personne au Salvador a 25 fois plus de risque d'être assassinée que si elle vit aux Etats-Unis. Le Guatemala a lui enregistré 35 homicides pour 100.000 habitants en 2015, selon le rapport. Les gouvernements de ces trois pays "échouent doublement (dans leur mission) de protéger leurs citoyens" car "les conditions économiques restent mauvaises et l'environnement toujours plus violent imprègne tout le pays, obligeant un grand nombre de personnes à fuir", a estimé l'organisation. La violence des gangs a multiplié par six le nombre de demandes d'asile aux Etats-Unis et au Mexique au cours des cinq dernières années et "les gouvernements (d'Amérique centrale, ndlr) n'arrivent pas à apporter une protection à ceux qui sont renvoyés dans le même climat de danger qu'ils avaient fui". Le rapport critique aussi l'attitude du Mexique et des Etats-Unis, pays qui "éludent totalement leur responsabilités de protéger les personnes réfugiées et les demandeurs d'asile en provenance d'Amérique centrale".

Australie: saisie de plus d'une tonne d'ecstasy



Deux Polonais ont été inculpés après la découverte par la police australienne de plus de 1,2 tonne d'ecstasy, la plus importante saisie de drogue de l'année en Australie, ont annoncé samedi les autorités. La police a estimé la revente au détail à près de 145 millions de dollars australiens (110 millions de dollars américains).

Les deux hommes, des Polonais âgés de 28 et 29 ans, ont importé l'ecstasy dissimulée dans un chargement de feuilles d'aluminium en provenance de République tchèque, a déclaré le chef des garde-

frontières, Tim Fitzgerald. "Dans les rouleaux d'aluminium, il y avait un certain nombre de contenants en plomb dans lesquels se trouvait la drogue", a-t-il indiqué, qualifiant le dispositif de "très sophistiqué". La découverte a été faite jeudi dans un centre de stockage de Sydney, sur la base d'un renseignement. "C'est la plus importante saisie de drogue effectuée en Australie depuis le début 2016 et la quatrième plus grosse saisie d'ecstasy jamais enregistrée", a déclaré le ministre de la Justice, Michael Keenan. Il a ajouté que d'autres arrestations étaient attendues.

Partagé entre les Etats-Unis, l'Europe, le Japon et les Arabes

DU «VERROU DE SÛRETÉ» AU PRIVILÈGE EXORBITANT DU PÉTRODOLLAR

Par Medjdoub Hamed

Suite et fin

3. LE MÉCANISME DE FACTURATION DU PÉTROLE ARABE EN DOLLAR DANS LA CRISE PÉTROLIÈRE DE 1973

La crise énergétique qui commença à l'automne 1973 a entraîné un bouleversement des structures industrielles des pays occidentaux et du Japon, fondées jusque-là sur une énergie à bon marché. Sa brutalité, sa soudaineté et ses conséquences qui jouent encore aujourd'hui en 2016, lui confèrent un caractère d'événement majeur dans l'histoire économique contemporaine.

Cette crise énergétique a amené le monde arabe à entrer en force dans les affaires monétaires via le libellé monétaire du pétrole arabe en dollar. Et ce qui est le plus surprenant, c'est que cette intrusion du monde arabe dans les affaires monétaires internationales aura un effet salvateur dans les crises monétaires qui divisent les puissances occidentales. Evidemment cette intrusion arabe n'est pas venue ex nihilo, mais relève de forces historiques en lien avec l'évolution du commerce mondial et l'avènement de plus d'une centaine de nations depuis la décolonisation qui a commencé à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et s'est pratiquement terminé en concomitance avec la fin des « Trente Glorieuses ».

Ce sont les pays arabes en accord avec les États-Unis qui vont imprimer un tournant aux crises monétaires, qui ne cessaient de déstabiliser l'économie occidentale. A l'époque, le Secrétaire d'État Henry Kissinger qui faisait la navette entre les États-Unis et les pétromonarchies du Golfe aurait déclaré : « Si vous contrôlez le pétrole, vous contrôlez toutes les nations. » Et, c'est ce qui s'est passé, les Américains, en s'alliant avec les Arabes, ont réussi ce tour de force, « substituer le dollar par une monnaie de facturation du pétrole en dollar, communément appelé « pétrodollar ». Le pétrole arabe, et par extension le pétrole du cartel pétrolier, l'OPEP, va jouer un rôle central dans les relations monétaires internationales.

Precisément, alors qu'ils cherchaient à se libérer des dollars issus des déficits commerciaux américains (monétisation), en décidant en mars 1973 (Conférence de Bruxelles) de ne plus soutenir le cours du dollar, les pays européens se retrouvaient paradoxalement forcés, suite au premier krach pétrolier (quadruplement du prix du pétrole), à soutenir son cours par des achats massifs de dollars sur les marchés monétaires pour régler leurs importations de pétrole. Les pays arabes et ceux de l'OPEP vont forcément, via leurs exportations pétrolières, accumuler des montants considérables en dollars.

Cependant, ce mécanisme monétaire qui, par la facturation du pétrole en dollar, et donc en obligeant les pays d'Europe à acheter des dollars, permet de répercuter les déficits américains sur le reste du monde, ne va pas amener la seule Amé-

rique à en tirer bénéfice. En effet, monétisant leurs déficits, et émettant massivement des dollars dans le monde, les États-Unis créent une grande quantité de dollars sur les marchés financiers. Certes, une grande partie des dollars est absorbée par les pays consommateurs de pétrole, dont les pays d'Europe, puisque ces derniers règlent leurs importations de pétrole en dollars. Ainsi les masses de liquidités en dollars que les pays arabes enregistrent dans la vente de leurs pétroles vont financer les biens et services importés d'Europe, du Japon et des États-Unis.

Si les pays arabes importent des biens et services des États-Unis, le problème monétaire ne se pose pas puisque ces pays règlent leurs importations en dollars. De même quand ils investissent leurs excédents pétroliers en bons de Trésor américains. Il n'y a pas l'utilité de convertir leurs dollars en une autre monnaie pour régler ou placer des excédents aux États-Unis.

En revanche, la situation est autre quand les pays arabes importent des biens et services d'Europe et du Japon. Ces pays se trouvent obligés de convertir les dollars en franc, en livre sterling, en deutschemark, en yen, etc., sur les marchés pour régler leurs importations aux pays d'Europe et du Japon. Le problème qui se pose pour l'Amérique est que ces dollars qui retournent sur les marchés font forcément déprécier la monnaie américaine. D'autant plus si les déficits américains sont importants, et que les placements arabes en bons de Trésor n'arrivent pas à pondérer les émissions monétaires américaines. Dès lors, les pays européens et le Japon vont se retrouver doublement pénalisés. D'abord par l'achat du pétrole auprès des pays arabes qui se fait en échange de richesses réelles par les pays d'Europe et du Japon, alors que les États-Unis règlent leurs importations de pétrole que par des dollars qui ne leur coûtent que le prix de l'impression (planche à billets). Le deuxième facteur, tout aussi important, est le fait que le retour des dollars sur les marchés via les conversions monétaires opérées par les Arabes pour régler leurs importations de biens et services d'Europe et du Japon font apprécier les monnaies de ces derniers.

Ce qui nuit à leur commerce extérieur. Leurs monnaies (franc, livre sterling, deutschemark, yen...) seront plus chères par rapport au dollar qui ne cesse de se déprécier, eu égard à la dégradation des déficits extérieurs américains.

4. LE « PRIVILÈGE EXORBITANT DU PÉTRODOLLAR » PARTAGÉ ENTRE LES ÉTATS-UNIS, L'EUROPE, LE JAPON ET LES ARABES

Quelle sera alors la réaction de l'Europe et du Japon pour défendre leur compétitivité dans les échanges internationaux ? Sans alternative, ces pays vont opter pour la création monétaire, i.e. émettre des liquidités ex nihilo (planche à billets), sans contreparties de richesses réelles, dans le but évident de dégonfler leurs mon-

naies appréciées, et regagner de compétitivité. Cette réaction de défense qui leur permet, par simple création monétaire, de régler leurs importations pétrolières en leurs monnaies, préalablement converties en dollars, de bénéficier de ce pouvoir de créer de l'argent à partir de rien, pour simplement abaisser le taux de change de leurs monnaies.

Par conséquent, force de dire que les pays d'Europe et le Japon bénéficient, à l'instar des États-Unis, de ce que tout le monde appelle le « privilège exorbitant du dollar », qui n'est, en réalité, que le droit de seigneurage partagé entre les États-Unis, les puissances monétaires européennes et le Japon, et que ces grandes puissances ont sur le reste du monde.

Si on partait du cas de figure que seuls les États-Unis ont ce droit d'imprimer de l'argent, et les pays d'Europe comme le Japon seraient astreints à régler leurs importations pétrolières du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord au prix fort, que serait-il passé ? Il faut rappeler que le krach pétrolier de 1973 a vu le prix du baril de pétrole quadrupler, le second krach de 1979, le prix du pétrole a triplé. Il se serait transféré un formidable pouvoir d'achat de l'Europe et du Japon vers les pays exportateurs de pétrole. I.e. une masse d'argent transférée aurait certainement poussé les gouvernements européens et japonais, à l'époque, à pallier la décroissance par une croissance des déficits publics. A l'instar de ce qui s'est passé en 2008, après la crise financière, les déficits et les dettes publiques des pays européens et américains exploser. Aujourd'hui encore, ces déficits ne sont pas tout à fait assainis (France, Espagne, au Portugal, en Grèce...) parce que ces pays recourent encore à la dépense publique pour atténuer la crise économique et financière.

Or, à l'époque, les dettes publiques des États-Unis et des pays d'Europe n'ont pas augmenté. Donc ils n'ont pas enregistré de déficits publics. La dette publique de la France s'établissait en 1954 à 35 %. En 1970, elle descendait à 20 %. Hormis une brève remontée en 1973 (premier krach pétrolier) de 1973, qui ne dure pas, vite résorbée en 1975, elle resta pratiquement constante au ratio de 20 % du PIB jusqu'en 1982. Donc la dette publique a été très peu influencée par les krachs pétroliers. Et cela a été pratiquement le cas pour tous les pays d'Europe qui étaient assujettis aux mécanismes de stabilisation monétaire européenne.

La dette publique des États-Unis, par exemple, est passée de 30 % du PIB en 1970 à 0 % en 1980. Elle n'a commencé à augmenter qu'à partir de 1982. (2)

Si le Japon a vu sa dette publique passer de 10 % en 1970 à 40 % du PIB en 1980 (2), cela est dû probablement aux politiques keynésiennes menées par le gouvernement qui visait le plein emploi. Et qu'expliquent les grands chantiers de modernisation et d'innovation au Japon (grands travaux publics : universités, auto-

routes, voies ferroviaires, centrales électriques...).

On comprend dès lors par cette corrélation entre des dettes publiques occidentales qui sont restées faibles et la violence des krachs pétroliers qui auraient dû influer que les pays d'Europe et du Japon, en tant que seuls émetteurs de monnaies de compte et de réserve internationale, avec les États-Unis, partagent le pouvoir exorbitant du dollar américain, qui passe évidemment par le pétrole arabe, et par extension, au pétrole exporté par les pays d'OPEP et facturé en dollar.

Dans les faits, on peut aussi dénoncer que ce droit de seigneurage qui a permis d'augmenter les cours du pétrole et des matières premières a été paradoxalement favorable au reste du monde, en particulier les pays arabes exportateurs de pétrole, le reste des pays de l'OPEP et non-OPEP, et dans une moindre mesure aux pays exportateurs de matières premières. Cependant, les pays arabes qui n'ont pas de droit de seigneurage, mais bénéficient d'un transfert de pouvoir d'achat (hausse des prix du pétrole), et partagent précisément, par ce transfert de pouvoir d'achat, le pouvoir exorbitant des États-Unis, de l'Europe et du Japon. Tout compte fait, il apparaît dès lors, par l'accroissement des échanges de biens et services, que le pouvoir exorbitant du pétrodollar qui dope l'économie mondiale relève d'un processus naturel dans l'évolution du monde. Il constitue en quelque sorte, dans la croissance de l'économie mondiale, une « ruse de l'histoire ».

D'autre part, sans ce reste du monde, i.e. l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du Sud, et sans le pétrole des pays arabes, il est certain que les krachs pétroliers n'auraient pas existé. Les crises monétaires intra-occidentales se seraient certainement envenimées, en divisant encore plus l'Occident. Le monde aurait abouti aux zones monétaires qui rappellent celles des années 1930, et partout se serait érigé des barrières protectionnistes, accentuant le compartimentage de l'Occident. Se rappeler ce qui s'est passé dans les années 1930, avec les 15 millions de chômeurs aux États-Unis pour une population trois fois moindre et les 6 millions de chômeurs allemands qui ont fait venir Hitler au pouvoir.

Donc, force de dire que à la fois l'avènement du monde décolonisé et le pouvoir exorbitant du pétrodollar américain « partagé » a joué une fonction salvatrice idoine pour le maintien de la croissance mondiale puisqu'il a évité l'apparition de zones monétaires, les barrières protectionnistes et la destruction de dizaines de millions d'emplois dans le monde.

Annexe : Attaque spéculative Pour comprendre la gravité d'une « attaque spéculative », partons d'un cas concret. Qu'un spéculateur (Hedges funds, Entreprises financières, assurances, etc.) emprunte, par exemple, auprès de la Banque d'Angleterre ou du système bancaire anglais « 1 milliard de dollars »,

qui lui remette 0,4 milliard de livres sterlings au taux d'intérêt de 10% et au taux de change de 1 GBP=2,5 USD, ou 0,4 GBP pour un dollar. Et que ce Hedge fund convertit sans attendre ce capital en dollars, et les réinvestit à un taux de 5% dans un autre Etat. Le spéculateur n'opte pas pour un taux d'intérêt supérieur et accepte, en suivant sa stratégie, une perte de 5%. Cette opération lui fera perdre donc 5% d'intérêt du capital. A l'échéance de l'emprunt, il doit rembourser 105% du capital emprunté.

Prenons le fait que ce n'est pas un Hedge fund mais plusieurs Hedges funds qui s'accordent et empruntent auprès du système bancaire anglais des capitaux au même taux d'intérêt et au même taux de change dollar/livre sterling. Supposons que l'ensemble des emprunts par les Hedges funds s'élèvent à 100 milliards de dollars soit 40 milliards de livres sterlings empruntés, et que ces montants en GBP sont aussitôt convertis en dollars et investis dans d'autres Etats au taux d'intérêt de 5%. Ces fonds spéculatifs, à l'échéance des emprunts, comme on l'a dit, doivent rembourser 105%. Donc des pertes puisqu'ils doivent payer 5% de plus sur les capitaux empruntés.

Supposons maintenant que la conversion massive des GBP en dollars sur les marchés a entraîné une forte dépréciation de la monnaie britannique. Et qu'à l'échéance des emprunts, le taux de change est passé de 0,4 à 0,5 GBP pour un dollar, les Hedges funds n'auront alors à rembourser au système bancaire anglais que 80 % du capital emprunté plus les intérêts. Les 40 milliards de livres sterlings empruntés, au taux de change de 0,5 livre sterling pour un dollar, ne constituent plus que 80 milliards de dollars. Donc ils ont fait un gain de 20 milliards de dollars. De même, le différentiel de taux d'intérêt de 5% au profit du système bancaire anglais, rapporté au capital emprunté et au nouveau taux de change dollar/GBP, ne représente plus que 4 %. A l'échéance des emprunts, les Hedges funds n'auront à rembourser que 84% des capitaux empruntés. Les Hedges funds auront donc enregistré un gain de 16 % du capital emprunté.

Une échéance à trois mois, par exemple, amènerait la Banque d'Angleterre à perdre 4 milliards de dollars sur les 100 milliards de dollars prêtés en équivalent-livres sterlings avant la dépréciation. Une échéance sur six mois occasionnerait une perte de 8 milliards de dollars pour le Royaume-Uni. Sans compter que les dépenses deviennent onéreuses pour financer ses importations de biens et services, par la dépréciation de la livre sterling. Et une hausse généralisée des prix intérieurs suivie d'inflation.

*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective.

Note de renvoi :
2. « L'endettement des pays riches s'envole, le FMI s'affole », par Challenges.fr, le 8/11/2012
<http://www.challenges.fr/economie/20121107.CHA2748/l-endettement-des-pays-riches-s-envole-le-fmi-s-affole.html>

Raouraoua maintient le suspense La désignation du nouveau sélectionneur national connue après le tirage au sort de la CAN 2017



Kamel Mohamed

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, maintient le suspense quant à l'annonce du nouveau sélectionneur de l'équipe nationale et multiplie en même temps ses maladresses et incohérences. Les dernières informations parvenant de la FAF avancent que le nom du futur sélectionneur devrait être connu après le tirage au sort de la CAN-2017, qui se déroulera ce mercredi à Libreville, au Gabon. Le président de la FAF devait quitter hier Paris pour se rendre au Gabon.

Il faut relever que l'entraîneur des Verts devrait être annoncé avant samedi prochain, dernier délai pour l'envoi à la FIFA la liste des joueurs devant participer au match Nigeria-Algérie du 12 novembre prochain pour le compte de la 2^e journée des qualifications pour le Mondial-2018. Au cas où le coach ne serait pas désigné, ce sont les entraîneurs adjoints qui se chargeront de cette mission. En attendant, Raouraoua s'est déplacé en France, jeudi dernier, pour rencontrer des techniciens

susceptibles d'être engagés. Le président de la FAF a balancé plusieurs noms par diverses sources. De Perrin à Garcia en passant par Le Guen et Courbis, Raouraoua n'a cependant laissé filtrer aucune information fiable.

Une seule chose est sûre, le futur patron des Verts sera de nationalité française ou un francophone.

Il n'est pas question aussi pour le président de la FAF d'engager un entraîneur algérien puisqu'il méprise tout ce qui est local, joueurs et techniciens. Le président de la FAF avait indiqué qu'il allait mettre en place une commission pour étudier les CV d'entraîneurs. Mais la FAF

n'a communiqué ni la composante de cette commission et encore moins ce qu'elle a entrepris comme étude de CV depuis le départ de Milovan Rajevac. Force est de constater aussi que c'est le président de la FAF en personne qui étudie les dossiers, contacte et discute avec les entraîneurs en France. Il est donc à se demander quelle a été l'utilité d'annoncer la mise en place de cette commission quand c'est le président de la FAF qui monopolise tout. En définitive, tout ce qui concerne l'équipe nationale relève exclusivement du président de la FAF qui limoge et engage les entraîneurs.

Ligue 1

Une première pour l'USM El-Harrach

L'USM El-Harrach a battu le DRB Tadjenanet (1-0, mi-temps 0-0) en ouverture des matchs de samedi pour le compte de la 7^e journée de Ligue 1 Mobilis, entamée jeudi. Le but libérateur a été inscrit par Sofiane Younès, ayant réussi à faire sauter le verrou du DRBT d'une bicyclette acrobatique à la 81^e minute. Il

s'agit de la première victoire pour les Jaune et Noir cette saison, après trois nuls et autant de défaites pendant les 6 premières journées.

Grâce à ce succès, l'USMH quitte l'avant-dernière place du classement et se hisse provisoirement au 13^e rang, qu'elle occupe seule avec six points.

Inter-régions - Ouest

L'IRB El Kerma prend ses distances, sursaut de l'USMO et de la JSEA

Qui arrêtera l'IRBEK qui a mis les voiles dehors en marquant de nouveau son territoire à la faveur de sa victoire en déplacement à Sfifet face au CRBS qui rentre désormais dans les rangs ? La formation d'El Kerma, qui a conforté sa position de leader, compte cinq points d'avance sur son nouveau dauphin, l'ex-pensionnaire de l'élite, la JSMT, laquelle affiche davantage ses prétentions en remportant une précieuse victoire sur ses terres aux dépens du CRB Hennaya qui perd du terrain sur le groupe de tête. Le podium est complété par le HBEB et le MBSC qui

ont réalisé des fortunes diverses. La formation d'El Bordj est revenue avec un point de son long voyage à Mécheria face au SCM qui partage la septième place avec le CRBH et le ZSAT, alors que les gars de Sidi Chahmi se sont contentés de l'essentiel à domicile face à leur adversaire du jour, le ZSAT. Au pied du podium, nous retrouvons le CR Témouchent qui a infligé un carton plein à la JS Sig qui se morfond dans le bas du tableau aux côtés de son voisin du CCS qui s'est fait surprendre à domicile par la JS Emir Abdelkader. Ce dernier respire un bon bol d'oxygène

après un départ catastrophique tout comme l'USM Oran, auteur d'un sursaut d'orgueil à Tindouf face à la lanterne rouge, l'EBKT, qui n'arrive pas à suivre le rythme.

M. A.

Résultats

CRBS - IRBEK	0-1
CRT - JSS	4-0
EBKT - USMO	0-2
SCM - HBEB	1-1
JSMT - CRBH	3-1
MBSC - ZSAT	1-0
CCS - JSEA	0-1

Inter-régions - Est

La palme à l'IRB El Hadjar et au NRB Telaghma

Profitant de la réception d'un mal classé, le leader, le NT Souf, a conforté sa place sur le fauteuil, suite à sa victoire sur l'ASC Ouled Zouaï au terme de la cinquième journée du championnat dans ce groupe. Comme il fallait s'y attendre donc, cette étape s'est avérée favorable au NTS, qui maintient ainsi la cadence, mais qui devrait tout de même se méfier de ses poursuivants directs, qui sont désormais au nombre de trois, le MSPB, l'IRBR et l'IRBEH en l'occurrence.

Toutefois, si le MSP Batna et l'IRB Robbah se sont imposés logiquement à domicile face respectivement au WA Ramdane Djamel et l'ESB Besbès, il

à décoller. Enfin, le Nasr El Fedjoudj, qui a fort bien entamé sa saison, est en train de céder dangereusement du terrain, comme en témoigne son match nul à domicile concédé devant le CRB Kaïs.

M. Benboua

Résultats

NRCB - NRB	0-1
OSO - ESB	1-0
MSPB - WARD	4-1
NRBG - WMT	1-1
IRBR - ESB	1-0
ABB - IRBEH	0-1
NASREF - CRBK	1-1
NTS - ASCOZ	2-1

Après avoir sanctionné le MCEE sur ordonnance de la FIFA La FAF exhorte les clubs à régler leurs contentieux au plus vite

La Fédération algérienne de football (FAF) a exhorté les clubs professionnels ayant des litiges financiers avec leurs entraîneurs ou joueurs étrangers à «les régler au plus vite», au risque d'engendrer «des sanctions pour la FAF pouvant aller jusqu'à l'exclusion des compétitions organisées par la Fifa». La Fédération algérienne de football espère que les contentieux actuels entre les clubs et certains de leurs employés (entraîneurs/joueurs) «soient réglés au plus vite pour éviter des sanctions à la FAF, pouvant aller jusqu'à l'exclusion des compétitions organisées par la Fifa», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié samedi sur son site officiel. La FAF a cité l'exemple du MC El Eulma (Ligue 2 Mobilis) qui

a écopé d'une défaillance de trois points, sur ordonnance de la Fifa, pour la non-régularisation de la situation financière de son ancien entraîneur, Rachid Malek. «Avec la sanction du MC El Eulma, les clubs qui ne payent pas leurs entraîneurs et leurs joueurs étrangers sont avertis des risques qu'ils encourront s'ils ne respectent pas les clauses» des contrats, a encore précisé la FAF. La Fédération internationale de football (Fifa) a saisie la FAF jeudi pour demander la défaillance de trois points au MCEE pour la non-régularisation de la situation financière de son ancien entraîneur, Rachid Malek. Un passage à l'acte après plusieurs avertissements à l'endroit des clubs qui ne payent pas leurs entraîneurs et joueurs étrangers.

Inter-régions - Centre-Ouest

Bou Medfaa sur les talons de Oued Sly, sursaut d'orgueil d'Aïn Defla et Aflou

Journée tout à l'avantage du nouveau promu et invité surprise, l'IR Bou Medfaa, dans cette partie haute du tableau. Ce dernier auteur de la seule victoire à l'extérieur chez la lanterne rouge, l'ESB Dahmouni, vient se mettre dans la roue du leader, le MBC Oued Sly, avec un seul point de retard et beaucoup d'ambitions désormais pour la suite. Le MBC Oued Sly a réussi tant bien que mal à préserver son fauteuil à la faveur de son petit mais précieux nul arraché à Laghouat devant l'IRBL qui pourrait regretter ces deux points perdus face à son hôte du jour pourtant en mal d'inspiration ces dernières journées. Pour sa part, l'ORB Oued Fodda se voit relégué à la troisième place suite

Fouad B.

Résultats

FCB Frenda	-	DRB Baraki	1-1
SC Aïn Defla	-	CRB Boukadir	1-0
ESB Dahmouni	-	IRB Bou Medfaa	0-2
CRB Froha	-	ORB Oued Fodda	1-0
CRB Aïn Oussera	-	ARB Ghris	1-0
IRB Aflou	-	USB Tissemsilt	1-0
IRB Laghouat	-	MBC Oued Sly	0-0
WAB Tissemsilt	-	JSM Chérara	1-0

Inter-régions Centre Est

L'ES Ben Aknoun seule aux commandes, le FC Bir El Arch arrive

Le duel à distance entre l'OMR et l'ESBA s'est avéré fatal pour les Olympiens, ce vendredi, en concédant leur première défaite de la saison devant le CRB Ouled Djellal. Un faux pas qui fait, bien sûr, les affaires de l'Etoile de Ben Aknoun qui n'a pas fait de détails pour remporter le derby du jour, face au CA Kouba, ce qui lui permet de s'emparer, en solo, du fauteuil. Les banlieusards se doivent, quand même, de garder un œil vigilant sur leur nouveau dauphin le FCBEA. Les gars de Bir Arch ont réussi, en effet, une très belle opération en allant damer le pion à l'IRB Ain Lahdjer sur ses terres. L'autre grand bénéficiaire de cette journée marquée, faut-il le signaler, par deux cartons pleins et une

Fouad B.

Résultats

WA Rouiba	-	USM Sétif	3-0
MB Hassi Messaoud	-	JS Azzaza	1-0
IRB Berhoum	-	CRB Ain Djass	3-1
ES Ben Aknoun	-	CA Kouba	2-0
IRB Ain Lahdjer	-	FC Bir El Arch	0-1
CRB Ouled Djellal	-	OMR El Annasser	1-0
Hydra AC	-	NRB Achir	1-0
ES Berrouaghia	-	AS Borj Ghedir (hier)	

ANNONCES CLASSÉES



■Vend appartement à ORAN joli Appart F4 Acté équipé à Seddikia en face CNEP - 2ème étage Superficie 98 - avec toutes commodités - Bloc très calme - N° Tél : 0676.97.77.77

■A vendre 2 appts 70m² chacun dans un immeuble de 2 étages 1e et 2e un appart par étage acté sur 3 façades St-Antoine Oran - Tél : 0674.04.93.50

■A louer F5 au 1er étage + téléphone + climatisation 130m² (cité Cheminot) Plateau, en face hotel Houma - 0798.61.94.63 0549.53.79.57

■Oran loue F2 cuis, SDB, 80m², toutes commodités, situé ds 1 villa entrée indép. Pt du Jour côté Mordhid. Tél : 0553.07.99.29. Pour couple sans enfants

■A louer F3 à Ain El-Turk à bon prix, 85m², pour année. Contactez-moi N° 0550.20.73.45

■Loue F3 à Bel-Air, 28.000 dinars. Climatisé, 4e étage - Tél : 0559.16.50.66

■Loue F3. 82m². Standing. Meublé. Face Sheraton. 5e étage ascenseur, garage, chauffage, climatisé, toutes commodités - Tél : 0555.19.71.21

■Vend F3 à Akid Lotti. Très bel emplacement. 4ème étage - Tél : 0550.206.630 - 0553.328.753

■Particulier loue appart. Cité Grande Terre, F4, 3ème étage, immeuble de 4 étages, parking. Pour plus de renseignements, tél. 0560.52.98.17 ou 0033.680.900.135. Sécurisé. Bon voisnage. Prix 35.000 DA/mois, un an minimum.

■A louer appart top. 2ème étage + chauffe-eau. Parking. El-Kerma. Oran - Tél : 0561.99.32.42

■Appartement à louer F3. 75m² + magasins à louer 40m² à Ain El-Turk, Bouïsseville au grand Boulevard. Pas de vis-à-vis, en face de l'hôpital. Curieux s'abstenir - Tél : 0549.07.99.53

■Vends F2 Seddikia + F3 Point du Jour + F3 HLM - Tél : 0559.08.59.85

■A vendre bel appart F3, 4e étage. Rue Khati Salah. Medioni. Oran - Contacter: 0540.65.29.47

■A vendre un appartement F3. 85m² au centre-ville Mostaganem avec garage collectif, face Prisunic. Prix après visite - Tél : 0698.06.19.13

■Vends F3 acté, 83m² à Hassi Mefsoukh 20 km d'Oran. Tél. 0554.17.42.20 - 0552.69.30.76

■Loue F3 très bien meublé, très propre, ensoleillé, cité Loubet en face complexe sportif Les Castors. Parking assuré, toutes commodités - Tél : 0796.98.07.64

■A vendre beaux apparts F3-F4-F5 cuisines équipées, chaudière, placards, garage...etc. avec des locaux commerciaux à Maraval, l'Hippodrome, Belgaïd, Castors...etc. - 0550.46.18.22-0550.66.39.67-0790.34.64.76

■Vend à El Manzah Canastel F2, F3, F4 sup 55-76 et 98m² prix 10U/m², avance 30% le reste crédit bancaire. 0556.86.64.18 / 0799.65.93.99

■A vendre F2, 2e étage, 50.58m², hâ Sabah Yasmine (2) bien aéré, acté - Tél : 0794.12.69-0697.47.26.75

■Vend ou échange 3 grands appart rue Mirauchaux Oran, nouveaux bâti. Prix raisonnable. Particulier loue villa Gambetta-Les Falaises, RDC+1+annexe bureau - Tél : 0777.10.02.83

■Loue un grand F2 de 70m² ites commodités, meublé avec garage 25000,00 DA + F2 Open Space 20.000,00 DA + F1 1500,00 DA à Bousfer Village - Tél : 0549.56.19.65

■Loue F3 très propre 85m² 4e étage meublé (TV, internet, chauffage, citerne eau 2000L) rayon 50m école, CEM, lycée, marché hebdo. Mercredi (mosquée Benâicha) Maraval cité 1180 logts Oran - Tél : 0696.11.53.74

■Location appartement F2 Bd des Chasseurs, F3 rue Michelet, F4 les Pyramides, F4 Bd des Chasseurs bien aménagé. Tél : 041.33.46.68 / 0557.40.97.65 www.lounimmobilier.com

■Vends bel appart spacieux, grand standing, 5ème étage, ites commodité, imméuble sécurisé, logt acté, Oran Centre. Curieux s'abstenir. Tél. pour RDV visite : 0676.38.36.01 ou 0550.75.96.14

■A louer Appart F6 2ème étage. 21, rue Med Khemisti. Immeuble propre avec ascenseur, convient profession libérale. Tél : 0558.43.82.05

■Vd Aïn Témouchent F3 RDC cité des 1000 logts en face pharmacie Boulefred H. Sur grand boulevard. Tél : 0559.94.38.63 / 0552.44.12.77

■Vends F4 côté la poste de hâ Sabah promotionnel, 2e étage 85m² P : 1MD100 nég + vds F3, 4e à Yasmine 2, P : 900 U + Vds F2 2e en face mosquée Nour el Houda hâ Sabah 720 U - Tél : 0558.57.04.54

■A vendre apppt F3 acté endroit agréable, Bt 504, entrée 12, rez-de-chaussée, 1500 logts, USTO près mosquée, APC, poste, polyclinique. Contactez : 0559.14.72.93

■Vends Appart - Acté - F2, F3 - 4ème étage Cité Victor Hugo - Cuisine américaine. Dalle de sol + Électricité et Plomberie - Entièrement refait à neuf avec matériaux de France - Bon voisnage - Tél : 0658.39.73.36

■Vends ou Echange Duplex à Ain Turck - 4ème étage - Acté - à côté Eden et en face la mosquée - Toutes commodités - Etudie toutes propositions - 0550.266.514 - 0550.240.110

■Appart à vendre F3 - 2ème étage : 27, Rue Mirauchaux - centre-ville ORAN - Tél : 0666.66.71.36

■Vends F4 - 108 m² - 4ème étage les Pyramides USTO - ORAN - Tél : 0560.06.10.87

■Vends sur plan F2 - F3 - F4 - F5 haut standing Résidence El Mass, en face l'université de Belgaïd - Appeler au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■Promoteur vend Apparts sur plan de F1 à F5 des Lofts Duplex vue sur mer - Pisc. Salle de Gym - Sauna - Parking - Ascens. - S/Cam. - Durée des travx 30 mois - Tél : 0553.78.91.79

■A vendre à Dar El-Beïda - Grande Terre : bel Appart F3 situé au RDC d'un bâtiment de quatre étages, sécurisé. L'appart sert actuellement de crèche. La cité se trouve juste en face de la Salle des fêtes (Afrah El Djazair) - SVP pas d'intermédiaire - Tél : 0661.27.23.29

■ORAN - Vends très bel Appart de 220 m² - Neuf - Acté + Livret foncier - Bon endroit - Toutes commodités - Bd du Trait d'Union + 1 Place garage - Prix : 2 Milliards 700 - Tél : 0540.13.34.65 - de 10 H à 18 H seulement

■Vends sur plan F3 - F4 haut standing Résidence Jade, vue sur mer à Belgaïd - Appeler au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■Loue à ORAN (Ain El Turck, Cap Falcon) Apparts F2 et F3 équipés, garage, vue sur mer - Possibilité location courte durée + Local (35 m²) à Mers El Kébir - Tél : 0774.42.78.56 - 041.10.52.15 - 0773.59.09.23

PENSÉE
Il est difficile de croire que cela fait un an que nous avons dit au revoir à notre père, grand-père
MEZIANE Khaled
Une tristesse incomparable a dévasté nos coeurs, tu as été le pilier de la famille et tu le resteras toujours. En ce jour que Dieu t'accueille dans Son vaste Paradis.
Ton neveu Hanifi

A notre chère mère Madame BELMOKHTAR

Fatima, épouse BOUCHAREB
Voilà 40 jours que tu nous as quittés à jamais, laissant derrière toi un vide immense. Tu étais notre soutien indéfectible, ton amour nous manque. Tu resteras toujours parmi nous. Que Dieu t'accueille dans Son vaste Paradis.
Les familles BOUCHAREB et BELMOKHTAR d'Oran et de Relizane. Ton mari et ses enfants et ses petits-enfants se soutiennent de douleur.



■Tlemcen : Loue à Birouana au RDC d'une villa appr de 3 pchs + cuisine + SDB + cour - Tél : 0771.78.10.70

■Vends carcasse 200m² actée, RDC, 02 façades, route goudronnée, autoroute de l'université Belgarda. Prix intéressant - Tél : 0561.68.77.48

■Vends une petite maison de maître de 3 niveaux, 08 pièces, grand salon, SDB, 2 toilettes + terrasse + un local + cuisine adresse dans un quartier commercial, rue Maupas Saint-Eugène, Oran - Tél : 0540.95.12.67

■Vends appartement à Oran La Lofa dans villa, grand F3 + cui + SDB + cour. 2ème étage + 4 garages au RDC - Tél : 0782.17.50.61

■Vends Maison commerciale nouvelle construction : Place Fontanelle - Gambetta - ORAN - 2 façades - 358 m² - Rez-de-chaussée : Café + 2 Locaux + 2 Apparts au 1er étage - Tél : 0661.46.33.14

■Loue ou Vends Villa 318 m² - toutes commodités - Sidi Djilali - SBA - Tél : 0667.92.40.13

■Vd maison de maître côté hôpital Plateau sup. 138m² Tél : 0795.41.18.09

■Vend R+3, 200m² acté, D.F, C, conformité, RDC, F2, CSDB, WC, cour, 4 L, commerciaux. 1er et 2ème F6, CSDB, WC. 3ème F5, CSDB, WC. Vente en bloc ou par étage. Sauguier - Tiaret. Tél : 0669.52.59.44

■Vend villa (acte, livret foncier, libre de suite) cité St Georges, Castors, Oran, 210m² R+1 - Tél : 0554.55.48.36

■Vends Maison commerciale nouvelle construction : Place Fontanelle - Gambetta - ORAN - 2 façades - 358 m² - Rez-de-chaussée : Café + 2 Locaux + 2 Apparts au 1er étage - Tél : 0661.46.33.14

■Loue ou Vends Villa 318 m² - toutes commodités - Sidi Djilali - SBA - Tél : 0667.92.40.13

■Recrute cariste qualifié avec expérience. Envoyer CV par mail : oranrecruitment@gmail.com Tél. 0560.293.152

■Société de production en agroalimentaire sise à Es-Senia recrute 01 femme de ménage. Conditions exigées : résident à Oran, âge de 35 ans à 45 ans, expérience 02 ans et plus - Tél : 0770.52.72.60

■Importante Société Privée recrute : Une Secrétaire - Electromécanicien - Soudeur - Tourneur - Envoyer CV par Fax au numéro suivant : 041.65.03.01 - de 10 h : 00 à 16 h : 00

■Ecole privée EL HAYAT SCHOOL. Place Fontanelle. GAMBETTA - ORAN - Tél : 041.53.25.85 - Recrute un psychologue expérimenté. Se présenter munis d'un CV

■Je cherche des Employés Couturiers et Finition des Femmes à ORAN - Tél : 0779.44.19.56 - 0557.06.63.99

■Sté à BETHIOUA recrute : Gestionnaire de stocks - Magasiniens - Acheteurs - Manoeuvres - Tél : 040.22.37.62 / 040.22.32.43

■Sté à BETHIOUA recrute : Agents Commerciaux - Télécopie - Chauffeurs VL. TC. Lourds - Tél 040.22.37.62 / 040.22.32.43

■Sté à BETHIOUA recrute : Agents Commerciaux - Télécopie - Chauffeurs VL. TC. Lourds - Tél 040.22.37.62 / 040.22.32.43

■Sté à BETHIOUA recrute : Ingénieurs en informatique spécialité réseau et certifié Cisco -Ingénieur en électrotechnique - Ingénieur en électronique, maîtrise de l'anglais exigée -Commercial - Envoyer CV par email : contact@cpp-dz.com

■Sté à BETHIOUA recrute : Ingénieurs en Métallurgie Chaudronnerie Méthode Préparation - Tél : 040.22.37.62 / 040.22.32.43

■Recrute Technicien de Maintenance avec expériences dans l'industrie de plastique à ORAN - Envoyer CV par mail : oranrecruitment@gmail.com



■S. Bel-Abbès vend local commercial avec sous-sol (pouvant être utilisé pour habitation, atelier ou stockage) sup env. 60m² sur gde avenue Rte d'Oran. Acte + livret foncier. Tél : 0555.05.90.10 / 048.74.13.48.H.B

■Tlemcen : Location magasin sur gd Bd Les Dahlia en face café Sidi Boumedienne surface 34m² - Tél : 0550.16.72.40

■Vends local bien situé à haï el Nour de 32m² sur le grand boulevard - Tél : 0771.11.93.58 - 0771.92.89.20

■Loue à Arzew un local de 333m² bien situé au centre-ville peut convenir à une activité professionnelle - Tél : 0771.78.11.87

■Mostaganem : a vendre local commercial 55m², 02 façades, 02 rideaux, route d'Oran, aménagé, hauteur 4,5m (acté). 0793.24.86.76. Endroit stratégique

■Vente de magasin de 50m² situé au 11 rue de Paris à 20 mètres du bd MAATA Mohamed. Tél : 0771.52.19.06. Centre-ville d'Oran

■A vendre cafétéria deux façades 167m² en plein centre-ville de Bir El-Djir, vieux bâti, 26 ans d'activité - Tél : 0552.57.01.25

■Loue à El-Malah (W.Témouchent) local ancienement cafétéria. Sup 540m², bien agencé et peut être reconvertis dans toutes branches. Prix après visite - Tél : 0778.012.093 pour RDV

■Loue ou vend magasin 27 m², et vend magasin 41m² à l'avenue de Choupôt. Tel. 0558.66.45.83

■A vendre local 70m² 2 rideaux situé à l'entrée du grand boulevard de Dar Essalem sur le chemin du bus 102. Prix offert 1,780 milliard - Tél : 0697.89.35.55

■A louer une pizzeria fast-food, en face lycee Belgaïd Bir el-Djir, Oran - Tél : 0776.68

■ Vend des locaux commerciaux de 38m² à 62m² El-Kerma, prix 9U/m² + Vd des locaux à Belgaïd 71 et 82m² prix 16 U/m² sur Bd commercial + Vd local à Bir El-Djir 35m² 900 Ufini. Tél : 0556.86.64.18 / 0799.65.93.99

DIVERS

■ A louer licence de café à Oran - Tél : 041.25.35.75

■ MEGA électronique. Réparation cartes électroniques pour machines industrielles, commandes, drives - Tél : 0771.67.45.67 - 0542.18.38.29

■ A vendre charpente métallique, 40 poteaux H 5m. 40 poteaux H 4. 120 demi V 3,50. Prix 80 U - Tél : 0665.31.29.23

■ A vendre atelier de marbre 2 débiteuses marque italienne. 2 Potences 500 kg et 1 tonne (venteuse) prix 60 U - Tél : 0665.31.29.23

■ A louer licence de café à Oran. Contacter : 0779.61.77.37

■ Vds terrain à Tiélat Z. industrielle (Aghbal) de 10.000m² acté, LF.2 faç. Avec dépôt 500m² P.O. 16.500 DAle m² D 18.000 DA m². A 200m de Renault à 100m Autoroute - Vds aptt de 120m² 1er étage côté Karguentah Oran - Tél : 0771.79.28.40

■ Vend divers lots Belgaïd côté mer. 0794.87.50.90

■ Vends lots de terrains à Bouâmama, Sidi-Chahmi - Tél. 0782.03.14.00

■ A vendre Terrain de 600 m² avec un Chalet canadien (Préfabriqué) R.N. 13 SIDI HAMDAOUCHE - S.B.A. + Atelier Hangar de 100 m² Showroom + Terrain d'Expo 800 m² sur la R.N. 13 S.B.A. - ORAN - Tél : 0661.29.24.24 + 0555.18.60.44

■ Vente de groupes électrogènes 22 KVA, 40 KVA, 100 KVA, 250 KVA, 360 KVA et 400 KVA avec garantie - Tél : 0550.31.76.44 - 0550.69.19.73

■ Salon de massage et d'esthétique mixte " La main d'or " à Akid Lotfi avec une équipe de femmes d'une grande expérience et de spécialité - Tél : 0540.74.39.12 - 0561.04.25.67

■ A louer licence de café. Tél : 0551.63.18.21

■ Salon d'esthétique Mme Tabet diplômée de France vous propose épilation définitive, sans douleur, sans risque, lifting, résultat immédiat, soin exclusif des tâches brunes - Tél : 0558.14.67.11/0779.91.39.81 Maraval Oran

■ La SARL Esar Iberica recrute un technicien, électricien pour l'entretien des ascenseurs. Envoyer CV esariberica@gmail.com

■ Nouveau - Nouveau : MOSTAGANEM - VALENCE - Tél : 041.30.14.01

■ Enseignante longue expérience (retraitée) donne des cours (math - arabe) primaire à Maraval (crèche Royaume bébé) cité douanière à 50m de la ligne (B) - Tél : 0560.72.61.81 - 0796.97.96.31

■ Vends divers articles, climatiseurs monobloc -01 bureau métallique + rouleaux Fax + rouleau Téléx avec galettes fléchées - Tél : 0551.90.55.82 et 0555.97.08.89

■ Prof. de sciences naturelles, longue expérience, donne des cours en groupe ou en individuel pour les niveaux : 1^{ère} AS - 2^{ème} AS - 3^{ème} AS - bac 2017 (lycée). Cité AADL à côté hôpital 1er-Novembre USTO - Tél : 0771.24.62.23

■ Prof. de Physique - Chimie donne des cours au domicile de l'élève pour les niveaux suivants : 1^{ère} AS - 2^{ème} AS et 3^{ème} AS - Contacter : 0550.59.82.94 à ORAN

Ophthalmologie - Clinique de la Vision

Le Dr CHIALI informe son aimable clientèle du changement de toutes les lignes téléphoniques de la clinique.

Ne sont opérationnelles que les lignes suivantes :
0553.73.86.36 - 0699.86.80.02 - 0777.87.49.91

« La Société ADWAN CHEMICALS COMPANY, située dans la

Zone d'Activités Industrielles Fornaka. W. Mostaganem,

cherche un prestataire pour l'exploitation de sa carrière sise

à EL ARICHA Wilaya de Tlemcen. Pour toutes informations

complémentaires veuillez contacter

le 045.37.00.04 ou 05.60.05.03.88 ».

Famille à Oran

Cherche nounrice

Pour 02 enfants (02 ans et 06 ans)

Conditions exigées :

- Bon niveau d'instruction
(Bilingue français et arabe)
- Moralité et bonne éducation exigées

Il est offert :

- Très bonnes conditions d'hébergement
- Salaire intéressant pour personne sérieuse et compétente

Pour postuler transmettre CV
au N° Fax : 041.61.70.07

Ou téléphoner au 0560.06.40.54
de 10h à 16h

HOTEL BELLE VUE -RACHGOUNE Recrute

Une Responsable marketing disposant de permis de conduire et maîtrisant le français, l'arabe.

L'anglais est souhaité.

Contacter : 0555.05.47.29/
0661.22.04.14/ 0661.22.22.30

Le Ralentisseurs de route en Algérie

Entreprise spécialisé dans la fabrication caoutchouc et des pièces chimie, pétrochimie, mécanique industrielle Vous propose **Ralentisseur de route Haute qualité et Bon Prix**

0668 70 73 61

Vends à Sidi Bel-Abbès en toute propriété une parcelle de terrain de 6.272m² située au centre-ville, 4 façades, site exceptionnel avec possibilité de construire en R+12.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le propriétaire aux numéros de téléphone suivants :

**0661.205.146
0560.833.838**

MAITRE KADA KELLOUCHA B. - Commissaire-priseur près le tribunal d'Aïn-Temouchent 46, rue Rabbi Saïd - Aïn-Temouchent / Tél/Fax : 043.78.29.17 Mobile : 0771.32.51.17

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Avec admission de soumissions cachetées

Le mardi 25/10/2016

A 09h30 au parc de la wilaya d'Aïn-Temouchent

Vente du matériel réformé suivant :

N° lot	Désignation
1	01 Véhicule PEUGEOT Expert IMM. 00084.105.46
2	01 Véhicule RENAULT Express IMM. 00044.399.46 (lieu de visite siège police communale Ain Kihal)
3	01 Véhicule RENAULT Express IMM. 00045.399.46 (lieu de visite siège police communale Ain Kihal)
4	01 Véhicule RENAULT Express IMM. 00046.399.46 (lieu de visite siège police communale Ain Kihal)
5	02 Postes de Transfo 400 KVA avec 03 Armoires Électriques Type TC 5641B
6	01 Lot de Micro-ordinateurs et imprimantes (Daira de Beni-Saf)
7	01 Four -01 Machine à laver -Lits -01 Fou électrique -01 TV -Chauffage -Rideaux etc...
8	01 Lot de cadre de portes, climatiseurs, chaises, armoires métalliques, citerne à eau (Daira d'Aïn-Temouchent)

A 10h30 au niveau du siège de notre office Vente du matériel suivant :

1. A la demande de l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement et de traitement des ordures ménagères :

Vente au poids et par nature du produit de quantités de déchets plastiques divers, carton, métaux ferreux et non ferreux, triés au niveau des C.E.T de SIDI BEN ADDA et de SIDI SAFI.

2. En exécution de diverses ordonnances de saisie

Au profit de la BDL et au préjudice de M. Belgour Hamza (2^{ème} tentative)

-Sous lot 01- Véhicule utilitaire 4x4 Imm. 003786.310.46

-Sous lot 2- Equipement de nettoyage : 02 auto laveuses -01 mono brosse -01 injecteur -14 chariots -03 aspirateurs -02 mono brosses -01 Xénon -divers accessoires (lieu de visite A. Temouchent)

Au profit de la BDL et au préjudice de M. Maâfa Amine (2^{ème} tentative)

-01 Four en Inox 01 Pétrin spiral -01 Batteur mélangeur -01 Frigo Présentoir 2 m -01 étuve de fermentation (Lieu de visite El Maleh).

Au profit de «EAC Gachi Bachir B3 » et au préjudice de M. Senouci Saïd

-01 Camion plateau JMC. Imm. 00108.208.46

Au profit de la BEA et au préjudice de M. Bourouis Bloufa

-01 Véhicule Dacia Familiale 07 places. Imm. 00435.109.46 (lieu de visite fourrière Ain El Arbaâ)

Conditions de vente habituelles.

Le Commissaire-priseur

OFFICE PUBLIC MAITRE MOSTEFA HANCHOUR MOSTEFA

Commissaire-priseur près le tribunal de MOSTAGANEM Tél : 045.30.82.21

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du public qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques verbales et avec admission de soumissions cachetées du lot de ferrailles composé comme suit:

- Lot de cuivre vente au kg
- Lot de fonte vente au kg
- Lot de ferrailles (appartenant à la CAPCS de Sidi Lakhdar)

LA VENTE SE FERA A LA C.O.P.S.A DE HADJADJ LE 23 OCTOBRE 2016 A 10H

Conditions de vente :

- Vente sans garantie.
- Versement 11% non remboursable en cas de désistement
- Enlèvement sous huitaine

Pour toute information, s'adresser au bureau du Commissaire-priseur.

شبكة اويفال

الأجهزة الطبية لتنقية السمع

www.audifel.com

هل عندكم نقص في السمع؟ Votre enfant entend mal ?

Audifel vous fait un test prothétique gratuit.

وهران	الجزائر	تلمسان	غليزان	سعيدة	مستغانم	ثلثاف
0661.10.35.01	0661.10.35.02	0661.10.35.03	0661.10.35.04	0661.10.35.05	0661.10.35.06	0661.10.35.22
قطنطينة	عنابة	بجاية	تizi Z'Zerou	سطيف	تیارت	مع تھیت

0661.10.35.07 0661.10.35.08 0661.10.35.09 0661.10.35.10 0661.10.35.11 0661.10.35.16

OFFICE PUBLIC DES VENTES AUX ENCHERES -MAITRE FELLAHI TOUKIF

COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LE TRIBUNAL D'ORAN - Rue Moulay Ahmed (ex-Lamoricière) Immeuble N°08

- Oran - Mbl : 0666.78.48.71 - Tél/Fax : 041.29.30.62

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Par soumissions cachetées

Au profit de EXAL Algérie Oran

DATE DE LA VENTE : 24/10/2016 à 10h00 mn

Lot	Désignation

<tbl_r cells="2" ix="2" maxcspan="1" maxrspan="1" usedcols="2

USM Alger

L'entraîneur Cavalli ouvre la porte à son départ

L'entraîneur de l'USM Alger, Jean-Michel Cavalli, s'est dit prêt à quitter son poste, tout en proposant à ses dirigeants d'entamer leur recherche pour engager un nouvel entraîneur, assurant qu'il allait rester en poste jusqu'à l'arrivée de son successeur. L'USMA, championne en titre, est entrée en crise depuis sa défaite, dans le derby de la capitale, jeudi dernier contre le MC Alger (2-1), pour le compte de la 7^{me} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. « Moi, j'ai le sens de la responsabilité. Je ne veux pas être le bouc-émissaire. Je suis très déçu, je suis un compétiteur. Ca m'a fait mal de perdre ce derby », a déclaré le technicien français, vendredi soir, sur le site officiel du club. « Perdre dans ces conditions me fait encore plus mal. Si je me sacrifie, c'est pour le club, pas pour moi. Je me sens impliqué dans cette défaite. Je suis prêt à entraîner, gratuitement, le club jusqu'à ce que la direction trouve quelqu'un de mieux », a-t-il poursuivi.

Face au MCA, les 'Rouge et Noir' ont pourtant concédé leur première défaite de la saison. Un échec qui ne les a pas pour autant empêché de



garder leur fauteuil de leader, de surcroît avec deux points d'avance sur le dauphin, le MC Oran.

« Si les choses se stabilisent et si

tout le monde tire dans le même sens, je suis prêt à rester. Je suis prêt à tout pour le bien du club », a encore assuré l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale algérienne.

Cavalli, qui est à sa deuxième expérience dans le championnat algérien après avoir entraîné le MC Oran la saison passée, a rejoint l'USMA en début de l'exercice en cours en remplacement d'Adel Amrouche qui avait jeté l'éponge, à la veille du coup d'envoi de la compétition. Mais l'ancien entraîneur de l'Olympique de Nîmes et d'autres clubs en France ne fait pas l'unanimité, depuis son arrivée à l'USMA.

Même lorsque son équipe gagnait, il n'est pas mérité par les critiques. « Une frange des supporters ne m'a pas accepté depuis le départ. Je ne connais pas la raison. Si c'est moi, le problème, je suis prêt à partir », a-t-il encore expliqué.

CRB

L'équipe de nouveau dans la tourmente

M. Lamine

Ce que l'on appréhendait du côté de Belouizdad est finalement arrivé, à savoir une nouvelle défaite à domicile, enregistrée cette fois-ci devant le CSC qui a damé le pion aux gars de Laâkiba dans leur antre dans un match qui aura tenu en haleine tous les spectateurs mais qui a connu une fin mouvementée dans le camp du CRB. L'entraîneur Alain Michel a fait les frais de cette déconvenue en se retirant définitivement de la barre technique. « Je vous annonce que je suis démissionnaire à partir d'aujourd'hui.

C'est la défaite de trop qui m'incite à rendre le tablier. A vrai dire, j'ai énor-

mément regretté d'avoir repris avec le CRB. Sincèrement, je n'aurais pas dû revenir et c'est la faute que j'ai commise, car le club vit encore des problèmes, ce qui ne me laisse pas le loisir de travailler comme je veux avec une équipe dont l'environnement est malsain », a déclaré Alain Michel qui est apparu abattu par la tournure qu'avait prise le match dans le temps additionnel, au cours duquel le CSC avait inscrit le but de la victoire.

Le technicien français a certainement voulu dégager sa responsabilité dans ce qui arrive au club de Laâkiba. Alain Michel a pointé du doigt l'environnement de l'équipe qui fait toujours l'objet de pressions et d'interférence, ce que la direction du club

Le président Réda Malek n'aurait pas trouvé l'aide nécessaire auprès de ses assistants. L'absence des dirigeants lors du match contre le CSC prouve que les deux parties ne sont pas sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la gestion de l'équipe. Cette fois-ci, Réda Malek n'aura certainement aucun soutien pour faire revenir Alain Michel sur sa décision de démissionner. Ce dernier ne remettra pas les pieds au CRB et qu'un nouveau coach le remplacera à la barre technique.

CS Constantine Le vent en poupe



En battant le CRB, le CSC a signé sa troisième victoire d'affilée, ce qui permet au club de faire un bond au classement général et de faire revenir le calme dans la maison après les agitations vécues ces dernières semaines et qui l'ont perturbé dans la recherche d'un entraîneur coté, la barre technique étant dirigée par le préparateur physique Boussaâda. Celui-ci, faut-il le reconnaître, a réussi le pari

de transcender l'équipe. En effet, la formation des Sanafirs a montré devant le CRB une réelle assurance dans le jeu. Menée au score, la formation de l'antique Cirta n'a jamais douté. Elle a égalisé et résisté à la pression de son adversaire pour ensuite le mettre à genoux dans le temps additionnel, grâce au but victorieux de son milieu de terrain Zerrara qui surprendra, sur coup franc, le gardien beloui-

zdadi Salhi. Boussaâda n'a pas manqué à la fin du match de féliciter ses poulains en déclarant qu'ils se sont montrés intraitables devant une coriace équipe belouizdadienne. « On est venus avec la ferme volonté d'éviter la défaite, mais en fin de compte, on a remporté une précieuse victoire qui va nous transcender pour la suite du parcours », a conclu le coach du CSC.

M. Lamine

NC Magra

Une victoire qui tombe à pic

A. Mallem

Satisfait de la victoire acquise vendredi par son équipe en déplacement à Chelghoum Laïd, face au Hilal local, la première de la saison réalisée hors de ses bases, le président du Njm de Magra, Azzeddine Benacer, pense que le déclic derrière lequel court depuis des semaines son équipe est en train de se produire. Il le croit d'autant plus que l'équipe avait changé d'entraîneur au courant de la semaine puisque Bacha Mohamed qui entraînait la saison écoulée l'USM Blida, a été recruté en remplacement de Boudjella démissionnaire. Mais tout de même, à ce propos, Benacer n'a rien à reprocher à ce dernier qui avait décidé de jeter l'éponge à la suite des maigres résultats réalisés avec le NCM depuis le début de la saison.

« Cette équipe, nous l'avons

Division nationale amateurs Est L'AS Aïn M'lila marque son territoire

M. Benboua

part de l'USM Annaba, large vainqueur de l'AB Chelghoum Laïd et qui vient se placer à la seconde place en compagnie de l'USC à deux longueurs seulement du chef de file. D'autres poursuivants ne veulent pas se laisser distancer, à l'image de Hamra Annaba qui a glané un précieux point à Jijel chez le CR Village Moussa, tandis que le MO Constantine, qui aurait pu s'installer sur le podium, a laissé passer une belle opportunité pour améliorer son classement après avoir été tenu en échec par l'ES Guelma.

Au bas du tableau, la situation des mal classés n'a pas évolué, sauf pour le NRBT qui a remporté sa toute première victoire de la saison aux dépens de l'Entente Collo, ce qui peut constituer une vraie bouffée d'oxygène pour la formation de Touggourt. Enfin, l'US Tébessa a renoué avec le succès de fort belle manière en dominant l'USM Aïn Beïda, encore en hibernation, alors que le NC Magra a enfoncé un peu plus le HB Chelghoum Laïd, en lui infligeant sa quatrième défaite de la saison, cette fois à domicile.

Résultats

UST	-	USMAB	3-0
HBCL	-	NCM	0-1
MOC	-	ESG	0-0
ABM	-	ASAM	0-1
USMAn	-	ABCL	3-1
USC	-	USMK	1-1
NRBT	-	E.C	2-0
CRVM	-	Hamra	1-1

Handball - Division Excellence Démarrage en trombe du GS Pétroliers

Champion d'Algérie en titre, le GSP a, dès son entrée en lice dans la compétition, dévoilé ses intentions de défendre son titre et son adversaire du HBC El Biar en a fait les frais en s'inclinant lourdement en match avancé jeudi à la salle Harcha, alors que l'IC Ouargla confirme son bon départ en signant sa seconde victoire consécutive, cette fois, hors de ses bases sur le terrain du CRB Mila,

A. S.

Résultats

Groupe A	
GSP	HBCEB
CRBM	ICO
Groupe B	
CRBBA	CREA
CRBB	MBT
ESAT	CCL

Joueur africain de l'année

Mahrez, Slimani et Soudani parmi les 30 nominés

La Confédération Africaine de Football (CAF) a révélé ce samedi la liste de 30 nominés pour le titre de meilleur joueur africain de l'année 2016. Qui succédera à Pierre-Emerick Aubameyang, meilleur joueur africain en 2015 ? Peut-être lui-même. L'attaquant gabonais du Borussia Dortmund figure dans la liste de 30 nominés pour le titre. Yaya Touré, l'heureux vainqueur de 2011 à 2014, est en revanche absent de la liste. Le plus grand rival d'Aubameyang semble être Riyad Mahrez, exceptionnel avec Leicester. A noter la présence de deux joueurs de Ligue 1, le Parisien Serge Aurier et le Lorientais Benjamin Moukandjo. Sofiane Boufal, transféré de Lille à

Southampton cet été, ne figure pas dans la liste. Les 30 nominés : Riyad Mahrez (Algérie/Leicester City), El Arabi Hillel Soudani (Algérie/Dinamo Zagreb), Islam Slimani (Algérie/Leicester City), Samuel Eto'o (Cameroun/Antalyaspor), Benjamin Mounkandjo (Cameroun/Lorient), Serge Aurier (Côte d'Ivoire/PSG), Eric Bailly (Côte d'Ivoire/Manchester City), Gervinho (Côte d'Ivoire/Hebei Fortune), Mohamed Salah (Égypte/Roma), Mohamed El Neny (Égypte/Arsenal), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon/Dortmund), Andre Ayew (Ghana/West Ham), Victor Wanyama (Kenya/Tottenham), William Jebor (Liberia/Wydad Athletic Club), Medhi Benatia (Maroc/Juventus), Hakim Ziyech (Maroc/Ajax), John Mikel Obi (Nigeria/Chelsea), Kelechi Iheanacho (Nigeria/Manchester City), Ahmed Musa (Nigeria/Leicester City), Cédric Bakambu (RD Congo/Villarreal), Yannick Bolasie (RD Congo/Everton), Sadio Mané (Sénégal/Liverpool), Kallidou Koulibaly (Sénégal/Naples), Keegan Dolly (Afrique du Sud/Mamelodi Sundowns), Itumeleng Khune (Afrique du Sud/Kaizer Chiefs), Mbwana Samatta (Tanzanie/Genk), Aymen Abdennour (Tunisie/Valence), Wahbi Khazri (Tunisie/Sunderland), Dennis Onyango (Ouganda/Mamelodi Sundowns), Khama Billiat (Zimbabwe/Mamelodi Sundowns).

France

Tout sourit à Nice

Auteur d'un début de saison quasi-parfait en championnat avec six victoires et deux nuls, Nice a poursuivi sur sa lancée, vendredi lors de la 9e journée de Ligue 1, en s'imposant lors du choc face à Lyon (2-0). Toujours aussi solides et bien organisés dans leur 3-5-2, les hommes de Lucien Favre, habitués à démarer fort leurs matches, ont encore rapidement pris l'avantage dans cette rencontre grâce à leur capitaine Paul Baysse, auteur d'une jolie reprise en demi-volée à la suite d'un coup de pied arrêté (1-0, 5e).

L'expulsion (sévère ?) de Nabil Fe

kir est venu compliquer la tâche des Lyonnais, qui ont cependant manqué d'agressivité dans les duels et d'inspiration sur le plan offensif, pour déséquilibrer le bloc azuréen.

A l'inverse, les Aiglons ont su gérer leur avantage avant de faire le break à l'entame du dernier quart d'heure grâce à l'habitué passeur, Jean-Michel Seri, opportuniste à la suite d'une frappe enroulée de Younes Belhanda sur le poteau (2-0, 76e). Seule ombre au tableau dans la belle soirée niçoise, le match décevant de Mario Balotelli. Toujours aussi nonchalant par moment, «Super Mario»

n'a cette fois pas réussi à trouver l'ouverture et a même raté un penalty (80e). Les 30 000 supporters niçois ne lui en ont toutefois pas tenu rigueur, lui réservant une belle ovation à sa sortie (remplacé par Alassane Pléa 89e).

LOGC Nice trône toujours tout en haut du classement et peut plus que jamais penser au podium. Relégués à dix longueurs des Aiglons, les Gones pourront regretter le scénario du match et la décision de Ruddy Buquet sur le carton rouge. Mais ce fait de match ne peut expliquer à lui seul leur contre-performance.

Barça

Ronaldinho de retour ?

Toujours sans club un an après avoir résilié son contrat avec Fluminense, Ronaldinho pourrait rebondir au Barça. Et s'éloigner des terrains. A 36 ans, Ronaldinho semble en avoir terminé avec sa carrière de footballeur.

Le Brésilien a eu beau longtemps espérer un dernier défi, ses expériences depuis un an et la résiliation de son contrat avec Fluminense se limitent à quelques piges avec des clubs aussi divers que le Barcelona Sporting Club, le Las Vegas FC ou Montevideo, à un passage dans un championnat indien de futsal ou à des matches de charité... L'ancien Ballon d'Or était ainsi, mercredi, du match pour la paix organisé à Rome aux côtés de Maradona ou Totti. L'occasion pour le Brésilien de montrer qu'il n'avait rien perdu de sa technique.

Mais à en croire El Mundo Deportivo, «Ronnie» devrait également profiter de son passage en Europe pour rencontrer les dirigeants du Barça et discuter de son retour chez les Blaugrana.

Pas en tant que joueur, quand bien même le Brésilien expliquait il y a peu regretter de ne pas avoir jouer plus longtemps avec Lionel Messi, mais en qualité d'ambassadeur. Si les contours exacts de sa future

fonction restent à définir, Ronaldinho serait en tout cas emballé par l'idée de représenter l'institution catalane quand bien même elle signe la fin de sa carrière de joueur. Cette fois de manière définitive.

Affaire de la sextape

Benzema fixé le 16 décembre

La justice a décalé sa décision quant à une possible annulation de la procédure dans l'affaire de la sextape. Karim Benzema devra patienter deux mois supplémentaires. La défense de l'attaquant du Real Madrid demandait l'annulation pure et simple de l'enquête sur la tentative de chantage à la sextape, dans l'affaire qui l'oppose à Mathieu Valbuena, son ancien coéquipier en équipe de France. Mais la chambre d'instruction de la cour d'appel de Versailles a décidé de repousser sa décision au 16 décembre, comme nous l'apprend RMC.

Didier Deschamps ne reprendra donc sûrement pas Benzema en novembre. Au niveau judiciaire, la question reste la même : les techniques utilisées par la police face aux maîtres-chanteurs étaient-elles légales ? « Il y a eu déloyauté : ce policier s'est emballé, il a été virulent, il a poussé le corbeau à donner des preuves, il lui demande combien il veut, énumère l'avocat de Mustapha Zouaoui, un des deux maîtres-chanteurs. On a l'impression qu'il voulait monter un beau dossier. »

La défense aimerait aussi que le staff des Bleus et quelques joueurs soient entendus.

Tennis

Djokovic, n°1 mondial en souffrance

Très nerveux, comme la veille contre Mischa Zverev, Novak Djokovic a été sorti par Roberto Bautista-Agut (6-4, 6-4) en demi-finale à Shanghai. L'Espagnol, pour sa première finale en Masters 1000, affrontera Gilles Simon ou Andy Murray. Il y a d'abord les chiffres.

Cette défaite en deux sets contre Roberto Bautista-Agut (6-4, 6-4), et ce troisième tournoi consécutif sans victoire (Jeux Olympiques, US Open, Shanghai), ce qui ne lui est plus arrivé depuis l'été 2014, il y a plus de deux ans. Et il y a surtout la manière. Déjà très nerveux la veille contre Mischa Zverev, où il s'en était sorti après avoir été mené d'un set et un break, Novak Djokovic a de nouveau manifesté une certaine instabilité émotionnelle, samedi, face à un Espagnol solide et constant, comme en quarts contre Jo-Wilfried Tsonga (6-3, 6-4). En moins de deux heures, tout y est passé. Le regard d'incrédulité vers son clan après une volée manquée sur balle de break à 4-4 dans le premier set. La raquette brisée après le set concédé dans la foulée (6-4).

La prise de bec avec Carlos Bernardes, après un challenge demandé trop tardivement selon

Lyon

Genesio au fond du trou

C'est un Bruno Genesio abattu, voire proche de la déprime, qui est apparu en conférence de presse après le match perdu face à Nice (2-0). A quatre jours d'une rencontre de Ligue des champions face à la Juventus Turin, le technicien rhodanien s'avoue inquiet et souhaite se remettre en cause. Bruno Genesio est inquiet. Et il a raison. Battu vendredi soir sur la pelouse de l'Allianz Arena par un OGC Nice leader et proche du record de points après 9 journées, son équipe accuse dix points de retard sur celle de Lucien Favre. Avec 23 points, les Aiglons ne sont en effet qu'à deux petites unités du record de 2006-2007 détenu par...

Lyon. L'entraîneur des Gones pourra se pencher sur cette statistique pour se remonter le moral. Qu'il a en berne. Et quand on a le moral dans les chaussettes, on cherche souvent des prétextes. « Je n'ai pas vu une équipe qui nous a archi-dominés malgré la supériorité numérique », assénait Genesio en conférence de presse d'après-match. Pas complètement faux mais pas complètement vrai non plus, la domination niçoise s'exprimant notamment par l'incapacité des Gones à se montrer dangereux et un premier rideau défensif azuréen imperméable. Mais quand il



09.00 Bonjour d'Algérie (Direct)
10.30 Sihrl el mordjane
11.00 Avis religieux
12.00 Journal télévisé en français
12.25 JSK/MOB en différé

14.05 Ahlem mouadjala
15.00 Twahacht bladi (Direct)
16.30 Kawni
17.00 Zeyene darek
17.30 Sihrl el mordjane
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Familetna
19.00 Journal télévisé en français

19.25 Droits de l'immigration à l'Etranger

20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Diasporama
22.00 Canal foot
23.00 Dans le sens de l'islam
00.00 Journal télévisé en français



11.05 Tout le monde veut prendre sa place
11.57 Météo 2
12.00 Journal
12.25 13h15, le dimanche...
13.12 Météo 2
13.20 On n'est pas couché, le dimanche
15.15 Rugby
17.10 Stade 2
17.50 Vivement dimanche prochain
19.00 Journal
19.40 Parents mode d'emploi
19.45 Météo 2
19.46 D'art d'art
19.55 Dimanche 20h55

22.00 Bernadette Chirac, mémoires d'une femme libre



Issue d'une grande famille bourgeoise catholique, Bernadette Chodron de Courcel est l'une des rares femmes de président de la Ve République à avoir fait de la politique. Secrète et déterminée, elle a une influence non négligeable sur la vie politique française. Bernadette Chirac retourne sur les lieux qui ont marqué son parcours : le château de Bity, Saran, l'Hôtel de Ville de Paris, le palais de l'Élysée... et se confie à la sociologue Anne Barrère.

23.55 L'électron
00.15 Y'a pas de lézard



10.30 Dimanche en politique en régions
11.10 Dimanche en politique
11.55 Les nouveaux nomades
12.35 Cyclisme
14.45 Les carnets de Julie
15.15 Comme une envie de jardins...
16.15 Personne n'y avait pensé !
16.55 Le grand Slam
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.05 Tout le sport
19.25 Zorro



19.55 Les enquêtes de Murdoch

Saison 9 - Episode 11
- Meurtre sur le Fairway
Avec Yannick Bisson, Thomas Craig, Hélène Joy, Jonny Harris, Mouna Traoré Murdoch enquête sur le meurtre d'un golfeur, James Benedict, mort par asphyxie à la suite d'un coup de putter sur le crâne. Lors de l'autopsie, Julia décèle des marques sur les omoplates de la victime, rappelant l'empreinte d'une chaussure cloutée. Par ailleurs, James Benedict avait une assurance-vie souscrite au bénéfice de son frère, Wilbur.
22.55 Soir 3
23.20 Pain, amour et fantaisie
00.50 La 3e symphonie de Gustav Mahler



12.35 La cabane de mes rêves
13.40 Famille Surabhi, à la vie à la scène
14.40 Royaumes secrets
15.35 La guerre des bonnes odeurs
16.35 Jour de marché, de Barbes à Uzès
17.35 C politique
18.45 C polémique
19.55 Quand nos t-shirts filent un mauvais coton
20.40 Chauffage, le piège électrique
21.35 La Suisse, coffre fort d'Hitler
22.30 La grande librairie
00.00 L'aube des civilisations

arte

TV5MONDE

12.50 Aventures en terre animale
13.20 Lions
14.00 Cap sur le Nouveau Monde
15.30 Cuisines des terroirs
16.00 Hergé à l'ombre de Tintin
17.20 Ludwig van Beethoven : «Concerto pour piano n°3»
18.05 Personne ne bouge !
18.45 Arte journal
19.00 Karambolage
19.15 Vox pop
19.40 Blaise
19.45 Black Book
22.05 Paul Verhoeven
23.00 Bella figura
00.35 Festival de musique du Rheingau

12.55 Même le dimanche
14.40 300 millions de critiques
15.35 Kiosque
16.30 64' le monde en français
18.00 Maghreb-Orient Express
18.30 Le journal de France 2
19.00 Chroniques d'une décennie de mode
20.00 Création contemporaine africaine, perspectives sénégalaises
21.00 TV5Monde le journal Afrique
21.55 Foot !
22.30 La grande librairie
00.00 TV5Monde le journal



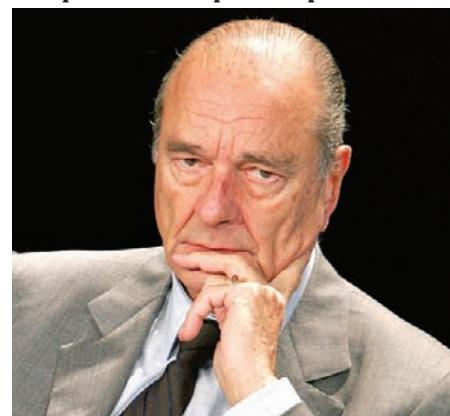
T21 19.55

CAPTAIN AMERICA : LE SOLDAT DE L'HIVER

Avec Chris Evans, Hayley Atwell, Scarlett Johansson, Cobie Smulders Deux ans après l'invasion de New York, Steve Rogers travaille toujours pour le SHIELD, l'agence dirigée par Nick Fury. Il apprend un jour que le SHIELD prévoit de construire des vaisseaux capables d'anéantir une menace avant qu'elle se concrétise. Peu de temps après, Fury est attaqué par le terrible «soldat de l'hiver». Il s'en sort de justesse et met en garde Rogers : le SHIELD est infiltré par un traître.

2 19.55

DIMANCHE 20H55 Jacques Chirac, l'homme qui ne voulait pas être président



Présenté par Laurent Delahousse

Jacques Chirac s'est décrit lui-même comme «un homme sans états d'âme», notamment face à ses ennemis comme Nicolas Sarkozy ou Valéry Giscard d'Estaing. Pourtant, l'animal politique a parfois laissé place à un homme fragilisé par la disparition de son mentor Georges Pompidou ou l'évocation de Laurence, sa fille malade. Bon vivant au parler cru, grand passionné d'Asie, artisan du dialogue entre les cultures, l'ancien président pouvait également se montrer féroce pour conquérir le pouvoir.

CINE + FRISSON 19.45
LE LABYRINTHE



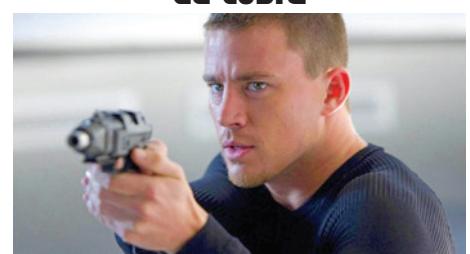
Avec Dylan O'Brien, Will Poulter, Kaya Scodelario, Patricia Clarkson

Thomas se réveille dans un ascenseur qui le mène dans un espace vert, encerclé par des murs gigantesques, où vit une communauté de jeunes hommes. Les adolescents apprennent au jeune homme, temporairement amnésique, qu'ils se sont tous retrouvés ici comme lui, enfermés dans un labyrinthe géant, dont les murs se déplacent régulièrement. Il apprend également que les habitants forcés de cet endroit sont classés en catégories.

TÉLÉVISION



22.30 G.I. Joe : le réveil du cobra



Avec Channing Tatum, Marlon Wayans,

Sienna Miller, Lee Byung-hun

Le magnat des armes James McCullen a créé une arme basée sur la nanotechnologie qu'il a vendue à l'OTAN, et dont l'armée américaine doit assurer la livraison. Mais le convoi, mené par Conrad Hauser et Wallace Weems, subit une attaque de la mystérieuse Baronne, avant d'être sauvé par une équipe d'élite secrète, les G.I. Joe. Son patron, le général Hawk, propose à Hauser et Weems de rejoindre cette unité.

00.40 New York police judiciaire



20.00 Zone interdite



12.05 Recherche appartement ou maison
13.30 Maison à vendre

15.30 66 minutes : le doc
16.20 66 minutes
17.40 66 minutes : grand format
18.45 Le 19.45
19.05 Sport 6
19.15 E=M6

- Mondial de l'auto 2016 : les secrets du plus grand salon du monde

Présenté par Ophélie Meunier

Le Mondial de l'auto de Paris attire, tous les deux ans, plus de 1,2 million de visiteurs. Les familles viennent découvrir et acheter les derniers modèles. La bataille promet d'être rude pour cette édition : les constructeurs français font face à un sérieux concurrent japonais, qui a investi plusieurs millions d'euros pour son stand et n'a pas le droit à l'erreur.

22.00 Enquête exclusive



19.45 Championnat de France Ligue 1



11.45 L'effet papillon
12.45 La semaine des Guignols
13.25 Canalbus
13.35 Made in Canal+
13.50 Les Paris du globe cooker
14.45 La collection papillon
16.05 Action discrète : Now Futur !
17.00 Futur Football Club
18.00 Canal Football Club 1re partie
19.40 Avant match

- Marseille / Metz

Emmené notamment par son buteur Mevlut Erding qui a retrouvé la confiance en Lorraine, le FC Metz réalise un début de saison prometteur en affichant quatre victoires, un match nul et deux défaites au soir de la septième journée.

Soit le même bilan que le PSG.

22.05 J+1
23.00 Le journal des jeux vidéo
23.25 La peau de Bax
01.00 Rencontres de cinéma



10.05 Super 4
10.45 Oggy et les cafards

11.10 Les défis d'Alfridge

11.15 Zouzous

12.25 Consomag

12.40 Sam Fox : l'aventurier de l'extrême

14.35 Bons plans

14.40 Une saison au zoo, le mag

17.40 Un gars, une fille

19.50 Fraternité générale

19.55 Möbius

21.40 Bullhead

23.45 Cold Case, affaires classées

11.40 2 Broke Girls

14.25 Super Nanny

19.50 Jeune diplômée, ton premier boulot

19.55 Les sous doués en vacances

21.50 Chroniques criminelles



09.35 Génération Hit machine
11.40 Cauchemar en cuisine
16.25 Kaamelott
19.35 Soda
19.50 Talent tout neuf
19.55 Bones

19.50 Jeune diplômée, ton premier boulot

19.55 Les sous doués en vacances

21.50 Chroniques criminelles



Bélier 21-03 au 20-04

On vous fera une observation très gentille qui vous fera plaisir. Cela permet à vos sentiments d'évoluer favorablement vers une personne dont vous ne soupçonnez pas l'intérêt qu'elle vous porte.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous allez pouvoir vaincre facilement un obstacle imprévu. Surtout qu'on vous aide à surmonter cette difficulté passagère. La vie n'a pas finit de vous sourire, profitez-en.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous avez besoin d'air pur, il convient de mieux vous aérer. Le grand air aurait un effet bénéfique sur votre moral. Faites une longue promenade en respirant profondément et votre moral retournera au beau fixe.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous allez devoir prendre une difficile décision à la suite d'une avance alléchante qui vous sera faite. Même si cela vous semble apparemment irrésistible, prenez un temps de réflexion suffisant pour vous décider à répondre à ces avances.

Lion 23-07 au 23-08

Vos relations intimes avec les autres vont pouvoir s'améliorer pour vous conduire à une plus grande compréhension. Vous serez plus disponible, plus sensible et votre charme pourra agir à sa guise.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous cherchez à montrer l'exemple dans une affaire que vous pensez extrêmement rentable. On ne vous suivra pas tout de suite mais votre réussite rapide ouvrira la porte à de nombreuses personnes intéressées par votre projet audacieux.

Balance 24-09 au 23-10

Le doute risque de s'insérer entre vous et une personne qui vous est chère. Votre anxiété vous fait perdre patience mais vous aurez la chance d'avoir pour vous la gentillesse de ceux qui vous entourent.

Scorpion 24-10 au 22-11

Un manque de communication pourrait conduire à de sérieuses erreurs. Grâce à votre volonté de rester ouvert et en encourageant les autres à s'exprimer, le pire peut être évité.

Sagittaire 23-11 au 21-12

L'énergie sera à son maximum car vous aurez la chance de pouvoir recharger facilement vos batteries. Vous aurez l'occasion de passer un moment agréable en bonne compagnie.

Capricorne 22-12 au 20-01

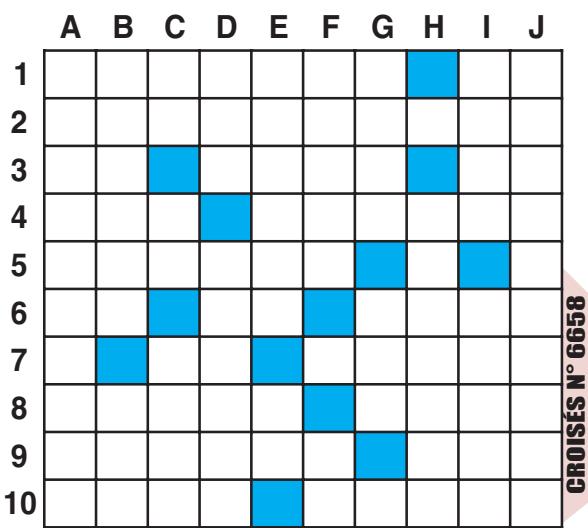
Une nouvelle vient de quelques qui pense jouer un rôle important dans votre vie. Comme c'est une nouvelle sans grande importance vous tenez quand même à aller jusqu'au bout.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous pensez avoir le pouvoir de transformer les sentiments des autres, en particulier avec vos proches ou avec votre famille. Votre générosité et votre bon cœur vous permettront de rendre les autres plus heureux.

Poissons 19-02 au 20-03

Profitez que vous aurez le moral pour comparer. Regardez ceux qui ne cessent de faire une montagne de n'importe quoi. Ils passent leur temps à se plaindre de choses qui s'avèrent en fin de compte de peu d'importance.



Horizontalement:

- Prend son air naturel.
- De première main.
- Prisée en droit.
- Dit une chose et son contraire. Etant. Du tonnerre !
- Dans son château, il y a à boire à gogo !
- On peut dire qu'il a de la bouteille.
- Trace de sang.
- Rameur d'élite. Base d'alliance.
- Religieux sans bénéfice.
- Crée un lien.
- Chasseur sous les étoiles.
- Sont en feu. Marche.
- Un doigt de nougat.
- Retour au logis.
- Ne sont plus attendues.
- Espèce de pigeon.

Verticalement:

- Talent manifeste.
- Buts d'en-but.
- S'oppose à la force.
- Symbol de cube.
- Coupe de rouge.
- Manche de pinceau.
- Se vide d'une traite.
- Remarquées.
- Faire comme ci, comme ça. Ca fait rêver !
- Dire qu'elle était à poil !
- Dégagées de Libye.
- Un auxiliaire pour vous servir. Pièce de terre.
- On jurerait qu'ils sont mille !
- Meule.
- Maison de pierres sèches.
- Mauvaise lecture.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 6657

T	A	C	I	T	U	R	N	E	S
O	R	I	E	N	T	E	E	U	
R	A	T	T	I	N	T	E	R	
T	S	A	R	L	E	N	H		
U	T	E	T	E	D	C	A		
E	X	I	L	A	P	E	A	U	
U	O	U	T	R	A	D	S		
S	O	N	E	N	V	E	R	S	
E	U	R	E	E	G	E	E		
S	I	N	I	S	T	R	O	S	

FLECHES N° 6657

C	A	N	I	C	U	L	E
H	U	I	L	E	E	T	C
A	B	E	L	I	O		
M	E	U	R	G	E		
E	A	M	E	N	N		
A	B	R	I	O	T		
U	E	N	T	R	E		
O	S	E	R	E	N		
C	U	E	I	D	S		
L	T	S	T	R	A		
U	S	E	D	E	P		
B	E	L	S	I	E		

FLECHES N° 6658

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
N	O	S										

FOUILLOS N° 6657 DIVAGUER (Dit - Va - Gai)

CODÉS N° 6657

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
I	P	B	E	T	S	R	N	O	A	G	L	V	U	M	D	C	C	18	19	20	21	22	23	24	25	26

3	2	19	11	8	7	9	14	13	
14	11		14		9	1	8	13	14
1	10	8	13	11	14		4		1
13	8	11	10	8	5	5	14	14	3
8	3		11		6	10	11	13	14
15	2	11	4	8	2	1	3		8
14	1		14		1	18		10	18
1		6	11	10	7	9	14		1
13	2	8		11	9	14	5	5	14
10	13	13	8	11	14	3		8	11
5	8	14		8			10	1	
	13	11	10	16	10	9	12		4
17	14	1	13	14	3		14	15	9
9		14		14		4	11	10	17
11	8		10	3	8	14		5	14

CODÉS N° 6658

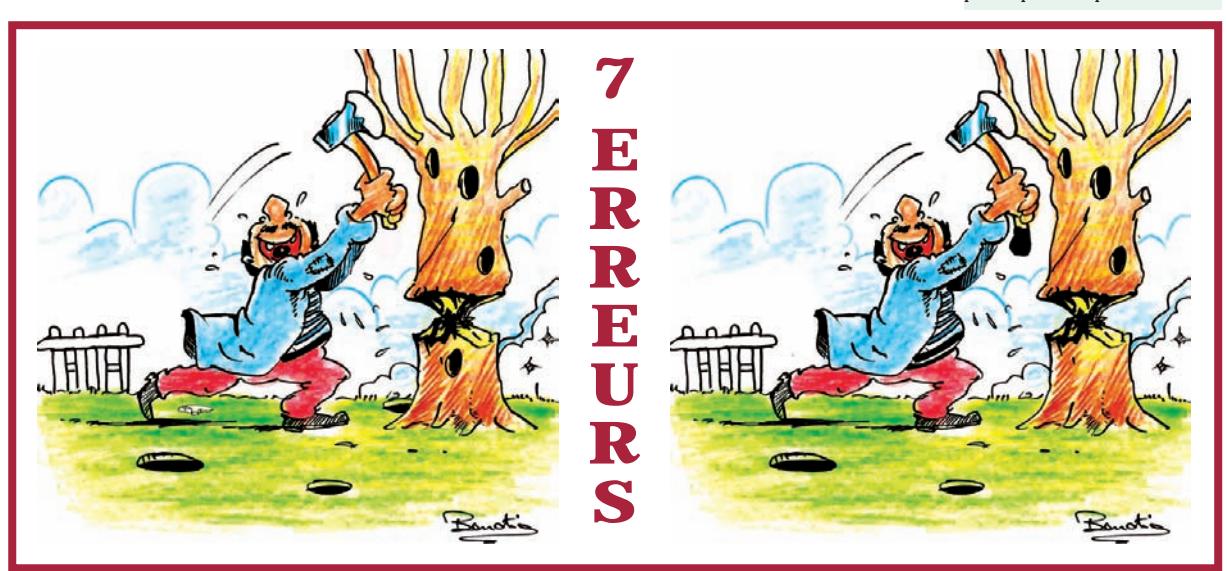
FOUILLOS N° 6658

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un enfant de vache.

- Mon 2e est une virée.

Mon tout est un oiseau de proie.



Un humanitaire américain enlevé au Niger



Un travailleur humanitaire américain a été enlevé vendredi soir à Abalak, une préfecture de la région de Tahoua à 350 km au nord-est de Niamey, où deux personnes ont été tuées pendant le rapt, selon une source sécuritaire. "Un Américain travaillant pour une ONG a été enlevé ce vendredi vers 21H00 locale à Abalak. Il est trop tôt pour déterminer l'identité des ravisseurs qui sont repartis vers le Mali. Les autorités ont déclenché une alerte maximum dans la zone", a déclaré cette source à l'AFP sous couvert de l'anonymat. "Au moins deux personnes ont été tuées lors de la fusillade" précédant l'enlèvement, a ajouté la source sécuritaire. Elle a indiqué que les victimes étaient probablement des Nigériens, précisant que cette information demandait à être confirmée. "Des poursuites sont engagées. Toutes les voies menant au Mali sont surveillées", a assuré cette source. C'est la première fois qu'un ressortissant américain est enlevé au Niger. Un porte-parole du département d'Etat américain a indiqué à l'AFP être au courant d'informations de presse sur l'enlèvement d'un citoyen américain au Niger, mais n'a pas souhaité faire plus de commentaire.

Attaque contre un oléoduc au Nigeria



Des rebelles du delta du Niger ont revendiqué vendredi une attaque contre un oléoduc du sud du Nigeria, un nouveau coup porté aux infrastructures du pays ayant de graves conséquences pour la production de pétrole et les finances publiques.

"Jeudi vers 21H00, le commando Akuma du Mandat de justice des terres vertes du Delta (NDGJM) a détruit" un oléoduc, selon un communiqué. Le NDGJM, qui a déjà revendiqué par le passé plusieurs attaques similaires dans la région, a averti les grandes compagnies pétrolières contre toute tentative de réparer les installations attaquées dans le delta du Niger. "Nous profitons de l'occasion pour avertir le gouvernement du Nigeria et ses complices des multinationales que l'opération Code Hammourabi a été lancée, et qu'en conséquence ce sera œil pour œil et dent pour dent", ajoute le communiqué. Un haut responsable de la sécurité du Nigeria a confirmé l'attaque contre l'oléoduc dans la région d'Ughelli de l'Etat du delta.

Les syndicats de l'enseignement secondaire n'en démordent pas et mobilisent leurs troupes pour la grève cyclique qui devra avoir pour première date demain. Dans un communiqué commun à six sigles syndicaux de l'éducation, il est reproché à la tutelle d'occulter les véritables revendications socio-professionnelles des travailleurs et surtout la mise à l'écart des syndicats les plus représentatifs lors des prises de décisions qui concernent le secteur en premier.

L'autre exigence, commune à tous les secteurs d'activité en Algérie, est le retour de la retraite anticipée abrogée par le gouvernement Sellal. L'intersyndicale ne veut pas faire marche arrière sur ce point et fait pression sur la décision politique en exhibant les chiffres des départs volontaires qui vont pratiquement mettre en danger quelques segments de la fonction publique comme

Le Quotidien D'ORAN

100 terroristes tués dans des bombardements en Egypte



Au moins 100 terroristes ont été tués depuis samedi matin dans des bombardements lancés par l'armée égyptienne contre des cibles terroristes dans le Sinaï Nord, ont rapporté des médias. Ces raids aériens ont été lancés en représailles de l'attaque survenue vendredi contre un poste de contrôle, dans laquelle 12 soldats de l'armée égyptienne ont été tués, a indiqué une source de sécurité, citée par des médias. Plus tôt dans la journée, les Forces armées ont indiqué dans un communiqué télévisé être en train de poursuivre les éléments terroristes qui ont lancé l'attaque de vendredi.

Les frappes aériennes ont visé les caches des hommes armés impliqués dans l'attaque de vendredi, et toutes les zones qui abritaient des éléments terroristes, comprenant aussi des dépôts d'armes et de munitions, ont été détruits dans les bombardements, qui ont duré près de trois heures et sont toujours en cours, a précisé le communiqué.

Au moins 40 terroristes ont également été blessés, a indiqué la source de sécurité, ajoutant que les bombardements ont frappé trois bases présumées de terroristes dans les villes de Rafah, Sheikh Zuweid et Al-Arish.

Journée sanglante en Irak



Au moins 46 personnes ont péri samedi en Irak dans plusieurs attaques, dont un attentat suicide revendiqué par le groupe Etat islamique (EI) à Bagdad, le plus meurtrier depuis des mois dans la capitale. Ces violences interviennent au moment où les forces irakiennes s'appretent à lancer l'offensive pour reprendre aux jihadistes de l'EI leur place forte de Mossoul, deuxième ville d'Irak, située dans le nord du pays. A Bagdad, un kamikaze s'est fait exploser dans une tente dans le quartier d'al-Chaab (nord) où des musulmans chiites recevaient des condoléances, tuant au moins 34 personnes et en blessant 36 autres, selon des sources médicales et des services de sécurité. Samedi également, douze personnes ont été tuées dans deux attaques au nord de la capitale, selon la police,

blessés. Et à Ishaqi, deux hommes ont tué par balles la femme et les trois enfants d'un chef d'une tribu locale, avant de se faire exploser alors qu'ils étaient cernés par les forces irakiennes.

Le Kremlin dénonce le niveau d'«agressivité» sans précédent des USA



Le Kremlin a dénoncé samedi le niveau d'"agressivité" sans précédent des Etats-Unis, tandis que Washington accuse Moscou d'ingérence dans les

élections présidentielles américaines. "Le fait est que l'imprédictibilité et l'agressivité des Etats-Unis augmentent", a déclaré le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov, cité par l'agence de presse russe RIA Novosti. Vendredi soir, le vice-président des Etats-Unis Joe Biden a assuré que son pays allait "envoyer un message" au président russe Vladimir Poutine, responsable selon Washington de récents piratages informatiques orchestrés pour influencer les élections américaines. "Les menaces dirigées contre Moscou et notre gouvernement sont sans précédent parce qu'elles sont formulées au niveau du vice-président des Etats-Unis", a jugé M. Peskov. Considérant "ce contexte suivant une ligne agressive, une ligne imprévisible, il nous faut prendre des mesures pour protéger nos intérêts afin de couvrir les risques", a-t-il ajouté.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

LE BRAS DE FER ANNONCÉ

l'éducation ou la santé. Un atout dans la manche des syndicats qui tirent la sonnette d'alarme sur cette situation à l'ombre de la fameuse liste des métiers pénibles qui apparemment tarde à voir le jour.

En attendant que l'UGTA se décide à la divulguer, cette question des retraites anticipées risque de déborder sur la voie publique pour peu que les travailleurs ne trouvent pas leur compte. Si en amont il se dit que les enseignants seront peut-être épargnés par la suppression des départs volontaires, rien n'indique que la mobilisation retombe. Le gouvernement se retrouve donc coincé entre une Caisse de retraite moribonde, à ce qu'il affirme, et des syndicats

qui campent sur leurs premières intentions. Ce face-à-face sera lourd de conséquences quelle que soit son issue finale puisque les dégâts occasionnés seront difficiles à rattraper par la suite.

Tous les scénarios envisageables convergent vers un bras de fer inutile et surtout préjudiciable à l'économie nationale et aux intérêts des Algériens. En effet, on voit mal les syndicats refuser le combat comme on conçoit difficilement que le gouvernement renie ses décisions prises sous l'impulsion du patronat.

Si les manœuvres de coulisses seront certainement de la partie, en essayant d'affaiblir la mobilisation syndicale à travers des pourparlers ou des propositions individuels, la démarche du gouvernement de marginaliser les partenaires sociaux qui ont du poids dans la balance peut grandement nuire à une sortie de crise.

L'Argentine dénonce des exercices militaires britanniques aux Malouines



L'Argentine a appelé vendredi Londres à renoncer à des manœuvres militaires programmées aux Malouines, archipel britannique de l'Atlantique sud, à 500 km des côtes argentines, et historiquement revendiqué par le pays sud-américain. "L'Argentine dénonce la réalisation de ces exercices militaires en territoire argentin illégitimement occupé par le Royaume-Uni", dit le communiqué argentin, en référence aux manœuvres prévues les 19 et 28 octobre, "incluant des tirs de missiles +Rapier+". L'ambassadeur du Royaume-Uni à Buenos Aires, Mark Kent, a été convié au ministère argentin des Affaires étrangères. Londres, poursuit le communiqué, "ignore les résolutions des Nations unies et d'autres organismes internationaux, sommant les deux pays de reprendre les négociations pour parvenir à une solution pacifique et définitive".

Les Britanniques ont planté leur drapeau aux îles Malouines en 1833, situées à 13.000 km de Londres, et refusent de négocier de la souveraineté de l'archipel avec l'Etat argentin. Elles offrent au Royaume-Uni une porte sur l'Antarctique et des gisements de pétrole ont été découverts dans ses eaux territoriales.

Nouvel allègement des sanctions américaines contre Cuba



Les Etats-Unis ont annoncé vendredi de nouveaux allègements de leurs sanctions à l'encontre de Cuba afin notamment de faciliter les échanges dans la recherche médicale et l'achat de cigares et de rhum cubains à l'étranger. Cette nouvelle étape dans le rapprochement entre les deux anciens ennemis de la Guerre froide "peut ouvrir de plus grandes opportunités pour des Cubains et des Américains", a déclaré le secrétaire au Trésor, Jacob Lew. L'embargo économique et financier décreté en 1962 --et qui ne peut être levé que par le Congrès à Washington-- reste toutefois en place.

"C'est un pas positif, c'est un pas significatif dans le processus vers la levée du blocage et l'amélioration de nos relations", a déclaré à La Havane Josefina Vidal, responsable de la chancellerie cubaine pour les affaires avec Washington. Toutefois, "nous voyons que ce document ne cache pas l'objectif de promouvoir des changements" à Cuba et "ne dissimile pas la volonté de continuer à mener des programmes d'ingérence dans notre pays", a ajouté Mme Vidal.